

**UNIVERSITE MOULOU D MAMM RI DE TIZI OUZOU**

**Campus Universitaire de TAMADA II**

**Filière à Recrutement National**

**Filière des Sciences Financières et Comptabilité**



**Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences  
Financières et Comptabilité**

**Spécialité : finance d'entreprise**

**Sujet :**

**Analyse de la relation fiscal- comptable entre les besoins  
informationnels et les obligations fiscales  
Cas de l'ERGR Djurdjura et enquête par questionnaire**

Réalisé par :

-BELLILI Kanza

-BENAMRA Zineb

**Présenté devant le jury composé de :**

DAHAK Abdennour	Professeur	UMMTO	Président/Examineur
OUARAB Ali	MCA	UMMTO	Rapporteur
BENAMARA Karima	MCB	UMMTO	Examinatrice

**Promotion : 2023/2024**

**UNIVERSITE MOULOU D MAMM RI DE TIZI OUZOU**

**Campus Universitaire de TAMADA II**

**Filière à Recrutement National**

**Filière des Sciences Financières et Comptabilité**



**Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences  
Financières et Comptabilité**

**Spécialité : finance d'entreprise**

**Sujet :**

**Analyse de la relation fiscal- comptable entre les besoins  
informationnels et les obligations fiscales  
Cas de l'ERGR Djurdjura et enquête par questionnaire**

Réalisé par :

-BELLILI Kanza

-BENAMRA Zineb

**Présenté devant le jury composé de :**

DAHAK Abdennour	Professeur	UMMTO	Président/Examineur
OUARAB Ali	MCA	UMMTO	Rapporteur
BENAMARA Karima	MCB	UMMTO	Examinatrice

**Promotion : 2023/2024**

## *Remerciements*

On tient à exprimer notre profonde gratitude à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire.

Tout d'abord, on remercie notre encadrant Mr OUARAB Ali, pour ses conseils avisés, son soutien constant et ses encouragements tout au long de ce projet. Sa disponibilité et son expertise ont été inestimables pour la bonne conduite de ce travail.

On tient à remercier l'ensemble du jury MR DAHAK Abdennour, et MME BENAMARA Karima pour leurs engagements et leurs soutiens tout au long de l'évaluation de notre mémoire.

On tient à exprimer notre reconnaissance à nos camarades et amies pour leurs encouragements et leur soutien moral, ainsi qu'à nos familles pour leurs patiences et leurs soutiens inconditionnels.

Enfin, on remercie les professionnels et les experts qui ont accepté de partager leurs expériences et leurs connaissances, apportant ainsi une dimension pratique et enrichissante à cette recherche.

À tous, on vous adresse nos sincères remerciements.

## *Dédicaces*

Je dédie ce travail à mes parents aimants, qui ont été ma source d'inspiration et de soutien tout au long de mon parcours. Leur amour, leur guidance et leur encouragement ont été décisifs pour m'apprêter à devenir la personne que je suis aujourd'hui. Je suis éternellement reconnaissant pour leur présence constante dans ma vie et ne peux jamais exprimer suffisamment ma gratitude pour tout ce qu'ils ont fait pour moi. Je les aime profondément et vais toujours chérir leur amour et leur soutien.

À mon frère Nassim et mes sœurs Karima et Yasmine, qui ont été mes confidents à travers les bons et les mauvais jours,

À ma grand-mère, dont le souvenir je vais toujours chérir et dont la sagesse continue de me guider,

À mon grand-père, dont la sagesse et l'amour je ne vais jamais oublier,

À mon oncle et son épouse aimable, ainsi qu'à mes tantes, qui ont toujours été là pour offrir des paroles d'encouragement et de soutien,

À mes merveilleux cousins, qui ont apporté joie et rire dans ma vie.

Toutes mes amies, Rania, Fatima, Chahinez, yasmine, yassmine,

Tous mes camarades que j'ai rencontrés au cours de ces années, je vous souhaite tout le succès et la bonne santé que vous méritez. Je suis reconnaissant de vous avoir rencontrés et de partager avec vous des moments inoubliables.

Merci à tous pour être une partie si importante de ma vie.

*B. Kanza*

## *Dédicaces*

À la lumière de ma joie, la source de mes efforts,  
La flamme de mon cœur, ma vie et mon bonheur,  
Celle qui s'est toujours sacrifier pour me voir réussir  
Que dieu te protège et te garde en bonne santé,

À toi ma Maman

À l'homme de ma vie, mon exemple éternel,  
Mon soutien morale et source de joie et de bonheur  
Que dieu te protège et te garde en bonne santé,

À toi mon père.

À ceux que j'aime beaucoup et qui m'ont

Soutenu tout au long de ce travail

À mes chères sœurs Fatma et Housna

À mes chers frères Ismail et Abdeljabar

À ma meilleure amie Rima

À mes amies Ouarda, Nadia, Romaissa, Fatima, yasmine et Rania

À mon binôme Kanza

À nos collègue et profs de master 2 Finance d'entreprise

À mon professeur Monsieur BOUCHAKOUR Omar

Et à tous les personnes qui ont contribué de près ou de loin

Pour ce travail soit réalisé.

**ZINEB**

## Résumé

La relation entre la comptabilité et la fiscalité est essentielle pour les entreprises, équilibrant les besoins informationnels des parties prenantes et les obligations fiscales imposées par les autorités. La comptabilité fournit des données cruciales pour la gestion, tandis que la fiscalité impose des règles strictes pour la conformité légale. Les entreprises doivent naviguer entre ces deux exigences, en maintenant des pratiques comptables rigoureuses et transparentes, et en optimisant leur charge fiscale de manière légale. Une bonne harmonisation de ces aspects est clé pour assurer la pérennité et la conformité des entreprises dans un environnement fiscal complexe. Une étude approfondie basée sur des recherches bibliographiques et une enquête par questionnaire révèlent que sur la relation entre la comptabilité et la fiscalité est une relation de connexion, et que cette dernière dépend de la comptabilité pour déterminer les bénéfices imposables, et pour la comptabilité, l'un de ses principaux objectifs est de répondre aux obligations fiscales. Cependant, malgré leur interdépendance, ils présentent encore de nombreuses différences en termes d'objectifs, de sources, et certaines pratiques comptables ne sont pas acceptées sur le plan fiscal. Mots clés : les besoins informationnels, obligations fiscales, la comptabilité.

## Abstract

The relationship between accounting and taxation is essential for businesses, balancing the informational needs of stakeholders and the fiscal obligations imposed by authorities. Accounting provides crucial data for management, while taxation imposes strict rules for legal compliance. Businesses must navigate between these two requirements, maintaining rigorous and transparent accounting practices and legally optimizing their tax burden. Good harmonization of these aspects is key to ensuring the sustainability and compliance of businesses in a complex tax environment. A thorough study based on bibliographic research and a questionnaire survey reveals that the relationship between accounting and taxation is one of connection, with taxation depending on accounting to determine taxable profits, and one of the main objectives of accounting being to meet tax obligations. However, despite their interdependence, they still present many differences in terms of objectives, sources, and certain accounting practices that are not accepted for tax purposes. Keywords: informational needs, tax obligations, accounting.

## ملخص

تعد العلاقة بين المحاسبة والضرائب ضرورية للأعمال التجارية، حيث توازن بين احتياجات المعلومات لأصحاب المصلحة والالتزامات الضريبية التي تفرضها السلطات. توفر المحاسبة بيانات مهمة للإدارة، بينما تفرض الضرائب قواعد صارمة للامتثال القانوني. يجب على الشركات التنقل بين هذين المطلبين، مع الحفاظ على ممارسات محاسبية دقيقة وشفافة وتحسين عبء الضرائب بشكل قانوني. إن التوافق الجيد بين هذين الجانبين هو المفتاح لضمان استدامة وامتثال الشركات في بيئة ضريبية معقدة. تكشف دراسة شاملة تعتمد على البحث البليوغرافي واستطلاع استبياني أن العلاقة بين المحاسبة والضرائب هي علاقة اتصال، حيث تعتمد الضرائب على المحاسبة لتحديد الأرباح الخاضعة للضريبة، وأن أحد الأهداف الرئيسية للمحاسبة هو الوفاء بالالتزامات الضريبية. ومع ذلك، على الرغم من تداخلهما، لا تزال هناك العديد من الفروقات بينهما من حيث الأهداف والمصادر وبعض الممارسات المحاسبية التي لا تُقبل لأغراض ضريبية.

الكلمات المفتاحية: احتياجات المعلومات، الالتزامات الضريبية، المحاسبة.

## Liste des tableaux

N°	Titre des tableaux	pages
<b>Tableau n° 01</b>	Performance des systèmes d'information	14
<b>Tableau n° 02</b>	Types de procédures d'audit	16
<b>Tableau n° 03</b>	Processus de la mission d'audit du système d'information	17
<b>Tableau n° 04</b>	Distinction en informatique et système d'information	20
<b>Tableau n° 05</b>	Avantage de l'utilisation d'un système d'information informatisé	23
<b>Tableau n° 06</b>	Les facteurs influençant la performance d'un SIC	29
<b>Tableau n° 07</b>	Les utilisateurs du SIC	31
<b>Tableau n° 08</b>	La structure du SIC	31
<b>Tableau n° 09</b>	Les principes de la fiscalité	44
<b>Tableau n° 10</b>	Le barème de l'IRG	47
<b>Tableau n° 11</b>	Divergences fiscal- comptables	56
<b>Tableau n° 12</b>	Le calcul du résultant comptable à partir du bilan comptable.	67
<b>Tableau n° 13</b>	L'actif du bilan de l'entreprise ERGR après les retraitements	68
<b>Tableau n° 14</b>	Passif du bilan de l'entreprise ERGR après les retraitements	69
<b>Tableau n° 15</b>	Le calcul du résultant comptable à partir du compte de résultat	70
<b>Tableau n° 16</b>	Compte de résultat par nature de l'entreprise ERGR après les retraitements.	70
<b>Tableau n° 17</b>	Les cadeaux offerts par la société au cours de l'année 2020.	72
<b>Tableau n° 18</b>	Retraitement fiscal des cadeaux publicitaires non déductibles.	72
<b>Tableau n° 19</b>	Retraitement fiscal des impôts et taxes non déductibles au cours de l'année 2020.	73
<b>Tableau n° 20</b>	Retraitement fiscal des amortissements non déductibles.	74
<b>Tableau n° 21</b>	Retraitement fiscal des amendes et pénalités.	74
<b>Tableau n° 22</b>	Retraitement fiscal des charges non déductible –Autre réintégrations.	75
<b>Tableau n° 23</b>	Retraitement fiscal des produits non imposables –Autre déductions.	75
<b>Tableau n° 24</b>	Tableau de détermination du résultat fiscal pour la société ERGR au cours de l'exercice 2020 (en DA).	76
<b>Tableau n° 25</b>	Tableau de détermination du résultat fiscal pour la société ERGR au cours de l'exercice 2021 (en DA).	77
<b>Tableau n° 26</b>	Répartition de l'échantillon selon le niveau d'éducation	81
<b>Tableau n° 27</b>	Répartition de l'échantillon selon l'âge	82
<b>Tableau n° 28</b>	Répartition de l'échantillon selon le genre	83
<b>Tableau n° 29</b>	Comment percevez- vous la relation entre la comptabilité et la fiscalité ?	84
<b>Tableau n° 30</b>	La comptabilité en Algérie telle qu'elle est appliquée en Algérie est-elle une comptabilité fiscale ?	85
<b>Tableau n° 31</b>	Les lois et règles fiscales ont-elles un impact significatif sur les informations contenues dans les états financiers ?	85

<b>Tableau n° 32</b>	Dans le SCF, existe-il des méthodes d'évaluation et de comptabilisation qui impactent négativement les recettes fiscales ?	85
<b>Tableau n° 33</b>	L'impôt différé permet-il de relier la comptabilité avec la fiscalité ?	86
<b>Tableau n° 34</b>	Les réintégrations et déductions résultantes des décalages permanents entre le SCF et la fiscalité sont-elles nombreuses ?	86
<b>Tableau n° 35</b>	Certains décalages temporaires peuvent-ils être éliminés si l'administration fiscale s'aligne avec les dispositions du SCF ?	87
<b>Tableau n° 36</b>	Dans le SCF, existe-il des méthodes d'évaluation et de comptabilisation qui impactent négativement les recettes fiscales ?	87
<b>Tableau n° 37</b>	L'administration fiscale effectue-t-elle des redressements fiscaux sur les entreprises qui s'alignent avec les règles fiscales en extra dans certains cas (abus de pouvoir) ?	87
<b>Tableau n° 38</b>	L'absence du marché financier actif en Algérie a-t-elle contribué à la situation actuelle de la relation fiscal-comptable ?	88

## Liste des figures

<b>N°</b>	<b>Titres des figures</b>	<b>Pages</b>
<b>Figure n° 01</b>	Production d'information à partir de données	06
<b>Figure n° 02</b>	Système de l'organisation de l'information comptable	28
<b>Figure n° 03</b>	Organigramme de L'ERGR Djurdjura.	68
<b>Figure n° 04</b>	Répartition de l'échantillon, selon le niveau d'éducation.	81
<b>Figure n° 05</b>	Répartition de l'échantillon, selon l'âge des répondants.	83
<b>Figure n° 06</b>	Répartition de l'échantillon, selon le genre.	84

## Liste des abréviations

<b>Abréviations</b>	<b>Signification</b>
<b>SI</b>	Système d'information
<b>SIC</b>	Système d'information comptable
<b>MSI</b>	Management des Systèmes d'Information
<b>DSI</b>	Direction des Systèmes d'Information
<b>RH</b>	Ressources Humaines
<b>SIRH</b>	Système d'Information des Ressources Humaines
<b>ERP</b>	Entreprises Ressources Processing
<b>PGI</b>	Progiciel de Gestion Intégré
<b>TPS</b>	Transaction Processing System
<b>CRM</b>	Costumer Relationship Management
<b>SCM</b>	Supply Chain Management
<b>TI</b>	Technology Information
<b>TVA</b>	Taxe sur la Valeur Ajoutée
<b>IRG</b>	Impôt sur le Revenu Global
<b>IBS</b>	Impôt sur les Bénéfices des Sociétés
<b>IFU</b>	Impôt Forfaitaire Unique
<b>CIDTA</b>	Code des Impôts Directs et Taxes Assimilées
<b>SNC</b>	Société en Nom Collectif
<b>SCS</b>	Société en Commandite Simple
<b>OPCVM</b>	Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
<b>IP</b>	Internet Protocol adress
<b>ANSEJ</b>	Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes
<b>ANADE</b>	Agence Nationale d'appui et de Développement de l'Entreprenariat
<b>ANGEM</b>	Agence Nationale de Gestion du micro Crédit

## Liste des annexes

<b>N°</b>	<b>Titres des annexes</b>	<b>pages</b>
<b>Annexe n° 01</b>	Balance générale 01	109
<b>Annexe n° 02</b>	Balance générale 02	109
<b>Annexe n° 03</b>	Balance générale 03	109
<b>Annexe n° 04</b>	Tableau d'amortissement 2020	110
<b>Annexe n° 05</b>	Tableau d'amortissement 2021	111
<b>Annexe n° 06</b>	Fiche d'imputation comptable	112
<b>Annexe n° 07</b>	Balance générale 04	112
<b>Annexe n° 08</b>	Balance générale 05	112
<b>Annexe n° 09</b>	Balance générale 06	113
<b>Annexe n° 10</b>	Balance générale 07	113
<b>Annexe n° 11</b>	Extrait Grand- Livre	113
<b>Annexe n° 12</b>	Balance générale 08	113
<b>Annexe n° 13</b>	Questionnaire	114

# Sommaire

<b>Introduction générale.....</b>	<b>1</b>
<b>Chapitre 1 : l'information : de la production à la présentation.....</b>	<b>4</b>
1. Présentation de l'information et systèmes d'information.....	5
2. Management des systèmes d'information.....	13
3. Système d'information comptable.....	25
<b>Chapitre 2 : de la relation comptabilité-fiscalité : connexion ou déconnexion ?.....</b>	<b>35</b>
1. De la conception comptable aux restrictions fiscales.....	36
2. De la fiscalité des entreprises.....	43
3. Nature de la relation entre la comptabilité et la fiscalité.....	52
<b>Chapitre 3 : analyse approfondie de la corrélation comptabilité-fiscalité.....</b>	<b>63</b>
1. Présentation de l'ERGR Djurdjura.....	64
2. Le passage du résultat comptable au résultat fiscal au sein de l'ERGR Djurdjura.....	67
3. Evaluation de la nature de la relation entre la comptabilité et la fiscalité.....	79
<b>Conclusion générale.....</b>	<b>91</b>

# **Introduction générale**

## Introduction générale

---

« Les gagnants seront ceux qui restructurent la manière dont l'information circule dans leur entreprise » Bill Gates

Dans le monde des affaires et la sphère financière, « tous les gens d'affaires ont besoin de l'information financière fournie par le système comptable afin de mieux contrôler les opérations quotidiennes et de planifier les activités et la croissance de leur entreprise »<sup>1</sup>.

La comptabilité est n'est donc qu'un système d'information qui permet de collecter, traiter et diffuser des informations relatives à l'activité de l'entreprise. Elle a pour objectif principal de présenter une image fidèle et concrète de la situation financière de l'entreprise.

La fiscalité, de son côté, représente l'ensemble des règles légales en matière d'imposition auxquelles une entreprise doit se conformer. Entre ces deux disciplines, des rapports sont maintenus autrement dit, la relation entre la comptabilité et la fiscalité est une relation de connexion ou de déconnexion, dans ce sillage, ROSSIGNOL, Jean- Luc précise qu'elles « entretiennent une relation impérieuse depuis plusieurs siècles, même si la naissance de cette relation remonte à la Première Guerre mondiale. L'évolution historique de ces relations, de l'époque antique à nos jours, a incontestablement contribué à la mise en place à la fois de l'autonomie du droit fiscal et d'une pratique fiscal-comptable des entreprises, elle a modifié, en outre, le teneur même de la profession comptable ».<sup>2</sup>

Les entreprises sont d'une part tenues d'appliquer les principes du système comptable financier dans le but de produire une information qualitative représentative de leurs réalités économiques et d'autre part déterminer le montant de l'impôt à payer à l'état et es collectivités au titre de ses activité exercées.la nature de relation entre la comptabilité et la fiscalité est différente d'un pays à un autre, certains pays connaissent un connexion entre la comptabilité et la fiscalité voir une connexion forte contrairement a d'autre pays ou chacun des discipline est indépendante de l'autre

### **Problématique de recherche :**

Les besoins informationnels des parties prenantes ne cessent de s'accroître et la comptabilité adopte des précédés des méthodes et des conceptions plus exhaustive pour produire une information qui satisfait qualitativement les partenaires de l'entreprise en matière d'information. L'Algérie fait partie des pays qui sont caractérisés par une connexion entre la comptabilité et la fiscalité de fait que la fiscalité se sert de la comptabilité de déterminer l'assiette imposable, de ce fait l'entreprise veille a trouver l'équilibre entre ces deux situation. De ce fait la question principale de cette recherche est posée de manière suivante :

***Les entreprises algériennes peuvent-elles répondre aux besoins informationnels des parties prenantes dans le cadre d'une relation forte entre la comptabilité et la fiscalité ?***

---

<sup>1</sup> MCMAHON, Daniel., GOSSELIN, Jocelyne., DESLAURIERS, Sylvie. *La comptabilité et les pme*. 2<sup>e</sup> éd, Montréal : Chenelière éducation, 2014, p. 04.

<sup>2</sup> ROSSIGNOL, Jean- Luc. Comptabilité et fiscalité : chronique d'une relation « impérieuse ». [En ligne]. *Comptabilité Contrôle Audit*, 1999, vol 05, n° 02, p. 5- 24. Format PDF. Disponible sur : [file:///C:/Users/user/Downloads/CCA\\_052\\_0005-6.pdf](file:///C:/Users/user/Downloads/CCA_052_0005-6.pdf) (consulté le 05/02/2024).

## **Introduction générale**

---

### **Questions secondaires**

- Comment l'information est-elle produite et présentée ?
- Quelle est la nature du système d'information au sein de l'entreprise et comment est-il géré et contrôlé ?
- Quelle est la nature de la relation entre la comptabilité et la fiscalité ?
- Quelles sont les convergences et divergences entre la comptabilité et la fiscalité ?

### **Objectifs de recherche**

**Premier objectif :** Explorer comment les entreprises peuvent équilibrer les besoins d'information pour la gestion interne avec les obligations de conformité fiscale.

**Deuxième objectif :** Analyser les points de convergence et de divergence entre les normes comptables et les règles fiscales pour comprendre leur impact sur les entreprises.

**Troisième objectif:** Connaitre la position et la conception des professionnels de comptabilité de nature de relation entre la comptabilité et la fiscalité

### **Motifs du choix (subjectif et objectif).**

#### **Subjectifs :**

- Le désir d'acquérir des connaissances et de perfectionner ses compétences dans ce domaine.
- L'aspiration à évoluer professionnellement dans le domaine de la fiscalité à l'avenir.

#### **Objectifs :**

- La disponibilité de l'information dans ce domaine.
- L'importance du sujet dans le contexte actuel de la comptabilité et de la fiscalité.

### **Méthodologie de recherche :**

Pour répondre à la problématique posée et réaliser les objectifs de cette recherche nous avons adopté une démarche méthodologique basée sur :

- Une visée descriptive, en nous appuyant sur des recherches bibliographiques et documentaires pour collecter les données et informations nécessaires. Cela inclut la consultation d'ouvrages en langue française et anglaise, des thèses de doctorat et mémoires de magistère, nous avons également consulté beaucoup d'articles, des sites internet, et les journaux officiels algériens.
- Une visée analytique : Nous avons également mené une enquête par questionnaire au cours duquel nous avons interrogé plusieurs experts en comptabilité.
- Nous nous sommes basés également sur la méthode de l'étude de cas pour comprendre le processus de passage de résultat comptable au résultat fiscal au sein de l'entreprise choisi comme lieu de stage.

### **Structure de recherche**

Notre recherche s'organise en trois chapitres : deux chapitres théoriques et un chapitre pratique :

#### **Chapitre 01 : l'information : de la production à la présentation**

- La première section est consacrée à l'étude de l'information, en explorant ses nombreuses définitions. Elle examine le cadre conceptuel de l'information, discute du rôle et de l'importance de l'information, et analyse le cadre conceptuel du système d'information. Elle traite également du rôle et des objectifs du système d'information.
- Dans la deuxième section, nous abordons le management du système d'information, en évaluant la performance du système d'information. Nous procédons à un audit du système d'information et analysons les différents types du système d'information. Cette section examine également le système d'information dans un environnement technologique et sophistiqué.
- La troisième section se concentre sur le système d'information comptable. Elle définit le système d'information comptable et discute de son importance. Elle identifie les éléments clés d'un SIC, y compris les facteurs de performance, les utilisateurs, la structure et le cycle. Enfin, cette section explore la relation entre le système d'information comptable et la technologie.

#### **Chapitre 02 : de la relation comptabilité- fiscalité : connexion et déconnexion**

- La première section traite de la transition de la conception comptable aux contraintes fiscales, des principes comptables fondamentaux à la production d'informations financières, des caractéristiques qualitatives de ces informations, et des parties prenantes impliquées. Nous examinons également la théorie générale de l'impôt.
- La deuxième section se concentre sur la fiscalité des entreprises, en définissant les objectifs du droit fiscal, les principes qui le régissent, ainsi que le système fiscal spécifique à l'Algérie, y compris les principaux impôts et taxes en vigueur dans le pays.
- Enfin, dans la troisième section, nous explorons la relation intrinsèque entre la comptabilité et la fiscalité, en analysant les divergences et les convergences entre ces deux domaines. Nous étudions également le processus de transition du résultat comptable au résultat fiscal, ainsi que des concepts avancés tels que l'impôt différé et l'imposition différée.

#### **Chapitre 03 : analyse approfondie de la corrélation comptabilité-fiscalité**

- La première section est dédiée à la présentation de l'ERGR, en retraçant son historique, en détaillant ses missions principales et en décrivant son organigramme.
- La deuxième section se concentre sur le processus de transition du résultat comptable au résultat fiscal au sein de l'ERGR Djurdjura.
- La troisième section est dédiée à la présentation et à l'analyse des résultats d'une enquête que nous avons menés auprès des comptables professionnels. Cette enquête avait pour objectif d'explorer la corrélation entre les pratiques comptables et les exigences fiscales.

**Chapitre 01 :**  
**l'information : de la**  
**production à la**  
**présentation**

**Introduction du chapitre :**

L'information joue un rôle crucial dans la prise de décision au sein des entreprises et c'est la base des systèmes d'information. La bonne gestion de l'information permet d'améliorer la performance de l'entreprise, mais aussi de maintenir une compétitivité sur le marché. Ce chapitre explore les concepts fondamentaux liés à l'information, y compris son cadre conceptuel, ainsi que le rôle et les objectifs des systèmes d'information. Nous aborderons la manière dont l'information est produite, transformée et utilisée, en mettant en lumière son importance dans divers contextes, comme politique, social, scientifique, éducatif et économique.

Ce chapitre vise à fournir une compréhension approfondie de la manière dont l'information est structurée, traitée et utilisée pour aider et faciliter les opérations et la stratégie des entreprises. En analysant les cadres conceptuels de l'information et des systèmes d'information, nous chercherons à démontrer comment une gestion efficace de ces éléments peut améliorer la prise de décision, favoriser l'innovation et accroître la compétitivité des entreprises. Le chapitre est structuré en trois sections principales :

- La première section traite de la présentation de l'information et du système d'information, en définissant l'information, son rôle.
- La seconde section se concentre sur la gestion des systèmes d'information, examinant la performance, l'audit, et les différents types de systèmes d'information dans un environnement technologique sophistiqué.
- La troisième section porte spécifiquement sur le système d'information comptable, détaillant ses définitions, son importance, ses éléments clés et son intégration technologique.

## 1. Présentation de l'information et le système d'information

Dans cette section, nous allons explorer la notion d'information ainsi que ses divers concepts qui servent de matière première aux systèmes d'information. Nous aborderons également les différentes définitions du système d'information, ses objectifs et rôle dans l'entreprise.

### 1.1. Le cadre conceptuel de l'information

Nous commençons par définir l'information ainsi que les divers concepts qui y sont associés.

#### 1.1.1. Définitions de l'information

Le concept d'information a suscité l'intérêt de nombreux auteurs et chercheurs dans différents domaines, et a été étudié et abordé selon diverses approches.

Il existe différentes interprétations du mot « information » dans le domaine de la théorie de l'information. Différents chercheurs lui ont attribué diverses interprétations. Plusieurs de ces définitions pourraient être bénéfiques dans des contextes particuliers, ce qui nécessitera une étude approfondie et une reconnaissance durable. Il est peu probable qu'un seul concept d'information englobe de manière adéquate les nombreuses applications potentielles dans ce domaine général.<sup>1</sup>

Les définitions de l'information varient selon les contextes et les disciplines, le dictionnaire Larousse définit l'information comme : Tout événement, tout fait, tout jugement porté à la connaissance d'un public plus ou moins large.

Le terme information a une origine latine. *Informatio* a deux significations fondamentales, « à savoir l'action de donner une forme à quelque chose de matériel », ainsi que « l'acte de communiquer des connaissances à une autre personne ».<sup>2</sup>

Pour Roger R. Flynn « Un besoin d'information résulte d'une action bloquée par manque de connaissances »<sup>3</sup>, on constate que la connaissance est un pilier fondamental de l'information, et ces deux concepts sont étroitement liés.

##### 1.1.1.1. L'information et la connaissance

La connaissance est souvent comparée à l'information, avec des énoncés comme « l'information est la connaissance des faits » et « la connaissance est l'information traitée d'un

---

<sup>1</sup> FLORIDI, Luciano. *Information: a very short introduction*. New York: Oxford University Press, 2010, p. 01.

<sup>2</sup> CAPPURO, Rafeal. *Past, present, and future of the concept of information*. [En ligne]. Triple C Communication Capitalism & Critique open access journal for a global sustainable information Society, novembre 2009, vol. 07, n° 02, p. 125-141. Disponible sur : <https://www.triple-c.at/index.php/tripleC/article/view/113> (consulté le 10/02/2024).

<sup>3</sup> FLYNN, Roger R. *An introduction to information science*. [En ligne]. New York : MARCEL DEKKER, INC, 1987, p. 01. Format PDF. Disponible sur : [https://www.google.dz/books/edition/An\\_Introduction\\_to\\_Information\\_Science/3moLXEWwacMC?hl=fr&gbpv=1&pg=PP7&printsec=frontcover](https://www.google.dz/books/edition/An_Introduction_to_Information_Science/3moLXEWwacMC?hl=fr&gbpv=1&pg=PP7&printsec=frontcover) (consulté le 10/02/2024).

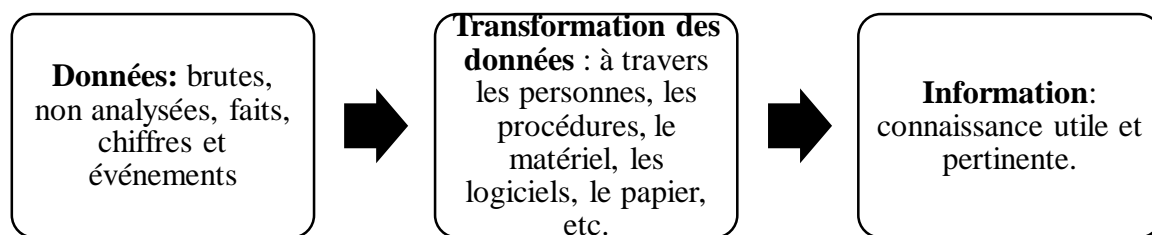
point de vue »<sup>1</sup>. Cependant, l'information est une représentation de la connaissance, cette dernière repose sur la capacité à interpréter et agir avec l'information.<sup>2</sup> Les informations se transforment en connaissances par le processus d'attribution de sens. Initialement, les informations manquent de signification jusqu'à ce qu'elles soient interprétées par un être vivant, moment où elles deviennent des informations informées. Des parties de ces informations informées peuvent ensuite être intégrées dans les connaissances existantes.<sup>3</sup>

#### 1.1.1.2.L'information et les données

Les données sont composées d'informations de base, non affinées et généralement non filtrées, qui consistent en des signaux et des signes bruts. Ces signaux et signes sont ensuite traités et transformés afin de leur conférer une signification et une utilité.<sup>4</sup>

« Les données sont omniprésentes et sont utilisées dans tous les aspects de la vie sociale. Elles sont collectées, codées, interprétées et utilisées dans toute une gamme de pratiques sociales, qui sont façonnées par les modèles de production et de consommation de contextes sociaux et secteurs spécifiques ».<sup>5</sup>

**Figure N° 01** : Production d'information à partir de données.



**source** : BODDY, Davis., BOONSTRA, Albert., KENNEDY, Graham. *Managing information systems: an organisational perspective*. Londres : Pearson Education, 2001, p. 06.

<sup>1</sup> AHENKORAH-MARFO, Michael. *Clarifying concepts of knowledge and information*. [En ligne]. Journal of Knowledge Management Practice, juin 2012, Vol. 13, n°. 02, p. 1-15. Disponible sur : [https://www.researchgate.net/publication/310458118\\_Clarifying\\_concepts\\_of\\_knowledge\\_and\\_information\\_Literature\\_review](https://www.researchgate.net/publication/310458118_Clarifying_concepts_of_knowledge_and_information_Literature_review) (consulté le 10/02/2024).

<sup>2</sup> CHARLET, Jean. *L'ingénierie des connaissances, entre science de l'information et sciences de gestion, entre la connaissance et l'organisation, l'activité collective*. [En ligne]. Philippe Lorino éd, Paris : la découverte, 2004, p. 07. Format PDF. Disponible sur : [https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_00000805v1/document](https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000805v1/document) (consulté le 11/02/2024).

<sup>3</sup> BATES, Marcia J. *Information and knowledge: an evolutionary framework for information science*. [En ligne]. Information Research : An International Electronic Journal, juillet 2005, vol. 10, n° 04. Format PDF. Disponible sur : <https://informationr.net/ir/10-4/paper239.html> (consulté le 11/02/2024).

<sup>4</sup> LIEW, Anthony. *Understanding data, information, knowledge and their inter-relationships*. [En ligne]. Journal of knowledge management practice, juin 2007, vol. 08, n° 02. Disponible sur : <http://www.tlinc.com/articl134.htm> (consulté le 12/02/2024).

<sup>5</sup> WESSELS, Bridgette., FINN, Rachel., wadhwa, Kush., et al. *Open data and the knowledge society*. [En ligne]. Amsterdam : Amsterdam University Press, 2017, p. 26-43. Format PDF. Disponible sur : [https://www.jstor.org/stable/j.ctt1pk3jhq.6?searchText=information+data+knowledge&searchUri=%2Faction%2FdoBasicSearch%3FQuery%3Dinformation%2Bdata%2Bknowledge%26so%3Drel&ab\\_segments=0%2Fbasic\\_search\\_gsv2%2Fcontrol&refreqid=fastly-default%3Ad246f9b58328ee92d9fd36a80022b203&seq=2](https://www.jstor.org/stable/j.ctt1pk3jhq.6?searchText=information+data+knowledge&searchUri=%2Faction%2FdoBasicSearch%3FQuery%3Dinformation%2Bdata%2Bknowledge%26so%3Drel&ab_segments=0%2Fbasic_search_gsv2%2Fcontrol&refreqid=fastly-default%3Ad246f9b58328ee92d9fd36a80022b203&seq=2) (consulté le 12/02/2024).

### 1.1.1.3. Information, données, connaissance

L'association des trois concepts, « information, données et connaissance », semble suggérer une structure hiérarchique : les données sont regroupées pour former l'information, et la connaissance émerge de la compilation de l'information. Cependant, cette perception n'est pas totalement exacte.<sup>1</sup>

Les données représentent des observations ou des faits hors contexte qui, par conséquent, n'ont pas de signification directe. L'information résulte de la mise en place des données dans un contexte significatif, souvent sous forme de message. La connaissance est ce que nous venons à croire et à valoriser sur la base de l'accumulation organisée de manière significative d'informations (messages) par le biais de l'expérience, de la communication ou de l'inférence. La connaissance peut varier également de : générale, qui est large, disponible publiquement et indépendante d'événements particuliers, à spécifique, qui, en revanche, est spécifique au contexte (les deux catégories de contexte et contextuelles doivent être décrites/définies par l'entreprise).<sup>2</sup>

### 1.1.1.4. L'information et la communication

Lorsque nous communiquons, nous poursuivons souvent deux objectifs extrêmes : transmettre un message de manière précise et univoque, ou bien susciter des impressions complexes chez les récepteurs sans contrôle sur celles-ci.<sup>3</sup>

« D'une façon générale, il y a communication chaque fois qu'un organisme quelconque, et un organisme vivant en particulier, affecte un autre organisme en le modifiant ou en modifiant son action à partir de la transmission d'une information ». <sup>4</sup>

L'information et la communication sont deux faces de la même pièce, en analysant les définitions de ces deux concepts, La communication consiste à transmettre un message sélectionné à un autre moment. Une théorie de l'information et de la communication devrait

---

<sup>1</sup> ZINS, Chaims. *Conceptuel approaches for defining data, information and knowledge*. [En ligne]. Journal of the American Society for information science and technology, février 2007, vol. 58, n° 04, p. 497-493. Disponible sur :

[https://www.researchgate.net/publication/220432993\\_Conceptual\\_approaches\\_for\\_defining\\_data\\_information\\_and\\_knowledge](https://www.researchgate.net/publication/220432993_Conceptual_approaches_for_defining_data_information_and_knowledge) (consulté le 12/02/2024).

<sup>2</sup> PAPOUTSAKIS, Charalampos (Harris). *The Contribution of Shared Knowledge and Information Technology to Manufacturing Performance: An Evaluation Model*. [En ligne]. Thèse de doctorat, management, Barcelone : Université polytechnique de Catalogne, 2005, p. 42. Format PDF. Disponible sur : <https://upcommons.upc.edu/handle/2117/94081> (consulté le 12/01/2024).

<sup>3</sup> NOY, Claire., RUIZ, Jacques. *Vers une conception globalisée des systèmes d'information intégrant tous leurs usages*. [En ligne]. Revue des sciences de gestion, 2007, vol. 223, n° 01, p. 87-99. Format PDF. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-des-sciences-de-gestion-2007-1-page-87.htm> (consulté le 12/02/2024).

<sup>4</sup> AMADO, Gilles., GUITTET, André. Communication et théorie de l'information. In : *Dynamique des communications dans les groupes*. [En ligne]. 6<sup>e</sup> éd. Paris : Armand Colin, 2012, p. 05-10. Disponible sur : <https://www.cairn.info/dynamique-des-communications-dans-les-groupes--9782200278670-page-5.htm> (consulté le 13/02/2024).

expliquer comment mesurer l'information et transmettre efficacement un message à travers un canal spécifique.<sup>1</sup>

## 1.2. Rôle et importance de l'information

L'information constitue un élément essentiel de notre quotidien, imprégnant divers domaines et représentant une nécessité importante.

### 1.2.1. Rôle

L'information a un rôle crucial, et elle est considérée comme :<sup>2</sup>

- Un outil de communication interne et externe.
- Un outil de prise de décision.
- Un instrument du travail collaboratif.

### 1.2.2. Importance

L'information joue un rôle crucial dans divers contextes, influençant de manière significative les domaines politique, sociale, scientifique, éducative, et économique.

#### 1.2.2.1. Contexte politique et social

« Le droit à l'information permet l'exercice de tous les autres droits »<sup>3</sup>, dans la vie des citoyens l'information leur permet de participer activement à la vie démocratique. « Les gouvernements démocratiques estiment que pour qu'une démocratie soit réussie, ses citoyens doivent être bien informés. Sinon, comment peuvent-ils participer aux décisions du gouvernement ? L'information est nécessaire non seulement pour les décisions politiques, mais aussi pour les décisions quotidiennes. »<sup>4</sup>

#### 1.2.2.2. Contexte scientifique et éducatif

Le pilier fondamental sur lequel la science et la connaissance sont construites est l'information. L'essence de la recherche cesserait d'exister sans elle. La demande d'information par les scientifiques a considérablement augmenté en raison de plusieurs facteurs : une augmentation du nombre de scientifiques, une demande plus rapide et une couverture

---

<sup>1</sup> VISWANATH, K. *Communicating information*. [En ligne]. Resonance, Journal of Science Education, février 2002, vol. 07, p. 26-32. Format PDF. Disponible sur : <https://www.ias.ac.in/public/Volumes/reso/007/02/0026-0032.pdf> (consulté le 13/02/2024).

<sup>2</sup> FORSTER, Marc. *Information literacy in the workplace*. [En ligne]. Londres : Facet Publishing, 2017, p. 04, 11, Format PDF. Disponible sur : [https://books.google.dz/books?hl=fr&lr=&id=Oj-0DgAAQBAJ&oi=fnd&pg=PR7&dq=informationhelps+collaboratif+workplace&ots=vyoDrFLP7d&sig=VVqot4krLyEu1rvmJj06BI5IFaM&redir\\_esc=y#v=onepage&q&f=false](https://books.google.dz/books?hl=fr&lr=&id=Oj-0DgAAQBAJ&oi=fnd&pg=PR7&dq=informationhelps+collaboratif+workplace&ots=vyoDrFLP7d&sig=VVqot4krLyEu1rvmJj06BI5IFaM&redir_esc=y#v=onepage&q&f=false) (consulté le 15/02/2024)

<sup>3</sup> CRAIG, Alexander. *Information and politics : Towards greater government intervention ?*. [En ligne]. International journal, 1979, vol. 34, n° 02, p. 209-226. Disponible sur : <https://www.jstor.org/stable/40201750?read-now=1&seq=1> (consulté le 15/02/2024).

<sup>4</sup> PULVER, Beth A., ADCOCK, Donald C. *Understanding the importance of information*. Essex : Heinemann Library, 2009, p. 16.

géographique et interdisciplinaire élargie. Parallèlement, l'offre d'information a également augmenté, aggravant ainsi le problème de la demande.<sup>1</sup>

### 1.2.2.3. Contexte économique

- L'information est l'une des principales ressources du développement économique, De plus, elle favorise la compétitivité et la productivité des entreprises en encourageant l'innovation et en optimisant l'utilisation des ressources.

- L'information est la matière première de la décision.<sup>2</sup> Elle permet aux parties prenantes de comprendre les défis, d'évaluer les options disponibles et de choisir la meilleure façon d'atteindre les objectifs communs. La prise des décisions essentielles et les décisions stratégiques sont basées sur l'acquisition et la compréhension précise des informations.

- Les chercheurs et les praticiens reconnaissent que l'information est une ressource économique précieuse. Pour rivaliser efficacement dans les industries, un programme d'information bien planifié est essentiel, bien que complexe, nécessitant une diversité d'informations pour différents publics et à différents moments.<sup>3</sup>

- « L'information est un facteur de motivation, d'intérêt, de cohésion sociale en entreprise. La prise en compte de l'individu dans le fonctionnement de l'entreprise est de nos jours la base autour de laquelle tourne l'essentiel des besoins en entreprise ». <sup>4</sup>

- Dans le marketing moderne, l'information est cruciale. Cette approche personnalisée du marketing aide les annonceurs à cibler leur marché et les consommateurs à voir les publicités qui les intéressent. En utilisant les données clients, les entreprises peuvent créer des produits adaptés, augmentant ainsi la valeur du marketing pour tous.<sup>5</sup>

### 1.3. Le cadre conceptuel du système d'information

Après avoir défini l'information et son importance, nous allons maintenant étudier la définition du système d'information, et nous analysons comment il est structuré et ses objectifs et son rôle.

---

<sup>1</sup> MENZEL, Herbert. *The Information Needs of Current Scientific Research*. [En ligne]. The Library Quarterly : Information, Community, Policy, janvier 1964, vol. 34, n° 01, p. 4-19. Format PDF. Disponible sur : [https://www.jstor.org/stable/4305417?read-now=1&seq=3#page\\_scan\\_tab\\_contents](https://www.jstor.org/stable/4305417?read-now=1&seq=3#page_scan_tab_contents) (consulté le 15/02/2024).

<sup>2</sup> CECCHI, Catherine. La place de l'information dans la décision en santé publique. [En ligne]. *Santé Publique*, 2008, vol. 20, n° 04, p. 387-394. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-sante-publique-2008-4-page-387.htm> (consulté le 16/02/2024).

<sup>3</sup> HARMAN, Keith A. *The role and importance of managing information for competitive positioning in economic development*. New Jersey : Ablex Publishing Corporation, 1990, p. 28-29.

<sup>4</sup> TCHOUASSI, Gérard. *Les besoins en information dans les entreprises*. [En ligne]. Revue congolaise de gestion, 2017, vol. 24, n° 02, p. 63-92. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-congolaise-de-gestion-2017-2-page-63.htm> (consulté le 17/02/2024).

<sup>5</sup> SHAPIRO, Carl., VARIAN, Hal R. *Information rules, a strategic guide to the network economy*. [En ligne]. Brighton : Harvard Business Press, 1999, p. 7-8. Format PDF. Disponible sur : [https://books.google.dz/books?hl=fr&lr=&id=aE\\_J4Iv\\_PVEC&oi=fnd&pg=PP15&dq=how+does+information+effect+economy&ots=o4Ej2Zi9LV&sig=NezNtKOEqDDjwmlkfRyKHrTjmGY&redir\\_esc=y#v=onepage&q=how%20does%20information%20effect%20economy&f=false](https://books.google.dz/books?hl=fr&lr=&id=aE_J4Iv_PVEC&oi=fnd&pg=PP15&dq=how+does+information+effect+economy&ots=o4Ej2Zi9LV&sig=NezNtKOEqDDjwmlkfRyKHrTjmGY&redir_esc=y#v=onepage&q=how%20does%20information%20effect%20economy&f=false) (consulté le 17/02/2024).

### 1.3.1. La définition d'un système d'information.

« Une organisation a pour objectif de produire des biens et des services. Afin de d'atteindre ces objectifs, elle va développer une stratégie et des métiers. Pour réaliser cette stratégie, elle va mettre en œuvre des activités structurées autour des processus métiers. Ces derniers ont besoin d'informations pour être réalisés. Par conséquent, que l'on appelle le système d'information ».<sup>1</sup>

Chaque entité, quelle que soit sa mission ou sa taille, possède un système d'information afin de soutenir ses opérations internes et ses interactions externes.<sup>2</sup> Les systèmes d'information ont émergé en raison de la nécessité des organisations de collecter et de traiter des informations et des données diverses.<sup>3</sup>

La notion du système d'information a été largement commentée et a fait l'objet de nombreuses définitions, on trouve une grande variété des définitions selon le domaine. Certains auteurs parlent de « système d'information pour le management », d'autres de « système d'information organisationnel », d'autres encore de « système de traitement de l'information ».<sup>4</sup>

Cegielski définit le système d'information comme un système qui « collecte, traite, stocke, analyse et diffuse des informations dans un but spécifique ».<sup>5</sup>

Pour Reix le SI est « un ensemble organisé de ressources (personnes, données, procédures, matériels, logiciels) permettant d'acquérir, de traiter, de stocker, des informations (sous formes de données, textes, images, sons), dans et entre organisations ».<sup>6</sup>

Une définition récente considère le système d'information comme « un ensemble d'acteurs sociaux qui mémorisent et transforment et utilisent des modes opératoires ».<sup>7</sup>

---

<sup>1</sup> ARDUIN, Pierre Emmanuel., GRUNDSTEIN, Michel., ROSENTHAL-SABROUX, Camille. *Système d'information et de connaissance*. [En ligne]. 4<sup>e</sup> éd, Londres : ISTE Group, 2015, p. 25. Format PDF. Disponible sur :

[https://books.google.dz/books?hl=fr&lr=&id=6odmDwAAQBAJ&oi=fnd&pg=PA5&dq=information+et+connaissance&ots=piC1M7VT4K&sig=j3\\_jjs6X7g2cQc9EKGXpMrP9b6I&redir\\_esc=y#v=onepage&q=information%20et%20connaissance&f=false](https://books.google.dz/books?hl=fr&lr=&id=6odmDwAAQBAJ&oi=fnd&pg=PA5&dq=information+et+connaissance&ots=piC1M7VT4K&sig=j3_jjs6X7g2cQc9EKGXpMrP9b6I&redir_esc=y#v=onepage&q=information%20et%20connaissance&f=false) (consulté le 17/02/2024).

<sup>2</sup> HAMIDI, Sihem Ikram., BOUCHAMA, Chouam. *Gouvernance des systèmes d'information au cœur de la transformation digitale, cas d'alliance assurance*. [En ligne]. *Entreprise review*, 2022, vol. 20, n° 01, p. 235-249. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/197684> (consulté le 17/02/2024).

<sup>3</sup> KING, John Leslie., LYYTINEN Kalle. *Information systems, the state of the field*. New Jersey: John Wiley and sons, Inc, 2006, p. 04.

<sup>4</sup> MORLEY, Chantal., BIA-FIGUEIREDO, Marie., GILLETTE, Yves. *Processus métiers et systèmes d'information : gouvernance, management, modélisation*. [En ligne]. 3<sup>e</sup> éd, Paris : Dunod, 2011, p. 24.

<sup>5</sup> CEGIELSKI, Rainer. *Introduction to information systems, supporting and transforming business*. [En ligne]. 4<sup>e</sup> éd, New Jersey: john wiley and sons, Inc, 2012, p. 12. Format PDF. Disponible sur : [http://repo.darmajaya.ac.id/4450/1/Introduction%20to%20Information%20Systems\\_%20Supporting%20and%20Transforming%20Business%20%28%20PDFDrive%20%29.pdf](http://repo.darmajaya.ac.id/4450/1/Introduction%20to%20Information%20Systems_%20Supporting%20and%20Transforming%20Business%20%28%20PDFDrive%20%29.pdf) (consulté le 18/02/2024).

<sup>6</sup> REIX, Rober., FALLERY, Bernard., KALIKA, Michel., et al. *Systèmes d'information et management*. 8<sup>e</sup> éd, Paris : Vuibert, 2023, p. 02.

<sup>7</sup> MAHRRAR, Amina., KERZABI, Abdelatif. *Le système d'information en Algérie : un saut compétitif pour les entreprises algériennes*. [En ligne]. *Les cahiers du MECAS*, décembre 2021, vol. 17, n° 04, p. 271-281. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/174439> (consulté le 18/02/2024).

Dans le contexte de l'entreprise le SI est « représente l'ensemble des ressources internes ou externes, utilisateurs, outils, données qui contribuent au traitement (numérique ou non) de l'information ». <sup>1</sup>

Pour dire qu'un système d'information est bon, il doit avoir ces caractéristiques :

«- Une conception du système en fonction des besoins perçus par les utilisateurs en s'assurant de leur adhésion au système.

- Une orientation du SI pertinente et non vers la quantité d'informations.

- Une prise en compte du gain et du coût relatifs du SI, coopération étroite entre la direction et les utilisateurs.

- S'assurer de la compréhension du système par la direction.

- S'assurer de la compréhension du type d'activité de l'entreprise et de la façon dont le système intervient dans son fonctionnement.

- Fournir les états intermédiaires nécessaires à l'élaboration d'un tableau de bord.

- S'assurer de l'intégration effective entre les sous-systèmes.

- Faciliter l'évolution, la continuité et l'adaptation du SI» <sup>2</sup>

### 1.3.2. Les composants du système d'information

Le SI combine plusieurs éléments et se compose de différentes ressources, comme suivant <sup>3</sup> :

- **Personnes** : il n'y a pas de système sans personnes, ce sont soit des utilisateurs, c'est-à-dire des employés, des cadres, qui, pour, l'exécution de leurs tâches, consomment l'information produite par le système ou contribuent à l'acquisition, au stockage, au traitement ou à la communication d'informations. Soit des spécialistes des systèmes d'information (analystes, programmeurs, opérateurs, etc.) dont la fonction exclusive consiste à concevoir, implanter, faire fonctionner un système d'information.

- **Matériel** : cela inclut tous les dispositifs physiques utilisés : unités centrales et périphériques, stations de travail, réseaux de communication, etc., et les différents supports de l'information (feuilles de papiers, disques magnétiques, etc.).

- **Logiciels et procédures** : dans l'hypothèse (la plus fréquente) où le SI comporte des ordinateurs, le logiciel correspond à l'ensemble des programmes d'application et de service nécessaires à leur fonctionnement. Ces phases automatiques de traitement sont généralement articulées avec des phases manuelles au sein d'une procédure décrivant le fonctionnement

---

<sup>1</sup> LEGREZNI, Christophe. *Informatique, numérique et système d'information : définitions, périmètres, enjeux économique*. [En ligne]. Vie et science de l'entreprise, 2015, vol. 200, n° 02, p. 49-76. Disponible sur : [file:///C:/Users/user/Downloads/VSE\\_200\\_0049.pdf](file:///C:/Users/user/Downloads/VSE_200_0049.pdf) (consulté le 18/02/2024).

<sup>2</sup> NAAS, Abdelkader. *Système d'information et organisation de l'entreprise : cas de SONATRACH*. [En ligne]. Al bashaer economic journal, aout 2023, vol. 09, n° 02, p. 582-598. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/230895> (consulté le 19/02/2024).

<sup>3</sup> BELCHAOUI, Ahmed. Le système d'information à l'épreuve de l'organisation, cas de l'entreprise de télécommunication « Algérie Telecom ». [En ligne]. Mémoire de magistère. Science de gestion, Tlemcen université Abou Bekr Belkaid, 2015, p. 39. Format PDF. Disponible sur : <https://bucket.theses-algerie.com/files/repositories-dz/2419060791454736.pdf> (téléchargé le 19/02/2024).

d'ensemble. En l'absence de matériel informatique, les procédures sont manuelles et il n'ya pas lieu de préparer des logiciels.

- **Données** : sous les formes variées (caractères alphanumériques, textes, images, sons, etc.)

#### **1.4.Rôle et objectifs du système d'information**

Le système d'information joue un rôle crucial dans les organisations et Il accomplit de nombreux objectifs.

##### **1.4.1. Rôle**

À partir des définitions que nous avons examinées, il apparaît que le système d'information est :

- Une aide pour la prise de décision.
- Un outil de coordination des différentes activités de l'entreprise.
- Un outil de contrôle de l'évaluation d'organisation.

##### **1.4.2. Les objectifs du système d'information**

- «Les systèmes d'information offrent une opportunité de changer la manière dont les gens travaillent ensemble.
- Les systèmes d'information interviennent dans presque tous les aspects de l'entreprise.
- Les systèmes d'information créent des opportunités commerciales et de nouvelles stratégies.
- Les systèmes d'information peuvent aider à lutter contre les défis commerciaux posés par les concurrents. »<sup>1</sup>
- Le système d'information permet à l'organisation de développer, produire, commercialiser et livrer de nouveaux produits ou services ou des versions améliorées basés sur l'information, et favorise une intégration plus efficace de l'utilisation de l'information dans les processus de création de valeur de l'organisation.<sup>2</sup>

En conclusion, l'information et les systèmes d'information sont des éléments essentiels de la société moderne qui soutiennent la concurrence, encouragent l'innovation et facilitent la prise de décision. Son utilisation stratégique est essentielle pour surmonter les obstacles et relever les défis.

---

<sup>1</sup> XUS, Jun., QUADDUS, Mohammed. *Managing information systems : ten essential topics*. Paris : Atlantis press, 2013, p. 04.

<sup>2</sup> WARD, Ward., PEPPARD, JOE. *Strategic planning for information systems*. 3<sup>e</sup> éd, Sussex de l'ouest : John wiley and sons Ltd, p. 26.

## 2. Management des systèmes d'information

Dans cette section, nous verrons la performance du système d'information et comment il est audité, et ses différents types et comment la technologie a été intégrée au système d'information. Mais il faut d'abord définir le management des systèmes d'information. Le management peut être défini comme « l'ensemble des tâches permettant de conduire une opération quelconque à bonne fin ». <sup>1</sup>Cette définition met l'accent sur le rôle du management dans l'accomplissement des objectifs. Lorsqu'on applique cette définition au contexte du système d'information, ça nous permet de définir le management des systèmes d'information (MSI) comme un système d'information utilisant des procédures formalisées pour fournir aux gestionnaires à tous les niveaux et dans toutes les fonctions des informations appropriées provenant de toutes les sources pertinentes (tant internes qu'externes à l'entreprise), pour leur permettre de prendre des décisions rapides et efficaces concernant la planification, la direction et la supervision des activités relevant de leur compétence. <sup>2</sup>

### 2.1. Performance du système d'information

Inspiré de l'anglais, le concept de la « performance » qui renvoie à l'idée de conduire une action pour réaliser des objectifs, <sup>3</sup>un système d'information dite performant par rapport à son efficacité et à sa capacité à atteindre les objectifs définis, et réaliser les fonctions du système d'information.

#### 2.1.1. Les fonctions principales du système d'information

Le système d'information remplit plusieurs fonctions, parmi lesquelles :

- *Collecte de l'information* : rassemblez les données qui reflètent l'activité du système dans son environnement, fournissant ainsi une base pour une analyse approfondie et une prise de décision éclairée. Ces informations primaires sont essentielles pour comprendre le contexte opérationnel et identifier les tendances significatives. <sup>4</sup>
- *Stockage de l'information* : « cette fonction correspond à la capacité du système à stocker de manière durable et stable les informations. Cette fonction suppose l'utilisation de moyens techniques (disques durs, ...) et organisationnels (méthodes d'archivage, de protection). » <sup>5</sup>
- *Traitement de l'information* : le processus de traitement de l'information implique la modification du contenu ou de la structure de celle-ci, que ce soit par le biais de programmes

---

<sup>1</sup> MORLEY, Chantal. *Management d'un projet système d'information : principes, techniques, mise en œuvre et outil*. 6<sup>e</sup> éd. Paris : DUNOD, 2008, p. 12.

<sup>2</sup> LUCEY, Terry. *Management information systems*. 4<sup>e</sup>éd. East Leigh: DPPUBLICATIONSLTD., 1984, p. 12.

<sup>3</sup> BEKKI, Rachid. *La performance, un enjeu stratégique pour les institutions publiques, étude de cas : « LA DOUANNEALGERIENNE »*. [En ligne].mémoire de magistère. Management, Oran : Université d'Oran-Es-senia ,2012, p.23. Format PDF. Disponible sur : [https://www.univoran2.dz/images/these\\_memoires/FSC/Magister/TH3901.pdf](https://www.univoran2.dz/images/these_memoires/FSC/Magister/TH3901.pdf) (consulté le 01/03/2024).

<sup>4</sup> TARDIEU, Hubert., NANCI, Dominique., PASCOT, Daniel. *Conception d'un système d'information, construction de la base de données*. Paris : les éditions s'organisation/ Gaetan Morin, 1979, p. 31.

<sup>5</sup> BENBOUZA, Saddik., OUCHEN, Rima. *L'impact du système d'information des ressources humaines (SIRH) sur la performance de la fonction RH- cas de l'entreprise portuaire DJEN DJEN-Jijel*. [En ligne]. Revue TOBNA études scientifiques et académiques, 2013, vol. 06, n° 02, p. 1746-1766. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/620/6/2/234808> (consulté le 01/03/2024).

informatiques ou d'interventions manuelles. Ce traitement est effectué dans le but de répondre aux objectifs de l'organisation.<sup>1</sup>

- *Communication de l'information* : une fois que les données ont été collectées, stockées et traitées, leur signification ne peut être pleinement réalisée que par le biais d'une communication efficace. Cette étape implique de transmettre les informations traitées aux parties prenantes concernées de manière claire et compréhensible.

Les systèmes d'information dans l'entreprise ont plusieurs fonctions

**Tableau N° 01 : performance des systèmes information**

<b><i>Gérer la performance</i></b>	- Définir les critères d'appréciation de la performance de la DSI dans son fonctionnement et dans sa relation de service à l'entreprise.
<b><i>Gérer les ressources humaines</i></b>	- En lien avec les RH de l'entreprise, recruter des collaborateurs. - En lien avec la R & D, anticiper les évolutions technologiques, construire et faire évoluer le référentiel des métiers et le référentiel des compétences. - Assurer la montée en compétences métier et technique des collaborateurs : langages de programmation et de modélisation (JavaScript, VBA, C ++, HTML/XML, ASP.NET, UML, etc.). - Évaluer la performance des collaborateurs. - Construire des parcours professionnels.
<b><i>Gérer les coûts</i></b>	- En lien avec le contrôle de gestion, définir les investissements à mettre en œuvre, les coûts de réalisation et de prestation, suivre les Indicateurs de coûts et arbitrer les moyens.
<b><i>Gérer les risques</i></b>	- Identifier, pour l'entreprise dans son ensemble et par secteur applicatif, les principaux risques en termes de gravité et de probabilité d'apparition avec les actions de Couverture correspondantes.

Source : AUTISSIER, David., DELAYE, Valérie. *Mesurer la performance du système d'information*. Paris : EYEROLLS, 2008, P. 77-78.

## **2.2. Audit des systèmes d'information**

Un audit implique d'évaluer les systèmes, les processus et les contrôles d'une organisation par rapport à des normes établies ou des procédures documentées. Son but est d'offrir une appréciation qualifiée des représentations faites concernant le système ou le processus. Dans le

<sup>1</sup> COULEAU-DUPONT, Annelise. *DCG : systèmes d'information de gestion, manuel et applications*. 2<sup>e</sup> éd, Paris : Nathan, groupe revue fiduciaire, 2010, p. 22.

cadre des audits des systèmes d'information, cela implique d'examiner et d'évaluer les systèmes informatiques, les bases de données, les réseaux et les processus informatiques afin de garantir leur fiabilité, leur sécurité et leur conformité aux normes et réglementations applicables.<sup>1</sup>

### **2.2.1. Les objectifs de l'audit des systèmes d'information**

Les auditeurs en systèmes d'information visent à assurer et atteindre ces objectifs :<sup>2</sup>

- Fiabilité et intégrité de l'information ;
- Protection du patrimoine informationnel ;
- Respect des lois et règlements ;
- Efficacité opérationnelle et efficacité ;
- Confidentialité des données ;
- Gestion du risque des systèmes d'informations ;
- Sécurité et contrôle du système ;
- Continuité des activités et préparation aux catastrophes.

### **2.2.2. Les exigences en matière d'audit des systèmes d'information**

Les exigences essentielles dans la mission d'audit du SI sont les suivants :

#### **2.2.2.1. Analyse des risques**

L'audit des systèmes d'information évalue l'efficacité des contrôles en fonction des risques de défaillance. L'auditeur priorise les tests basés sur la probabilité que des vulnérabilités soient exploitées. Les entités choisissent des stratégies de mitigation en tenant compte de la probabilité et du coût des risques. L'auditeur considère ces stratégies lors de l'audit, en se concentrant sur les défaillances des contrôles dans les systèmes d'information.<sup>3</sup>

#### **2.2.2.2. Conformité réglementaire**

« le SI doit être conforme à la réglementation notamment dans les domaines du commerce électronique, des échanges de données, de la confidentialité, du contrôle interne, du reporting financier, de la propriété intellectuelle, de l'hygiène et de la sécurité, enfin des réglementations spécifiques au secteur d'activité »<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> WRIGHT, Craig. *The IT regulatory and standards compliance handbook: how to survive information systems audit and assessments*. Oxford : Syngress, publishing, Inc., 2008, p, 10.

<sup>2</sup> MEHTA, AmitM. *Auditing information system: a practical approach*. [En ligne]. Ontario: Conestoga College Open Learning, 2024, p.12- 13. Format PDF. Disponible sur : <https://ecampusontario.pressbooks.pub/auditinginformationsystems/> (consulté le 02/03/2024).

<sup>3</sup> HINGARPH, Veena., AHMED, Arif. *Understanding and conducting informations systems auditing*. New Jersey: John Wiley and sons Inc, 2013, p. 59-60.

<sup>4</sup> MOUMEN, Charefeddine., KNOUCH, Mohamed., MEZIANE, Tadj. *Cobit ; un référentiel de gouvernance du système d'information*. [En ligne]. Revue ELMishkat en Economie, Développement et Droit, juin 2016, vol. 01, n° 02, p. 01-12. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/162/1/2/81150> (consulté le 02/03/2024).

### 2.2.2.3. Mesure de la performance

Ces descriptions détaillent la nature des services d'audit interne fournis et établissent des critères de qualité pour évaluer l'efficacité de ces services.<sup>1</sup>

### 2.2.3. Types de procédures d'audit

Les auditeurs utilisent ces types des procédures pour auditer les systèmes d'information de l'entreprise, et pour assurer leur bon fonctionnement, à fin d'obtenir des résultats satisfaisants, et obtenir les résultats attendus.

**Tableau N° 02 : types de procédures d'audit**

<b>Procédures pour obtenir une compréhension des contrôles</b>	Les enquêtes, les inspections et les observations peuvent être utilisées pour comprendre quels contrôles sont censés exister, dans quelle mesure ils ont été conçus, et s'ils ont été mis en œuvre.
<b>Contrôles de tests</b>	Interrogations, inspections, observations et reprises des procédures de contrôle peuvent être utilisées pour évaluer si les contrôles fonctionnent efficacement.
<b>Tests substantifs des détails des transactions</b>	Ces tests sont conçus pour détecter les erreurs ou irrégularités dans les transactions qui pourraient affecter les états financiers. Par exemple, un auditeur externe pourrait vérifier que les transactions d'achat et de décaissement sont correctement enregistrées dans les journaux et les grands livres.
<b>Vérifications substantives des détails des soldes de comptes</b>	Les tests se concentrent sur les soldes finaux du grand livre dans le bilan et le compte de résultat. Par exemple, un auditeur externe pourrait circulariser un échantillon de clients pour tester l'existence et l'évaluation du solde des débiteurs.
<b>Procédures d'examen analytique</b>	Ces tests se concentrent sur les relations entre les éléments de données dans le but d'identifier les domaines nécessitant des travaux d'audit supplémentaires. Par exemple, un auditeur externe pourrait examiner le niveau des revenus de vente au fil du temps pour déterminer si une fluctuation significative nécessitant une enquête approfondie s'est produite au cours de l'année en cours.

Source: WEBER, Ron. *Information systems control and audit*. New Jersey : Prentice Hall, 1999, p. 45-46.

### 2.2.4. Processus de la mission de l'audit des systèmes d'information

ISACA a développé ces étapes suivantes pour réaliser un audit du système d'information, divisé en trois grandes phases :

<sup>1</sup> CASCARINO, Richard. *Auditor's guide to information systems*. New Jersey : John Wiley and sons Inc, 2007, p. 47.

Tableau N° 03 : processus de la mission d'audit du système d'information

Phase	Étapes
<b>Phase de planification</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Déterminer le sujet de l'audit.</li> <li>-Définir l'objectif de l'audit.</li> <li>-Définir la portée de l'audit.</li> <li>-Élaborer la planification préalable à l'audit.</li> <li>-déterminer les procédures.</li> </ul>
<b>Phase de travail sur le terrain et de documentation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Acquérir des données.</li> <li>-Contrôles d'essai.</li> <li>-Découverte et validation des problèmes.</li> <li>-Documenter les résultats.</li> </ul>
<b>Phase de reporting</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Recueillir les exigences en matière de rapports.</li> <li>-Projet de rapport.</li> <li>-Rapport d'émission.</li> <li>-le suivi.</li> </ul>

**Source:** ISACA. Information systems auditing: tools and techniques, creating audit programs. [En ligne]. Etats Unis, 2016, p. 06. Disponible sur : <https://community.mis.temple.edu/mis5201sec001sp2017/files/2017/03/IS-Auditing-Tools-and-Techniques-Creating-Audit-Programs.pdf>(consulté le 02/03/2024).

### 2.3. Typologie des systèmes d'informations

Au sein de l'entreprise, divers types de systèmes d'information sont présents, et nous nous attacherons à en examiner quelques-uns :

#### - Les systèmes d'information de l'exploitation de l'entreprise

« Ces systèmes sont conçue pour traiter les données résultantes de l'exploitation de l'entreprise, ils ont pour mission de faciliter les transactions commerciales, de contrôler les processus industriels, d'accroître la productivité du travail administratif et de mettre à jour des bases de données de l'entreprise.»<sup>1</sup>

#### - Les systèmes d'information supports de gestion

Les systèmes d'information soutiennent la gestion en fournissant des informations cruciales aux dirigeants pour leurs décisions. Leur approche globale dépasse la simple manipulation des données, offrant ainsi un avantage stratégique pour les entreprises. En

<sup>1</sup>NEKKAL, Menana. *Le rôle du système d'information dans le développement stratégique de l'entreprise étude du cas de la société algérienne gestionnaire du réseau transport du gaz (GRTG)*. [En ligne]. Mémoire de magistère. Management, Oran : Université d'Oran, 2014, p. 70. Format PDF. Disponible sur: <file:///C:/Users/user/OneDrive/Desktop/school%20books/TH4410.pdf> (consulté le 05/03/2024).

conséquence, ces systèmes sont devenus indispensables dans le processus décisionnel.<sup>1</sup>Certains auteurs classent également ces types en fonction du nombre d'utilisateurs comme suivant :<sup>2</sup>

- **Les systèmes d'information personnelle** : soutiennent les besoins en informations des décideurs individuels pour résoudre des problèmes structurés, semi-structurés et non structurés.
- **Les systèmes d'information de groupe** : sont conçus pour soutenir la prise de décision en groupe. Ces systèmes favorisent la libre circulation de l'information entre les membres du groupe.
- **Les systèmes organisationnels** : fournissent des informations sur l'ensemble de l'organisation. Ces systèmes intègrent des données provenant de sources multiples pour présenter une vue complète de l'organisation.

On trouve également différents sous-systèmes au sein de l'entreprise, chacun correspondant à des activités spécifiques. Voici quelques exemples :

- **Le système d'information comptable** : Le système d'information comptable (SIC) est crucial pour collecter, traiter et interpréter les données financières de l'entreprise. Il assure le suivi des transactions, respecte les obligations légales, aide à la gestion interne et facilite la communication externe. De plus, il organise l'enregistrement des opérations comptables et dépend largement de l'automatisation via des logiciels et des ordinateurs.<sup>3</sup>

- **Le système d'information des ressources humaines** : Nous pouvons définir le SIRH comme « un ensemble de programmes ou d'applications informatiques permettant d'automatiser des tâches administratives qui étaient répétitives »<sup>4</sup> et parmi ces tâches on trouve gestion de paie, gestion administrative, gestion du temps, tableau du bord RH etc.<sup>5</sup>

- **Le système d'information marketing** : Le système d'information marketing gère et valide les données provenant de diverses sources pour aider les responsables marketing à prendre des

---

<sup>1</sup> DJENNAS, Mustapha. *Impact du système d'information marketing sur la performance organisationnelle cas des entreprises de la wilaya de Tlemcen*. [En ligne]. Mémoire de magistère. Marketing, Tlemcen : Université Abou Bekr Belkaid, 2003, p. 12. Format PDF. Disponible sur : <https://bucket.theses.algerie.com/files/repositories-dz/1645526599824932.pdf> (consulté le 05/03/2024).

<sup>2</sup> REILLY, Ralph., GUPTA, Uma., NYABOGA, Andrew. *An introduction to management information systems*. Iowa : Kendall Hunt Publishing Company, 2015, p. 09.

<sup>3</sup> BENOYOUNES, Sihem. *Le système d'information comptable un véritable outil de gestion de la performance*. [En ligne]. Revue des réformes Economique et intégration dans l'économie mondiale, octobre 2013, vol. 08, n° 15, p. 107-138. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/211/8/15/43481> (consulté le 06/03/2024).

<sup>4</sup> FERHAT, Mohand., CHITTI, Mohand. *Le système d'information un outil de base pour la prise de décision dans la fonction ressources humaines*. [En ligne]. Revue des sciences administratives et financières, juin 2023, vol. 07, n° 01, p. 579-597. Format PDF. Disponible sur : <file:///C:/Users/user/Downloads/le-syst%C3%A8me-d%E2%80%99information-un-outil-de-base-pour-la-prise-de-d%C3%A9cision-dans-la-fonction-ressource-humaine-1.pdf> (consulté le 07/03/2024).

<sup>5</sup> OTMANE, Azzedine., BOUTLIDJA, Ramdane. *L'impact de la perception sur la réussite de la mise en place d'un SIRH*. [En ligne]. Revue El Hiwar El Thakafi, juin 2016, vol. 12, n° 01, p. 388-408. Format PDF. Disponible sur : [file:///C:/Users/user/Downloads/1%E2%80%99impact-de-la-perception-sur-la-r%C3%A9ussite-de-la-mise-en-place-d%E2%80%99un-sirh.\(cas-%20activit%C3%A9s-commercialisation-et-transport-par-canalisation.-sonatrach\).pdf](file:///C:/Users/user/Downloads/1%E2%80%99impact-de-la-perception-sur-la-r%C3%A9ussite-de-la-mise-en-place-d%E2%80%99un-sirh.(cas-%20activit%C3%A9s-commercialisation-et-transport-par-canalisation.-sonatrach).pdf) (consulté le 07/03/2024).

décisions éclairée.<sup>1</sup> Il intègre des fonctions clés telles que l'analyse des ventes, les prévisions, la gestion des stocks et le contrôle des quotas de vente, permettant ainsi aux entreprises de comprendre les tendances du marché et d'optimiser leurs opérations pour rester compétitives.<sup>2</sup>

#### 2.4. Système d'information dans un environnement technologique et sophistiqué

De nombreuses personnes ont tendance à confondre les systèmes d'information avec la technologie de l'information (IT) ; cependant, il est important de reconnaître qu'ils constituent des entités distinctes. « Le terme (technologie de l'information) désigne les différents composants matériels, logiciels, de réseau et de gestion des données nécessaires au fonctionnement du système. »<sup>3</sup>

L'internet a complètement révolutionné le monde et est devenu un outil indispensable pour chaque personne et organisation. L'internet a été rapidement perçu comme un moyen d'améliorer les performances des entreprises, en particulier dans la communication avec les clients et les partenaires. Avec l'émergence des réseaux intranet et extranet, les échanges d'informations ont été facilités. Les services en ligne ont également évolué, passant de l'informationnel à l'interactionnel puis au transactionnel. Les acteurs économiques ont vite compris l'importance stratégique de ces outils internet. La communication institutionnelle sur internet, à travers des sites web présentant les activités et les produits de l'entreprise, a été la première application de ces technologies, bien que limitée en termes d'interaction.<sup>4</sup>

##### 2.4.1. Le rôle de la technologie dans le système d'information

Les nouvelles technologies ont le potentiel de modifier la circulation de l'information, permettant à un plus grand nombre de personnes d'y accéder et de la partager. Ce changement implique de remplacer les étapes séquentielles par des exécutions de tâches simultanées, accélérant ainsi les processus décisionnels. De plus, ces innovations ont la capacité de révolutionner les opérations organisationnelles et de favoriser l'émergence de nouveaux paradigmes commerciaux.<sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> KAZI TANI, Amal., BENBOUZIANE, Mohamed., BENHABIB, Abderrezak. *Système d'information marketing : ces des banques publiques algériennes*. [En ligne]. Les cahiers du mecas, avril 2005, vol. 01, n° 01, p. 158-169. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/174/1/1/12872> (consulté le 08/03/2024).

<sup>2</sup> MURDICK, Robert G., ROSS, Joel E. *Introduction to management information systems*. New Jersey : Prentice-Hall, Inc., 1977, p. 73.

<sup>3</sup> O'BRIEN, James A., MARAKAS, George M. *Introduction to information systems*. 13<sup>e</sup> éd, New York: McGraw-Hill Irwin, 2007, p. 07.

<sup>4</sup> DUFOUR, Arnaud. *Internet et l'entreprise*. [En ligne]. Paris : presses universitaires de France, 2006, p. 54-86. Disponible sur : <https://www.cairn.info/internet--9782130554714--page-54.htm> (consulté le 08/03/2024).

<sup>5</sup> LAUDON, Jane P., LAUDON, Kenneth C. *Essentials of management information systems*. 11<sup>e</sup> éd, Noida : Pearson India education services. PVT. LTD., 2017, p. 64.

### 2.4.1.1. Les composants de la technologie de l'information

- *Matériels informatiques* : Il englobe les ordinateurs et leurs périphériques d'entrée et de sortie. Essentiellement, il inclut tous les éléments physiques d'un système informatique avec lesquels les utilisateurs interagissent directement.<sup>1</sup>

- *Les logiciels* : ils comprennent les instructions pour diriger le matériel informatique. Ils se divisent en programmes du système d'exploitation et programmes d'application. Les premiers gèrent les activités matérielles et sont souvent inclus lors de l'achat du matériel, tandis que les seconds sont des applications spécifiques telles que le traitement de texte ou les tableurs.<sup>2</sup>

- *Données* : elles désignent les informations, y compris les symboles, les mots, les phrases et les paragraphes, qui sont entrées dans un système informatique. Elles servent de lien entre les opérations de la machine et l'interaction humaine, facilitant ainsi la communication et l'interaction entre les deux côtés.<sup>3</sup>

- *Les réseaux de télécommunication* : « Les réseaux de télécommunications permettent aux ordinateurs de partager des informations et des services, facilitant la collaboration mondiale, la communication et le commerce que nous voyons aujourd'hui. »<sup>4</sup>

### 2.4.2. Le système d'information informatisé

Des systèmes d'information automatisés ont été largement employés par de nombreuses entreprises afin d'améliorer et d'intégrer leurs activités commerciales. L'utilisation de ces systèmes par les entreprises a pour objectif d'améliorer l'efficacité de leur organisation et de renforcer leur compétitivité.<sup>5</sup> Il est important de faire la distinction entre le système d'information et l'informatique pour éviter la confusion.

**Tableau N° 04 : distinction en informatique et système d'information**

<b>informatique</b>	<b>Système d'information</b>
Un outil, un moyen, un centre des coûts.	une philosophie, un actif, un élément de la chaîne de valeur.
<b>Fonction</b> Automatiser Fonction transversale de support.	<b>Fonction</b> Faire une différence stratégique Fonction de transformation stratégique
<b>Approche</b>	<b>Approche</b>

<sup>1</sup> MALAGA, Ross A. *Information systems technology*. New Jersey: Prentice hall, 2003, p. 09.

<sup>2</sup> SIMON, Judith C. *Introduction to information systems*. New York: John Wiley and sons, INC., 2001, p. 12.

<sup>3</sup> MCKINNEY JR, Earl., KROENKE, David M. *Processes, systems, and information : an introduction to MIS*. 2<sup>e</sup> éd, Essex: Pearson education limited, 2015, p. 58.

<sup>4</sup> VALACICH, Joe., SCHNEIDER, Christoph. *Information systems today, managing the digital world*. 5<sup>e</sup> éd, New Jersey: Pearson Education, Inc. 2010, p. 23.

<sup>5</sup> HLA, Daw., PETER TERU, Susan. *Efficiency of accounting information system and performance measures- literature review*. [En ligne]. International journal of multidisciplinary and current research, septembre 2015, vol. 03, p. 976-984. Format PDF. Disponible sur : <http://ijmcr.com/wp-content/uploads/2015/09/Paper11976-984.pdf> (consulté le 09/03/2024).

Fonctionnelle : identifier des besoins opérationnels et informationnels immédiats et leur fournir des fonctionnalités et des solutions à court terme	Informationnelle : comprendre de métier de l'entreprise afin de construire ou de reconstruire des fondations durables pour son système d'information
<b>Responsabilité</b> Maitrise d'œuvre Domaines des informaticiens	<b>Responsabilité</b> Maitrise d'œuvre et maitrise d'ouvrage Domaine de l'entreprise globale

Source : DEYRIEUX, André. *Le système d'information nouvel outil de stratégie*. Paris : maxima, 2003, p. 12.

### 2.4.2.1. types du système d'information informatisé

Au sein de l'entreprise, une variété de systèmes d'information informatisés est disponible :

#### 2.4.2.1.1. Entreprise ressource processing (ERP)

En français progiciel de gestion intégré (PGI), il est « une application informatique paramétrable, modulaire et intégrée, qui vise à fédérer et à optimiser les processus de gestion de l'entreprise en proposant un référentiel unique et en s'appuyant sur des règles de gestion standard »<sup>1</sup>

Les PGI sont « nés du besoin de faire circuler l'information au travers des différentes frontières de l'entreprise (entre les fonctions et les niveaux hiérarchiques par exemple) »<sup>2</sup>.

Les PGI simplifient la collecte et le stockage des données, facilitent les mises à jour rapides et automatisent la génération de rapports, améliorant ainsi la production et le contrôle de l'information.<sup>3</sup>

#### 2.4.2.1.2. Transaction processing system (TPS)

En français un système de traitement des transactions, il gère les données des transactions commerciales fondamentales, les collectant et les traitants en temps réel. Il est crucial pour les opérations principales et alimente les bases de données de l'entreprise. De

<sup>1</sup> MOKHTARI, Hanane Amel Hafida. *L'impact des systèmes ERP « Entreprise Ressource Planning » sur la performance organisationnelle de l'entreprise : étude à partir des entreprises en Algérie*. [En ligne]. Revue d'économie et de management, juin 2017, vol. 16, n° 01, p. 91-109. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/576/16/1/106584> (téléchargé le 10/03/2024).

<sup>2</sup> CHERIF, Oihab Allal., DUPOUET, Olivier. *Optimisez votre système d'information, vers la PME numérique en réseau*. Paris : Afnor éditions, 2014, p. 70.

<sup>3</sup> GAMOURA, Zahra. *Réflexion autour du déploiement d'un ERP (Entreprise ressource Planning) et les contraintes spécifiquement liées à l'environnement en Algérie*. [En ligne]. Revue organisation et travail, novembre 2018, vol. 07, n° 03, p. 99-78. Format PDF. Disponible sur : [file:///C:/Users/user/Downloads/r%C3%A9flexion-autour-du-d%C3%A9ploiement-d'un-erp-\(entreprise-ressource-planning\)-et-les-contraintes-sp%C3%A9cifiquement-li%C3%A9es-%C3%A0-l'environnement-en-alg%C3%A9rie.-etude-de-cas-%20-%E2%80%99implantation-d%E2%80%99un-erp-dans-une-pme-%20-les-eaux-min%C3%A9rales-de-me.pdf](file:///C:/Users/user/Downloads/r%C3%A9flexion-autour-du-d%C3%A9ploiement-d'un-erp-(entreprise-ressource-planning)-et-les-contraintes-sp%C3%A9cifiquement-li%C3%A9es-%C3%A0-l'environnement-en-alg%C3%A9rie.-etude-de-cas-%20-%E2%80%99implantation-d%E2%80%99un-erp-dans-une-pme-%20-les-eaux-min%C3%A9rales-de-me.pdf) (téléchargé le 10/03/2024).

nombreux systèmes ERP incluent la fonctionnalité TPS, rationalisant les opérations en intégrant diverses fonctions précédemment gérées par des systèmes séparés.<sup>1</sup>

#### 2.4.2.1.3. Customer relationship management (CRM)

Management de la relation client est essentiel pour les entreprises afin de gérer les interactions avec les clients et d'améliorer leur satisfaction. Il implique d'identifier, d'acquérir, de fidéliser et de développer des clients rentables. Bien qu'il puisse augmenter les ventes, la satisfaction et la fidélité en personnalisant les interactions et en permettant des campagnes marketing ciblées, la mise en œuvre du CRM peut être coûteuse et nécessiter des changements organisationnels. Des employés qualifiés sont nécessaires pour l'analyse efficace des données et le développement de stratégies. Cependant, lorsqu'il est aligné sur les objectifs de l'entreprise, le CRM peut considérablement améliorer le bonheur, les ventes et la fidélité des clients.<sup>2</sup>

#### 2.4.2.1.4. Supply chain management (SCM)

Management de la chaîne d'approvisionnement est considéré comme « Une approche intégrée de gestion pour planifier et contrôler le flux de matériaux depuis les fournisseurs à travers le canal de distribution jusqu'à l'utilisateur final »<sup>3</sup>

Parmi les objectifs du SCM nous trouvons :<sup>4</sup>

- Optimisation des flux logistiques de l'entreprise.
- Différenciation entre les acteurs de pilotage des flux.
- Maîtrise de tous les flux physiques et d'informations du client en intégrant les fournisseurs.
- Gestion des étapes de production et de distribution d'un produit depuis les fournisseurs des fournisseurs jusqu'aux clients des clients.

---

<sup>1</sup> PRINCE, Brad., RAINER, Kelly.R. *Introduction to information systems*. New Jersey : John Wiley & Sons, Inc., 2016, p. 14-15.

<sup>2</sup> ALRUWEILI, Faris M. *The role of management information systems in facilitating customer relationship management in private sector institutions: an empirical investigation of Al-Jouf region*. [En ligne]. Journal of economics and management, juin 2023, vol. 07, n° 02, p. 01-21. Format PDF. Disponible sur : <file:///C:/Users/user/Downloads/the-role-of-management-information-systems-in-facilitating-customer-relationship-management-in-private-sector-institutions%20-an-empirical-investigation-of-al-jouf-region-1.pdf> (consulté le 10/03/2024).

<sup>3</sup> ROSS, David Frederick. *Competing through supply chain management, creating market-winning strategies through supply chain partnership* [en ligne]. New York: Springer Science+Business Media, LLC., 1998, p. 04. Format PDF. Disponible sur : [https://www.google.dz/books/edition/Competing\\_Through\\_Supply\\_Chain\\_Managemen/eKLJEzEyOEoC?hl=fr&gbpv=1&pg=PA1&printsec=frontcover](https://www.google.dz/books/edition/Competing_Through_Supply_Chain_Managemen/eKLJEzEyOEoC?hl=fr&gbpv=1&pg=PA1&printsec=frontcover) (consulté le 11/03/2024).

<sup>4</sup> IRATEN, Sabrina. *La supply chain management un levier pour améliorer la performance de l'entreprise*. [En ligne]. Revue des reformes économique et intégration dans l'économie mondiale, juin 2014, vol. 09, n° 17, p. 135-159. Format PDF. Disponible sur : <file:///C:/Users/user/Downloads/la-supply-chain-management-un-levier-pour-am%C3%A9liorer-la-performance-de-l%E2%80%99entreprise-1.pdf> (consulté le 11/03/2024).

### 2.4.2.2. Avantage d'utilisation un système d'information informatisé

Un système d'information informatisé offre de nombreux avantages pour l'entreprise, parmi lesquels figurent :

**Tableau N° 05 : avantage de l'utilisation d'un système d'information informatisé**

<b>Vitesse</b>	Les ordinateurs peuvent traiter des millions d'instructions par seconde, ce qui leur permet d'achever une tâche donnée en très peu de temps.
<b>Précision</b>	Le résultat d'un calcul effectué par un ordinateur est susceptible d'être entièrement précis. De plus, les erreurs qu'un humain pourrait commettre, telles qu'une faute de frappe, peuvent être réduites ou complètement éliminées.
<b>Fiabilité</b>	Fiabilité. Dans de nombreuses organisations, les systèmes d'information informatisés fonctionnent vingt-quatre heures sur vingt-quatre et ne sont interrompus que pour des réparations ou une maintenance routinière.
<b>Programmabilité</b>	Bien que la plupart des systèmes d'information informatisés soient créés pour remplir une fonction particulière, la capacité à modifier le logiciel qui les contrôle offre un haut degré de flexibilité. Même le plus simple des ordinateurs personnels, par exemple, peut être utilisé pour créer des lettres, produire des prévisions de trésorerie ou manipuler des bases de données.
<b>Taches répétitive</b>	Les systèmes d'information basés sur l'ordinateur sont adaptés aux tâches hautement répétitives qui pourraient entraîner l'ennui ou la fatigue chez les individus. L'utilisation de la technologie peut aider à réduire les erreurs et à libérer les employés pour effectuer d'autres tâches.

Source: BOCIJ, Paul., GREASLEY, Andrew., HICKIE, Simon. *Business information systems*. 4<sup>e</sup> éd, Essex: Pearson education limited, 2008, p. 44.

### 2.4.3. Rôle de technologie de l'information dans l'entreprise

Dans un monde de progrès technologique rapide, le TI contribue à :

- Il contribue à soutenir l'innovation des produits et à décourager les produits de substitution, par exemple en améliorant la qualité ou en réduisant les coûts.
- Collaborer avec des concurrents pour partager des ressources pour des avantages mutuels.
- Cela peut remplacer la main d'œuvre, réduire les coûts et améliorer l'efficacité.
- Exploiter les données transactionnelles pour une meilleure compréhension de la clientèle, permettant ainsi d'optimiser les stratégies publicitaires et de tarification.<sup>1</sup>
- Augmenter la valeur de l'organisation : « technologie de l'information joue un rôle de premier plan dans la création de valeur de l'institution ainsi que pour les aider dans la mise en œuvre de stratégies, en particulier dans un contexte de concurrence accrue entre les institutions. »<sup>2</sup>

<sup>1</sup> WYSOCKI, Robert K., YOUNG, James. *Information systems management principles in action*. New Jersey: John Wiley and sons Inc, 1991, p. 68.

<sup>2</sup> HOUARI, Saadia., HAMID, Naahal. *Utilisations des technologies de l'information dans les organisations sportives*. [En ligne]. Revue scientifique international publié par le laboratoire des S.T.A.P.S, décembre 2020, vol,

#### 2.4.4. L'application du système d'information informatisé

L'application du système d'information informatisé passe par plusieurs étapes clés :

- L'initiation: La première utilisation prudente d'une technologie étrange.
- Contagion : L'adoption des ordinateurs dans divers domaines.
- Contrôle : Une réaction contre les dépenses excessives et incontrôlées de temps et d'argent sur les systèmes informatiques.
- Administration des données : Il y a désormais une nouvelle emphase sur la gestion des données d'entreprise plutôt que sur la technologie de l'information.
- Maturité : Des systèmes d'information sont mis en place pour refléter les besoins réels en information de l'organisation. <sup>1</sup>

Les systèmes d'information de toutes sortes sont cruciaux pour l'entreprise, car ils font partie intégrante des technologies modernes qui contribuent de manière significative au développement de la performance globale des institutions. Ces systèmes sont considérés comme des outils essentiels pour améliorer les processus de planification, d'organisation et de prise de décision. Cependant, la performance des systèmes d'information peut varier. Ainsi, il est important de rationaliser ces systèmes d'information à travers différentes normes et procédures, ou encore en réalisant un audit de ces systèmes d'information.

---

n° 01, p. 80-94. Format PDF. Disponible sur : <file:///C:/Users/user/Downloads/utilisations-des-technologies-de-l'information-dans-les-organisations-sportives-1.pdf> (consulté le 12/03/2024).

<sup>1</sup> BOCIJ, Paul., GREASLEY, Andrew., HICKIE, Simon. *Business information systems*. 5<sup>e</sup> éd, Harlow : Pearson education limited, 2015, p. 489.

### 3. Système d'information comptable

Dans la section précédente nous avons vu que le système d'information comptable est un type de système d'information, et que c'est un élément essentiel dans les entreprises. Cette section sera consacrée à la signification des systèmes d'information de manière plus détaillée, et à quel point c'est important. Nous explorons aussi les facteurs de performance, utilisateurs, structure et cycle du système d'information comptable, et comment la technologie est intégrée dans ce système.

#### 3.1. Définition et importance du système d'information comptable

Nous commençons par les différentes définitions d'un système d'information comptable

##### 3.1.1. Définition du système d'information comptable

La définition la plus générale est celle qui définit le système d'information comptable comme « un système conçu pour enregistrer les transactions comptables d'une entreprise et en tenir compte d'une manière qui soit conforme à ses politiques et procédures. »<sup>1</sup>

Une autre définition considère le SIC comme « Un ensemble organisé de structure, moyens et acteurs permettant de produire des données comptables »<sup>2</sup>

Le système d'information comptable partage les caractéristiques typiques de tout système d'information, telles que la collecte, le traitement, le stockage et la transmission des données. En outre, il se spécialise dans le traitement de l'information exprimée en unités monétaires, ce qui le distingue des autres branches des systèmes d'information.<sup>3</sup>

Un système d'information comptable (SIC) utilise des informations comptables pour mesurer, analyser et prédire les revenus, la richesse et d'autres événements économiques d'une organisation. Traditionnellement limité aux informations financières et de transactions, le SIC moderne inclut désormais tous les événements économiques significatifs, fournissant ainsi une base pour le traitement des transactions, la prise de décision, les rapports et l'ajout de valeur aux produits ou aux ressources.<sup>4</sup>

Le SIC comme tous les systèmes d'information, est composé de divers éléments essentiels. Cela inclut les utilisateurs qui interagissent avec le système, les procédures utilisées pour collecter, traiter et stocker les données, les données relatives à l'organisation et à ses activités

---

<sup>1</sup> SOUAMES, Chaima., BENIKHELEF, Faiza. *L'impact du système d'information comptable sur la performance financière des entreprises algériennes*. [En ligne]. Revue d'économie et de développement humain, novembre 2020, vol. 11, n° 02, p. 7-21. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/275/11/2/140809> (consulté le 13/03/2024).

<sup>2</sup> SLALMI, Hichem. *Analyse des facteurs déterminants du système d'information comptable des dirigeants de PME : une recherche empirique dans le contexte marocain*. [En ligne]. Revue internationale du marketing et management stratégique, octobre 2019, vol. 01, n° 03, p. 230-251. Format PDF. Disponible sur : <file:///C:/Users/user/Downloads/article-12-hicham-slalmi.pdf> (consulté le 14/03/2024).

<sup>3</sup> BOUKESSA, Souhila Kheira. *Système d'information comptable : Un aperçu sur le système comptable financier algérien*. [En ligne]. Journal of academic finance, juin 2017, vol. 08, n° 01, p. 127-147. Format PDF. Disponible sur : <https://www.scientific-society.com/journal/index.php/AF/article/view/70/121> (consulté le 14/03/2024).

<sup>4</sup> LEITCH, Robert A., ROSCOE DAVIS, K. *Accounting information systems, theory and practise*. 2<sup>e</sup> éd, New Jersey : Prentice Hall, INC., 1992, p. 07.

commerciales, les logiciels utilisés pour le traitement des données, l'infrastructure technologique telle que les ordinateurs et les périphériques, ainsi que les mesures de sécurité internes pour protéger les données du système.<sup>1</sup>

Le concept de système d'information comptable remplace généralement celui de "pratique comptable". Les pratiques comptables impliquent la production et l'utilisation des données comptables. Les données comptables sont internes à l'entreprise et les informations comptables contribuent aux processus de prise de décision.<sup>2</sup>

### 3.1.1.1. Caractéristiques et la qualité du système d'information comptable

Le Système d'Information Comptable (SIC) est caractérisé selon trois dimensions :<sup>3</sup>

- *Organisation* : les caractéristiques de l'entité chargée de produire et de diffuser les données comptables sont prises en compte. Cette dimension organisationnelle permet de décrire de manière globale et complète les propriétés du SIC.
- *Données comptables produites* : les données comptables obligatoires et facultatives, passées et prévisionnelles, liées à la Comptabilité Générale, au Système de Calcul de Coûts, au Système Budgétaire et au Système de Suivi, sont considérées dans cette dimension.
- *Utilisation des données comptables* : Il est important d'étudier comment les utilisateurs mettent en acte les données comptables, car leur degré d'utilisation influence leur pertinence perçue, et vice versa.

La qualité du système d'information comptable est évaluée selon plusieurs critères :<sup>4</sup>

- *Efficience* : le système comptable atteint-il des performances optimales à moindre coût ?
- *Efficacité* : le système parvient-il à atteindre ses objectifs de manière adéquate ?
- *Performance du personnel* : mesure des efforts fournis par les employés sur le système informatisé et leur niveau d'apprentissage.

---

<sup>1</sup> ROMNEY, Marshall B., STEINBART, Paul John. *Accounting information systems*. 13<sup>e</sup> éd, New Jersey: Pearson education, INC., 2014, p. 10.

<sup>2</sup> NOUI, Fethi., BEKTACHE, Fatiha., KADI, Mohamed. *Pratiques de calcul des coûts et contingence : le système d'information comptable dans les PME du secteur de service algérienne*. [En ligne]. Revue des sciences commerciales, décembre 2022, vol. 21, n° 02, p. 81-100. Format PDF. Disponible sur : <file:///C:/Users/user/Downloads/pratiques-de-calcul-des-co%C3%BCts-et-contingence%20le-systeme-d%E2%80%99information-comptable-dans-les-pme-du-secteur-de-service-algerienne.pdf> (consulté le 15/03/2024).

<sup>3</sup> CHAPELLIER, Philippe., MOHAMMED, Abdallah., TELLER, Robert. *Le système d'information comptable des dirigeants de PME syriennes : complexité et contingences*. [En ligne]. Revue management et avenir, 2013, vol. 65, n° 07, p. 48-72. Format PDF. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-management-et-avenir-2013-7-page-48.htm> (consulté le 15/03/2024).

<sup>4</sup> AL DUAIS, Fahd M.S. *L'impact des technologies d'information et de communication sur la qualité du système d'information comptable : Cas des PME à la ville Ibb (Yémen)*. [En ligne]. International Journal of Innovation and Applied Studies, septembre 2013, vol. 04, n° 01, p. 114-127. Format PDF. Disponible sur : <https://arastirmax.com/en/system/files/1066/ijias-13-167-02.pdf> (consulté le 15/03/2024).

- *Satisfaction des utilisateurs* : évaluation de la satisfaction des utilisateurs, tels que les décideurs, selon leurs besoins. Une échelle à cinq niveaux est utilisée pour mesurer ces variables à l'aide d'un questionnaire adressé au personnel travaillant sur le système d'information comptable dans les petites et moyennes entreprises.

### 3.1.2. La comptabilité et l'information comptable

Certains auteurs considèrent le « système d'information comptable » et la « comptabilité » ont la même signification, mais des autres auteurs suggèrent que cette dernière a une signification plus grande. La comptabilité, dans une perspective plus étendue, représente un système de structuration et de génération d'informations, exprimées en termes monétaires, dans l'objectif d'évaluer l'efficacité d'une entité économique.<sup>1</sup>

L'information comptable est l'ensemble des données comptables qui sont élaborées à partir de la comptabilité et accessibles au sein d'une entreprise. Les informations comptables, quant à elles, constituent les données comptables pertinentes pour les processus décisionnels et les décideurs. En d'autres termes, ce sont les données comptables effectivement utilisées dans la prise de décisions.<sup>2</sup>

Elle a deux dimensions :<sup>3</sup>

- La dimension contractuelle de l'information comptable vérifie si tout le monde respecte ses engagements, accords financiers et les obligations convenus.

- La dimension prédictive aide les investisseurs à décider s'ils veulent acheter quelque chose. Les documents comptables leur donnent cette information.

Cette figure représente divers composants du processus comptable. Elle commence par des facteurs tels que les achats, les emprunts, les commandes reçues et les salaires à verser. Ces facteurs sont ensuite saisis dans le système par le biais de processus tels que la saisie et le classement des données. Ensuite, les informations sont enregistrées dans différentes catégories comptables, notamment les achats, les ventes et la paie. En fin de compte, ces activités comptables contribuent à créer une représentation précise, ou "image fidèle de l'entreprise", de la situation financière et des opérations de la société.

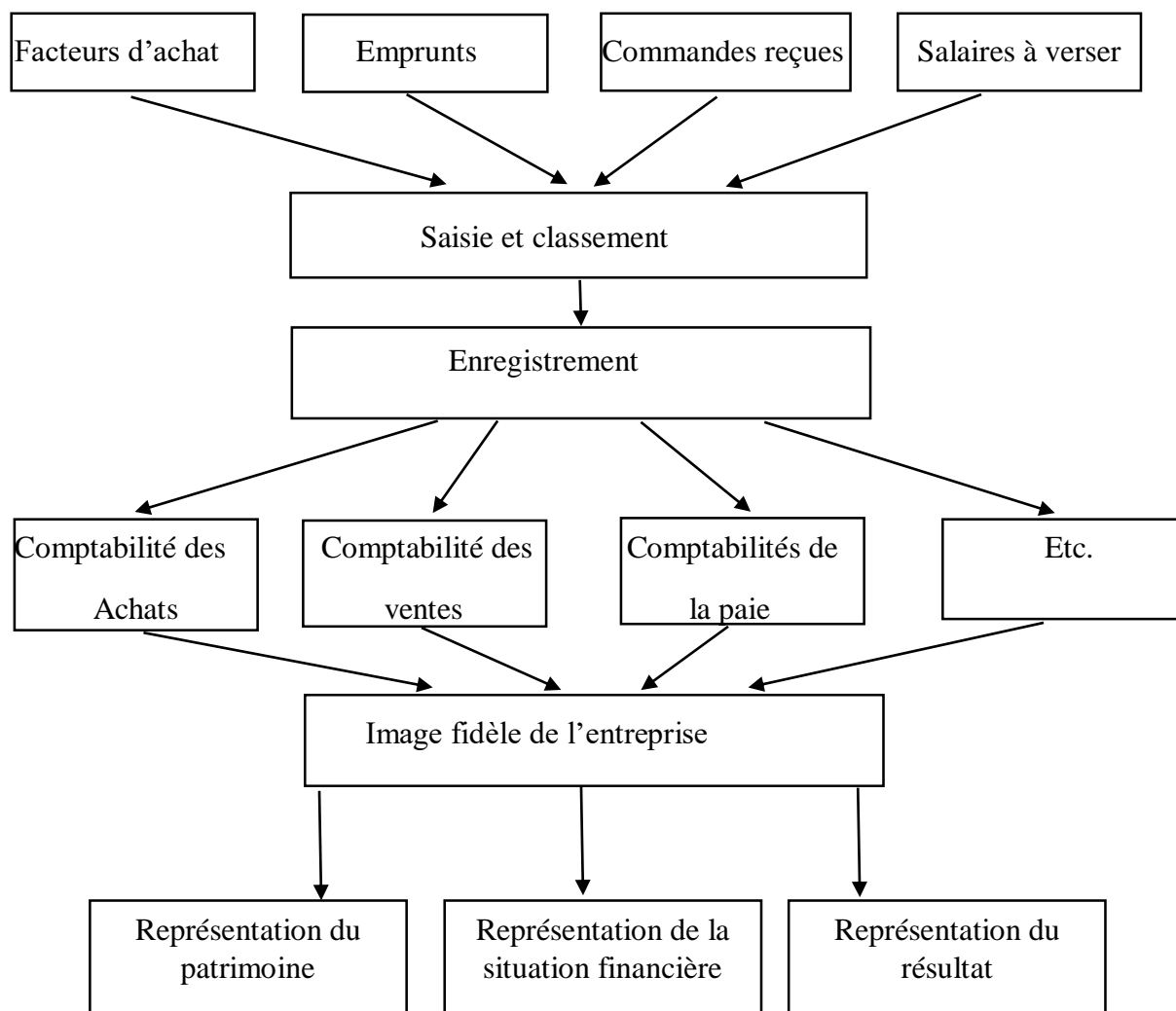
---

<sup>1</sup> AMARI, Badiia. *La production d'information comptable : enjeux et contraintes pour l'entreprise*. [En ligne]. Revue algérienne d'économie et gestion, mars 2016, vol. 09, n° 01, p. 20-44. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/154/9/1/7140> (consulté le 15/03/2024).

<sup>2</sup> CHAPPELLIER, Philippe., MONTGOLFIER, Clotilde. CHAPPELLIER, Philippe et DE MONTGOLFIER, Clotilde. *Une synthèse des approches méthodologiques du système d'information comptable/A synthetical view of methodological approaches to the accounting information system*. [En ligne]. Modèles d'organisation et modèles comptables, mai 1995, France, p. 1055. Format PDF. Disponible sur : <https://hal.science/hal-00818594/document> (consulté le 16/03/2024).

<sup>3</sup> DUMONTIER, Pascal., RAFFOURNIER, Bernard. *L'information comptable : pour qui ? Pour quoi ?* [En ligne]. In : 9ème Congrès de l'AFC, mai 1988, France, p. 67-68. Format PDF. Disponible sur : <https://hal.science/hal-00823775/document> (consulté le 16/03/2024).

Figure N° 02 : Système de l'organisation de l'information comptable



**Source:** BOUABBACHE, Sihem., Epe BEN YOUNES. Essai d'élaboration d'un système d'information comptable pour la gestion des encaissements, cas : Algérie télécom. [En ligne]. Thèse de doctorat. Comptabilité, Koléa : école supérieure de commerce, 2014, p. 63. Format PDF. Disponible sur : <http://dspace.esca-alger.dz:8080/xmlui/bitstream/handle/123456789/1730/Th%c3%a8se%20BOUABBACHE%20SIHEM.pdf?sequence=3&isAllowed=y> (téléchargé le 17/03/2024).

### 3.2.Importance du système d'information comptable

« Le système d'information comptable est une partie importante de la structure de vie d'une organisation »<sup>1</sup>

- Les systèmes d'information comptables peuvent améliorer la capacité de traitement des informations de l'organisation en fournissant des données permettant aux managers de mieux

<sup>1</sup> AFFES, Habib., CHABCHOUB, Ahmed. *Le système d'information comptable, Les déterminants de ses caractéristiques et son impact sur la performance financière des PME en Tunisie*. [En ligne]. La Revue des Sciences de Gestion, mars 2007, vol. 02, n° 224-225, p. 59-68. Format PDF. Disponible sur : [file:///C:/Users/user/Downloads/RSG\\_224\\_0059-1.pdf](file:///C:/Users/user/Downloads/RSG_224_0059-1.pdf) (consulté le 18/03/2024).

comprendre les relations entre les inputs et les outputs, tout en réduisant l'incertitude concernant la faisabilité de l'atteinte des objectifs optimaux de l'entreprise.<sup>1</sup>

- Ils sont cruciaux pour les comptables. Ces derniers doivent utiliser le système d'information comptable pour effectuer diverses tâches, telles que la génération de rapports comptables. Le SIC est le moyen par lequel les comptables peuvent accomplir ces fonctions, ce qui rend essentiel la compréhension des concepts du SIC pour les comptables.<sup>2</sup>

- L'utilisation efficace d'un SIC au sein d'une entreprise facilite l'adaptation de l'entreprise aux changements, améliore sa gestion des transactions et renforce sa compétitivité. En outre, il favorise un cadre de travail plus dynamique en simplifiant le partage d'informations, la recherche de nouvelles opportunités commerciales en ligne et le renforcement des liens avec les clients du monde entier.<sup>3</sup>

- Aussi, le système d'information comptable est important car il fournit des informations pertinentes aux individus et groupes à l'intérieure et l'extérieure d'une organisation.<sup>4</sup>

### 3.3.Éléments Clés d'un système d'information comptable

Dans cette section, nous examinons les facteurs clés qui influent sur la performance, les utilisateurs et la structure du système d'information comptable.

#### 3.3.1. Facteurs de performance

Voici une présentation des différents facteurs qui influencent la performance du système d'information comptable répartis en deux catégories : les facteurs de contingence structurelle et les facteurs de contingence comportementale.

**Tableau N° 06 : les facteurs influençant la performance d'un SIC**

Catégorie de facteurs	Influence sur la performance du système d'information comptable
<b>Facteurs de contingence structurelle</b>	
Âge de l'entreprise	Plus l'entreprise est âgée, moins la qualité de son SIC est élevée.

<sup>1</sup> LOUIZI, Zied., ALI BOUJELBENE. L'impact des caractéristiques du système d'information comptable et l'incertitude environnementale sur la performance financière : cas des PME Tunisiennes. [En ligne]. 37ème Congrès de l'Association Francophone de Comptabilité (AFC), Clermont-Ferrand, 2016, p. 05. Format PDF. Disponible sur : <https://hal.science/hal-02273549/document> (consulté le 18/03/2024).

<sup>2</sup> TURNER, Leslie., WEICKGENANNT, Andrea., COPELAND, Mary Kay. *Accounting information systems, controls and processes*. 3<sup>e</sup> éd, New Jersey: John Wiley and sons, INC., 2017, p. 22.

<sup>3</sup> SOUDANI, Siamak Nejadhosseini. *The usefulness of an information system for effective oraganizational performance*. [En ligne]. International Journal of Economics and Finance, mai 2012, vol. 04, n° 05, p. 136-145. Format PDF. Disponible sur : [https://www.researchgate.net/publication/267425674\\_The\\_Usefulness\\_of\\_an\\_Accounting\\_Information\\_System\\_for\\_Effective\\_Organizational\\_Performance](https://www.researchgate.net/publication/267425674_The_Usefulness_of_an_Accounting_Information_System_for_Effective_Organizational_Performance) (consulté le 18/03/2024).

<sup>4</sup> BARGRANOFF, Nancy A., SIMKIN, Mark G., NORMAN, Carolyn Strand. *Core concepts of accounting information systems*. 10<sup>e</sup> éd, New York: John Wiley and sons, Inc., 2008, p. 14.

Taille de l'entreprise	Une plus grande taille d'entreprise entraîne une complexité accrue du SIC.
Environnement	L'évolution rapide de l'environnement nécessite une adaptation continue du SIC pour répondre aux besoins changeants de l'organisation
Degré d'information de la gestion	L'utilisation efficace des technologies de l'information et de la communication améliore la performance du SIC en permettant un traitement rapide et précis de l'information.
<b>Facteurs de contingence comportementale</b>	
Formation et objectifs des dirigeants	Le niveau de formation et l'expérience des dirigeants influencent l'utilisation des données comptables et la performance du SIC
Expérience des dirigeants	L'expérience des dirigeants peut être un facteur déterminant dans l'utilisation des données comptables, bien que certains résultats empiriques soient mitigés.
Âge des dirigeants	Un âge plus avancé des dirigeants est souvent associé à une utilisation moins efficace du SIC.
Formation du comptable interne	Le niveau de formation du comptable interne peut affecter la qualité de l'information produite et utilisée dans le SIC
Mission du comptable interne	La mission du comptable interne peut influencer les pratiques comptables, en particulier lorsque le comptable est également un contrôleur de gestion.

**Source :** BEHLIL, Zeneb. *Le rôle des nouvelles technologies de l'information, de l'information, de la communication et du mode organisationnel dans l'amélioration de la performance du système d'information comptable : cas des grandes entreprises algériennes*. [En ligne]. Thèse de doctorat. Comptabilité et Contrôle de gestion. Koléa : école supérieure de commerce, 2021, p. 60-63. Format PDF. Disponible sur : file:///C:/Users/user/Downloads/th%C3%A8se%20compt%20zen.pdf(téléchargé le 19/03/2024).

### 3.3.2. Dimensions du SIC

Le SIC comprend quatre dimensions majeures : <sup>1</sup>

- La dimension de l'organisation du service comptable interne : comprend l'effectif, les niveaux hiérarchiques et l'automatisation du service comptable interne.
- La dimension de la production des données comptables : implique des pratiques telles que la comptabilité générale, le calcul des coûts, la budgétisation, la gestion prévisionnelle, l'élaboration de tableaux de bord, etc.
- La dimension de la diffusion des données comptables : implique différents types de destinataires pour les données comptables.

<sup>1</sup> EL BAKIRDI, Younes., RADI, Saïd. *Le système d'information comptable des PME Marocaines : observations des pratiques*. [En ligne]. European Scientific Journal, novembre 2017, vol. 13, n° 31, p. 222-247. Format PDF. Disponible sur : <https://core.ac.uk/download/pdf/328026119.pdf>(consulté le 20/03/2024).

- La dimension de l'utilisation des données comptables : dépend des objectives spécifiques et des données réellement utilisées pour les atteindre.

**3.3.3. Utilisateurs du système d'information comptable**

Voici une répartition des utilisateurs internes et externes du système d'information comptable

**Tableau N° 07 : les utilisateurs du SIC**

<b>Les utilisateurs internes du SIC</b>	<b>Les utilisateurs externes du SIC</b>
-Comptable financier ; -Gestionnaires de compte ; -Comptables de gestion ; -Développeurs de systèmes ; -Auditeurs internes ; -Autres directeurs départementaux.	-Actionnaires ; -Auditeurs externes ; -Prêteurs potentiels ; -Régulateurs du marché ; -Régulateurs gouvernementaux -Autorités fiscales ; -Fournisseurs et créanciers ; -Et autres groupes d'intérêt tels que les syndicats, les groupes d'employés et autres organismes sociaux/politiques.

Source: BOCZKO, Tony. *Corporate accounting information systems*. Essex : Pearson education limited, 2007, p. 22-23.

**3.3.4. Structure d'un SIC**

La structure de système d'information comptable est résumée dans le tableau ci-dessous.

**Tableau N° 08 : La structure du SIC**

<b>Inputs</b>	Les entrées d'un SIC peuvent inclure des documents tels que des factures de vente et des bons de commande. Les comptables devraient également se poser des questions comme celles-ci pour concevoir et/ou auditer le système : -De quels types de documents sources auront besoin les utilisateurs du système ? -Les documents sources doivent-ils être basés sur du papier, électroniques, ou les deux ? -Combien de copies de chaque document source seront nécessaires ? -Quelles informations les documents devraient-ils contenir
<b>Processus</b>	Les outils de traitement peuvent inclure des ordinateurs et des satellites. Voici quelques autres questions que vous pourriez poser concernant les outils de traitement : - Quels outils de traitement le SIC devrait-il utiliser ? - Les outils devraient-ils être manuels, basés sur l'ordinateur, ou les deux ? - Si des outils basés sur l'ordinateur sont utilisés dans le SIC, quels logiciels et matériels devraient être mis en œuvre ?

<b>Outputs</b>	<p>Pour la plupart des organisations, les sorties du système incluraient les états financiers à usage général ainsi que des rapports internes tels que les analyses des écarts. D'autres considérations incluent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au-delà des états financiers à usage général, quels autres rapports les gestionnaires et les utilisateurs du système auront-ils besoin ?</li> <li>- Comment le SIC devrait-il être conçu pour faciliter leur production ?</li> </ul>
<b>Stockage</b>	<p>Les données dans un système d'information comptable peuvent être stockées localement (comme dans une caisse enregistreuse ou un fichier de transactions) ou à distance (comme sur un réseau externe). Les organisations peuvent également conserver des enregistrements sur papier des transactions. Les questions pertinentes concernant le stockage comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comment les données doivent-elles être stockées ? Sur papier ? Électroniquement ? Les deux ?</li> <li>- Où les données doivent-elles être stockées ? Localement ? À distance ? Les deux ?</li> <li>- Pendant combien de temps les données doivent-elles être stockées ?</li> <li>- Dans quelles conditions les données peuvent/doivent-elles être détruites ?</li> </ul>

**Source:** HURT, Robert L. *Accounting information systems, basic concepts and current issues*. 2<sup>e</sup> éd, New York: McGraw-Hill/Irwin, 2010, p. 07.

### 3.3.5. Cycle d'un système d'information comptable

CUSHING (1982) a divisé le cycle d'un système d'information comptable en trois grands cycles: <sup>1</sup>

#### 3.3.5.1. Analyse et conception

L'étape d'analyse et de conception d'un système d'information est essentielle, débutant par la reconnaissance des problèmes liés à la croissance de l'organisation et nécessitant une étude approfondie des systèmes existants ainsi que des besoins actuels et futurs en traitement de l'information. Les exigences obligatoires et essentielles pour les systèmes d'information comptable sont fixées, laissant au concepteur le soin de déterminer les besoins en information interne restants. Après cette phase, un programme d'action corrective est élaboré, pouvant inclure des modifications mineures au système existant. La conception détaillée du système prend en compte tous les aspects, notamment le personnel, le matériel, les procédures et les flux de données. Les problèmes de personnel tels que le déplacement et les problèmes liés à l'acquisition d'équipement sont également abordés.

#### 3.3.5.2. L'implémentation

L'implémentation d'un système d'information comptable implique d'évaluer les besoins organisationnels, de sélectionner un logiciel approprié, de configurer le système, d'établir des contrôles internes, de fournir une formation, de tester l'exactitude, de migrer les données, et enfin, de lancer le système. Un suivi continu et des améliorations garantissent la conformité, la

<sup>1</sup> CUSHING, Barry E. *Accounting information systems and business organizations*. 3<sup>e</sup> éd, Boston: Addison-Wesley Pub. Co., 1982, p. 23-24.

précision et la sécurité. En suivant ces étapes avec diligence, les organisations peuvent rationaliser les processus financiers, améliorer la précision des rapports et soutenir une meilleure prise de décision.

### 3.3.5.3. Opération

Après que le nouveau système d'information comptable ait fonctionné pendant un certain temps, des études de suivi sont menées pour détecter et corriger les erreurs éventuelles. Ces analyses permettent d'évaluer l'efficacité du système en conditions réelles, d'identifier les lacunes éventuelles et de mettre en place des corrections si nécessaire, assurant ainsi sa pertinence continue pour l'organisation.

## 3.4. Système d'information comptable et la technologie

Les Systèmes d'Information Comptable et les technologies de l'information sont étroitement liés. Les avantages essentiels des TI résident dans l'automatisation, l'organisation de l'information et la communication.<sup>1</sup>

- **L'automatisation** : Dans les systèmes d'information comptable, l'automatisation va au-delà de remplacer les gens par des machines. Elle permet aussi de faire des tâches impossibles pour les humains seuls. Par exemple, les ordinateurs aident les grandes entreprises à produire rapidement des rapports comptables complexes, quelque chose qui aurait été difficile sans eux. Cela signifie qu'au lieu de faire des rapports financiers à intervalles réguliers, on peut maintenant les faire en temps réel sur le Web.

- **L'organisation de l'information** : Les transactions sont enregistrées automatiquement grâce à des dispositifs de stockage et à la technologie des bases de données, ce qui permet de gérer des volumes de données beaucoup plus importants que ce qui serait réalisable manuellement.

- **La communication** : Les technologies de communication sont indispensables au développement des systèmes d'information comptables, facilitant la transmission des données, la connectivité entre les composants et la collaboration entre utilisateurs et systèmes.

Cette section examine en détail la signification et l'importance des systèmes d'information comptable (SIC) dans les entreprises. Les SIC enregistrent et traitent les transactions comptables, jouant un rôle vital dans la gestion des entreprises. Ils sont évalués en termes d'efficacité, d'efficience et de satisfaction des utilisateurs. Les SIC sont cruciaux pour les comptables et sont essentiels pour aider les entreprises à s'adapter aux changements, à gérer les transactions et à rester compétitives. Ils fournissent des informations pertinentes aux parties internes et externes de l'organisation. Les SIC sont influencés par divers facteurs tels que les utilisateurs, la structure et les technologies de l'information.

---

<sup>1</sup> BODNAR, George H., HOPWOOD, William S. *Accounting information systems*. 11e éd, New Jersey: Pearson education INC., 2013, p. 05.

**Conclusion du chapitre :**

L'information et les systèmes d'information sont des éléments essentiels de la société moderne qui soutiennent la concurrence, encouragent l'innovation et facilitent la prise de décision. À travers ce chapitre, nous avons examiné en profondeur les concepts clés de l'information et des systèmes d'information, en soulignant leur rôle fondamental dans divers contextes économiques, politiques et sociaux.

L'information, en tant que matière première des systèmes d'information, est indispensable pour la communication interne et externe, la prise de décision et le travail collaboratif. Les systèmes d'information, quant à eux, jouent un rôle crucial dans la collecte, le stockage, le traitement et la communication de l'information, permettant ainsi aux entreprises de réaliser leurs objectifs stratégiques.

La gestion des systèmes d'information nécessite une approche intégrée qui tient compte de la performance, de l'audit, et de l'évolution technologique. Les systèmes d'information comptables, en particulier, sont essentiels pour assurer une gestion financière efficace et transparente.

Ce chapitre a mis en lumière l'importance de structurer et de gérer l'information de manière stratégique pour optimiser les performances organisationnelles. Dans un environnement économique en constante évolution, l'utilisation stratégique des systèmes d'information est indispensable pour surmonter les obstacles et relever les défis, assurant ainsi une croissance et une compétitivité durables pour les entreprises.

# **Chapitre 02 : de la relation comptabilité- fiscalité : connexion ou déconnexion ?**

### **Introduction du chapitre :**

La comptabilité, constitue un outil fondamental pour la communication entre les entreprises et leurs multiples parties prenantes, la qualité de l'information financière devient un enjeu crucial, répondant aux exigences toujours plus élevées des parties prenantes. Ces dernières, ont besoin d'une information financière fiable, pertinente, compréhensible et comparable pour prendre des décisions éclairées.

Ce deuxième chapitre vise à explorer en profondeur les principes comptables fondamentaux qui permettent de produire une information financière de qualité. Nous aborderons les caractéristiques qualitatives de cette information. De plus, nous examinerons les attentes des différentes parties prenantes de l'information financière et la manière dont cette information répond à leurs besoins spécifiques.

D'autre part, ce chapitre s'intéressera à la fiscalité des entreprises, un domaine lié à la comptabilité, d'où la fiscalité ne se limite pas à la simple collecte de revenus pour l'État ; elle joue également un rôle crucial dans la régulation économique et la redistribution des richesses. Enfin, nous analyserons la nature de la relation entre la comptabilité et la fiscalité. Cette relation qui peut être de nature connectée ou déconnectée. Le passage du résultat comptable au résultat fiscal et de la gestion de l'impôt différé, qui constitue l'un des aspects essentiels pour comprendre les interactions entre ces deux disciplines et leur impact sur les entreprises.

- Dans la première section intitulée « La connexion comptable aux restrictions fiscales » nous explorons les principes comptables à la base de la production de l'information financière, les qualités qualitatives de l'information financière, et les utilisateurs de l'information financière. Nous étudierons également la théorie générale de l'impôt, ses définitions et ses différentes classifications.

- La deuxième section, « la fiscalité des entreprises » se concentre sur la définition et les objectifs du droit fiscal et ses principes, ainsi que sur le système fiscal algérien, en étudiant les principaux impôts en Algérie.

- La troisième section, intitulée « La relation entre la comptabilité et la fiscalité » se concentre sur la déconnexion et la connexion entre les deux domaines, les types de relations entre eux, ainsi que les divergences permanentes et temporaires.

### 1. De la conception comptable aux restrictions fiscales

La comptabilité, en tant que langage, facilite la communication entre les entreprises et les fournisseurs de capitaux. Les parties prenantes sont de plus en plus exigeantes, leur demande d'information de qualité évolue avec la complexité et le développement économique de la société. La gouvernance d'entreprise encadre le contrôle de la qualité de la préparation de l'information financière pour garantir une bonne pratique.<sup>1</sup>

Dans cette section, nous allons explorer les principes comptables qui nous permettent de produire l'information financière, les caractéristiques qualitatives de l'information financière, les parties prenantes de l'information financière, ainsi que la théorie générale de l'impôt.

Il est important de préciser avant tout que l'information financière a pour fonction de transmettre une représentation de la réalité économique d'une entreprise, et sa production nécessite des principes et règles.<sup>2</sup>

#### 1.1.Principes comptables à la base de la production de l'information financière

Les principes et conventions comptables sont des règles et des pratiques spécifiques appliquées par une entité pour établir et présenter ses états financiers.<sup>3</sup>

La loi n° 07 du 25 novembre 2007 établit les règles pour évaluer et enregistrer les actifs, passifs, charges et produits, ainsi que la manière de présenter les états financiers. Elles sont définies par des réglementations officielles.<sup>4</sup>

##### 1.1.1. Continuité d'exploitation

Supposons que l'entreprise va continuer à fonctionner pour le moment, au moins jusqu'à la fin de l'année comptable. Si ce n'était pas le cas, on ne pourrait pas voir l'entreprise comme étant encore en activité, et beaucoup de ses comptes seraient gérés comme si elle allait fermer. Cette idée de continuer à travailler est importante et s'applique à toutes les entreprises.<sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> LEBBAH, Abdelhakim. *La qualité de l'information financière produite par le système comptable financier*. [En ligne]. Journal of economic papers, vol. 09, n° 02, p. 476- 487. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/181/7/1/46452> (consulté le 16/03/2024).

<sup>2</sup> MAGHNEM, Mohamed., BERRAG, Mohamed. *Le rôle du contrôle interne dans l'amélioration dans la qualité de l'information financière, cas d'un échantillon d'entreprises algériennes*. [En ligne]. Revue des sciences économiques, de gestion et sciences commerciales, décembre 2019, vol. 12, n° 02, p. 987- 996. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/324/12/2/104232> (consulté le 16/03/2024).

<sup>3</sup> BENICHO, Mouffok. *La normalisation comptable en Algérie et ses effets sur la qualité de l'information financière*. [En ligne]. Revue algérienne d'économie et gestion, décembre 2020, vol. 14, n° 02, p. 291- 309. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/141490> (consulté le 17/03/2024).

<sup>4</sup> Ministère des finances. Secrétariat général du gouvernement. *Journal n° 74*. [En ligne], novembre 2007, p. 04. Format PDF. Disponible sur : [https://www.mf.gov.dz/pdf/texte/autre\\_textes/upl-e3c3c2013fef5dab13560df1b8b5bbe.pdf](https://www.mf.gov.dz/pdf/texte/autre_textes/upl-e3c3c2013fef5dab13560df1b8b5bbe.pdf)(consulté le 17/03/2024).

<sup>5</sup> DEGOS, Jean- Guy. *Introduction à la comptabilité*. Nice: E-theque, 2010, p. 10.

### **1.1.2. Coût historique**

Il est requis de maintenir, autant que possible, la valeur initiale des biens dans les documents comptables. Si cette valeur subit une dépréciation, pour respecter le principe de prééminence de la réalité sur l'apparence, mentionné plus bas, il est nécessaire de recourir aux méthodes légales de dépréciation (telles que les amortissements et provisions) ou d'appréciation (par réévaluation, qu'elle soit libre ou réglementée).<sup>1</sup>

### **1.1.3. Prééminence de la réalité économique sur l'apparence juridique**

Les transactions sont enregistrées dans les états financiers selon leur véritable impact économique plutôt que leur forme juridique seule, assurant ainsi une représentation objective et fidèle de la situation financière de l'entreprise.<sup>2</sup>

### **1.1.4. Permanence des méthodes**

Le principe de permanence des méthodes comptables stipule qu'une entreprise doit maintenir la même méthode comptable d'un exercice à l'autre, sauf raison valable pour un changement. Il est donc interdit de modifier les méthodes comptables sur un simple caprice ou initiative personnelle.<sup>3</sup>

### **1.1.5. Principe de non compensation**

Il est interdit de compenser des dettes au passif avec des créances à l'actif, car chaque poste doit être traité indépendamment. Ainsi, on ne doit pas équilibrer un manque dans un compte en utilisant les fonds excédentaires d'un autre compte, spécifiquement destinés à d'autres fins. Par exemple, si une dette envers un fournisseur n'est pas réglée, on ne doit pas utiliser un excédent perçu d'un client pour la solder.<sup>4</sup>

### **1.1.6. Principe de prudence**

Le principe de prudence en comptabilité consiste à être prudent en enregistrant les charges dès qu'elles sont probables, mais les revenus sont enregistrés uniquement lorsqu'ils sont sûrs. Cela peut sous-estimer la valeur comptable de l'entreprise. Pourtant, cela ne prend pas en compte les gains potentiels. Les financiers ajustent souvent ces chiffres pour refléter plus précisément la valeur réelle de l'entreprise.<sup>5</sup>

## **1.2. Les qualités qualitatives de l'information financière**

Conformément au système comptable financier et les normes comptables internationales l'information ne pourrait jouer son rôle efficacement que si elle a certaines caractéristiques qualitatives :

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>2</sup> REGUIEG, Benaïssa. *Les états financiers en Algérie à la lumière du principe de l'image fidèle*. [En ligne]. Journal of advanced accounting and financial studies, octobre 2021, vol. 05, n° 02, p. 177- 190. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/169135> (consulté le 18/03/2024).

<sup>3</sup> GUILLERMIC, Phillipe. *La comptabilité pas à pas*. Paris : Vuibert, 2016, p. 16-17.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>5</sup> DE LA BRUSELERIE., Hubert. *Analyse financière, information financière et diagnostic*. 2<sup>e</sup> éd, Paris : Dunod, 2002, p. 17.

### 1.2.1. La pertinence

L'information financière doit être pertinente et opportune pour influencer les décisions des utilisateurs et faciliter la prévision d'actions correctives.<sup>1</sup>

### 1.1.2. La fiabilité

Une information fiable peut être confirmée, est impartiale au lieu d'être orientée en faveur de l'entreprise, et reflète fidèlement la nature réelle des événements concernés. De plus, elle est dépourvue d'erreurs.<sup>2</sup>

### 1.1.3. La comparabilité

Pour choisir parmi plusieurs options d'investissement, un investisseur doit pouvoir comparer la performance et la santé financière de différentes entreprises. L'analyse des états financiers sur plusieurs années est essentielle pour identifier des tendances et évaluer les risques et rendements potentiels. Cette comparaison est possible uniquement si les données financières restent cohérentes d'une année à l'autre, grâce à la normalisation comptable qui assure la présentation et le traitement de ces informations.<sup>3</sup>

### 1.1.4. La compréhensibilité

L'une des principales qualités de l'information financière est la compréhensibilité. Pour que leurs états financiers remplissent leurs fonctions, le lecteur doit être en mesure d'en comprendre le sens.<sup>4</sup>

Il est à noter que ces caractéristiques qualitatives sont celles prévues par le SCF qui sont celles du cadre conceptuel de IASB en 1989, tandis que le cadre conceptuel des normes IFRS a été modifié en 2010 et en 2018 ce qui implique une évolution dans ces caractéristiques.

## 1.3. Les utilisateurs de l'information financière

Les utilisateurs de l'information financière comprennent les investisseurs actuels et potentiels, les membres du personnel, les prêteurs, les fournisseurs et autres créanciers, les clients, les Etats et leurs organismes publics et le public.<sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> DAMENE, Kamelia., BEKOUR, Farida. *Op. Cit.*, p. 716.

<sup>2</sup> BOUBIR, Djelloul., *comptabilité financière SCF- IFRS*, Alger : ITCIS, 2013, p. 23.

<sup>3</sup> LAROCHE, D-Claude., MARMOUSEZ, Sophie., DISSOU, Zoffirath. *Le gestionnaire et les états financiers*. 8<sup>ème</sup> éd, Paris : Pearson, 2017, p. 67.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 69.

<sup>5</sup> FERRACCI, Pierre., OMARI, Mustapha. *L'information financière des salariés*. [En ligne]. Revue d'économie Financière, août 2010, n° 98/99, p. 145- 157. Format PDF. Disponible sur : [https://www.persee.fr/doc/ecofi\\_0987-3368\\_2010\\_num\\_98\\_3\\_5784](https://www.persee.fr/doc/ecofi_0987-3368_2010_num_98_3_5784) (consulté le 19/04/2024).

## **Chapitre 02 : de la relation comptabilité-fiscalité : connexion ou déconnexion ?**

---

D'une manière générale les partenaires de l'entreprise qui s'intéressent à l'information financière publiée sont :<sup>1</sup>

### **1.3.1. Les investisseurs et les marchés financiers**

Les investisseurs sont concernés par le risque inhérent à leur investissement et par la rentabilité qu'il est susceptible de procurer. Les actionnaires sont aussi concernés par l'information qui leur permet de déterminer la capacité de l'entreprise à payer des dividendes. Les autorités des marchés financiers ont également besoin d'information sur les entreprises cotées en bourse pour exercer leurs fonctions de régulation et pour mieux protéger l'épargnant.

### **1.3.2. Le personnel et les syndicats**

Ils sont aussi intéressés par l'information financière apte à leur permettre d'apprécier la stabilité (ou pérennité) et la rentabilité de l'entreprise qui les emploie.

### **1.3.3. Les prêteurs**

Les prêteurs sont intéressés par l'information qui leur permet d'apprécier la capacité d'endettement et de remboursement de l'entreprise.

### **1.3.4. Les clients**

Les clients ils sont intéressés par l'information financière au sens où elle permet d'apprécier la continuité de l'entreprise, particulièrement lorsque ils sont en partenariat de long terme.

### **1.3.5. Les fournisseurs et autres débiteurs**

Les fournisseurs sont concernés par l'information financière au sens où elle leur permet de déterminer si les crédits accordés leur seront payés à l'échéance : appréciation de la capacité de remboursement de l'entreprise.

### **1.3.6. L'Etat et ses démembrements**

Ils sont intéressés par l'information financière au sens où elle permet d'apprécier la répartition des ressources et donc les activités des entreprises. Ils imposent également des obligations d'information afin de réglementer les activités des entreprises. De déterminer les politiques fiscales et la base des statistiques de produit national.

## **1.4. La conception générale de l'impôt**

Cet élément sera consacré à théorie générale de l'impôt en essayons de toucher au bien-fondé de la notion d'impôt à savoir ; la définition des impôts ; comment ils sont constitués, leurs caractères essentiels et comment ils sont classifiés, ainsi que leurs objectifs et les différents codes.

---

<sup>1</sup> SADI, Nacer- Eddine. *Analyse financière d'entreprise : Méthodes et outils d'analyse et de diagnostic en normes françaises et internationales IAS/IFRS*. [En ligne]. Paris : L'Harmattan, 2009, p. 13. Format PDF. Disponible sur : [https://books.google.dz/books?id=XbSTstrVPmkC&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs\\_ge\\_summary\\_r&cad=0#v=onepage&q&f=false](https://books.google.dz/books?id=XbSTstrVPmkC&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false) (consulté le 20/03/2024).

### 1.4.1. La définition de l'impôt

Le dictionnaire de l'académie française définit l'impôt comme charge publique et droit imposé sur certaines choses.<sup>1</sup>

- Une définition fonctionnelle est celle qui envisage l'impôt comme « un prélèvement pécuniaire obligatoire, effectué à titre définitif, sans contrepartie immédiate, visant à couvrir les charges publiques ». <sup>2</sup> Cette définition laisse place à la discussion, car il existe plusieurs façon pour financer les besoins publics sont multiples et les déficits dans des budgets spécifiques peuvent être comblés par le budget général. Les taxes que les gens paient pour la sécurité sociale ne sont pas toujours vues comme des impôts, même si elles fonctionnent parfois comme tels. <sup>3</sup>

- Une autre définition est celle qui décrit l'impôt comme : « une portion que chaque citoyen donné de son bien pour avoir la sureté de l'autre, ou pour en jouir plus agréablement » <sup>4</sup>

### 1.4.2. La définition de la taxe

Les impôts et les taxes sont deux types de prélèvements financiers qui diffèrent par leur nature et leur application. « Les taxes, comme les impôts, sont obligatoires, mais elles rémunèrent un service rendu (sans toutefois que la taxe soit proportionnelle à ce service). Cependant, cette différence de principe est contredite par le fait que de nombreux impôts portent des noms de taxes : taxe à la valeur ajoutée, taxe foncière, taxe d'habitation, etc. » <sup>5</sup>

### 1.4.3. L'établissement de l'impôt

L'établissement de l'impôt se déroule en plusieurs étapes : d'abord, il faut déterminer et mesurer la matière imposable. Ensuite, il s'agit de transférer la somme fixée des poches du contribuable au Trésor public, ce qui constitue le recouvrement : <sup>6</sup>

#### 1.4.3.1.L'assiette de l'impôt

L'assiette de l'impôt se définit comme la base sur laquelle repose l'impôt. Asséoir l'impôt consiste d'abord à identifier les matières imposables, c'est-à-dire les activités de production, d'échange, d'encaissement de revenus ou de transmission de capital, etc., qui seront soumises à la fiscalité. Ensuite, il s'agit de mesurer précisément la quantité de matière imposable sur laquelle l'impôt sera appliqué.

---

<sup>1</sup> SAY, Léon. *Nouveau dictionnaire d'économie politique*. [En ligne]. 2<sup>e</sup> éd, Paris : Guillaumin & C., 1896, p. 03. Format PDF. Disponible sur : [https://books.google.dz/books?hl=fr&lr=&id=PSJSj4NWc\\_gC&oi=fnd&pg=PA1&dq=d%C3%A9finition+des+impôts&ots=FAB9BPI\\_DN&sig=EiRqX5Rn2S3XRakeVklwFZgdF8M&redir\\_esc=y#v=onepage&q=d%C3%A9finition%20des%20impôts&f=false](https://books.google.dz/books?hl=fr&lr=&id=PSJSj4NWc_gC&oi=fnd&pg=PA1&dq=d%C3%A9finition+des+impôts&ots=FAB9BPI_DN&sig=EiRqX5Rn2S3XRakeVklwFZgdF8M&redir_esc=y#v=onepage&q=d%C3%A9finition%20des%20impôts&f=false) (consulté le 20/03/2024).

<sup>2</sup> BOUVIER, Michel. *Introduction au droit fiscal général et à la théorie de l'impôt*. 10<sup>e</sup> éd, Paris : LGDJ, 2010, P. 24.

<sup>3</sup> MALHERBE, Philippe. *Eléments de droit fiscal international*. Bruxelles: Bruylant, 2016, p. 03.

<sup>4</sup> SAY, Léon. *Op. Cit.*, p. 03.

<sup>5</sup> DISLE, Emmanuel., RASCOL, Emmanuelle., SARAF, Jacques. *Gestion fiscale*. Paris : Dunod, 2005, p. 03.

<sup>6</sup> DUVERGER, Maurice. *Eléments de fiscalité*. Paris : Presses universitaires de France, 1976, p.10- 24- 34.

### **1.4.3.2. La liquidation de l'impôt**

Liquidier un impôt consiste à calculer la somme due par le contribuable en fonction de la quantité de matière imposable qu'il possède. Ce calcul se fait généralement en appliquant le tarif fixé par la loi. Cependant, ce n'est pas seulement un problème mathématique. La détermination du taux de l'impôt intègre également la notion de personnalisation, qui représente une forme moderne de l'égalité fiscale.

### **1.4.3.3. Le recouvrement de l'impôt**

Le recouvrement désigne l'ensemble des opérations visant à transférer l'argent de l'impôt des contribuables vers le Trésor public.

### **1.4.4. Les caractéristiques de l'impôt**

Parmi les caractéristiques principales de l'impôt on trouve :<sup>1</sup>

- L'impôt est un acte de la puissance publique réservé au législateur, seul habilité à créer, modifier ou supprimer un impôt, tandis que l'administration fiscale se charge de son recouvrement.
- Il constitue un prélèvement sur la propriété, différent de l'emprunt car il est payé de manière définitive, impliquant un transfert de richesse entre patrimoines.
- Son caractère essentiel est sa finalité collective, destiné à financer des missions d'intérêt général sans attendre de contrepartie directe ou compensation financière.

### **1.5.4. Classifications des impôts**

Il existe plusieurs approches pour classifier les impôts, et sont les suivantes :

#### **1.5.4.1. Classification administrative**

D'un point de vue administratif, les impôts se divisent en deux grandes catégories :

- Les impôts directs, payés directement par les contribuables à l'administration fiscale.
- Les impôts indirects sont imposés sur les biens et services et qui sont entièrement ou partiellement indirectement supporté par les consommateurs.<sup>2</sup>

#### **1.5.4.2. Classification fondée sur l'étendue du champ d'application**

- L'impôt réel désigne un système fiscal qui vise à atteindre des objectifs économiques sans tenir compte de la situation personnelle du contribuable.

- L'impôt personnel, en principe touche l'ensemble de la capacité contributive d'un individu assujéti, évaluée en termes de revenu ou de capital, en prenant en compte sa situation financière ainsi que les charges de sa famille. Bien que l'adjectif "personnel" soit utilisé, il est

---

<sup>1</sup> PARRAT, Frédéric. *Fiscalité pratique*. Paris : Vuibert, 2004, p. 05.

<sup>2</sup> SOUNA, Abdelkader. The impact of indirect taxes on economic development in Algeria during the period 2000-2021. [En ligne]. *Revue études fiscales*, janvier 2024, vol. 12, n° 02, p. 52- 71. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/378/12/2/240315> (consulté le 21/03/2024)

## Chapitre 02 : de la relation comptabilité-fiscalité : connexion ou déconnexion ?

---

en partie inexact étant donné que la situation familiale du contribuable est prise en considération.<sup>1</sup>

### 1.5.4.3. Classification économique

- L'impôt sur le revenu touche à la fois les particuliers et les sociétés. Il prend en compte les revenus provenant du travail et du capital, avec des déductions pour les dépenses nécessaires à leur acquisition. Cet impôt est relativement insensible aux fluctuations économiques, mais présente des disparités entre les contribuables en termes de fraude fiscale, les salariés étant moins enclins à frauder que les travailleurs indépendants.

- L'impôt sur la dépense peut prendre la forme d'une taxe générale sur la consommation ou être ciblé sur des produits spécifiques, et il est plus sensible à la conjoncture économique.

- L'impôt sur le capital peut être perçu de manière permanente (comme l'impôt de solidarité sur la fortune) ou occasionnelle (comme les droits de succession), et sa valorisation dépend de la nature des actifs imposables.<sup>2</sup>

### 1.5. Code des impôts

Il s'agit des codes suivants :<sup>3</sup>

- Code des taxes sur le chiffre d'affaire
- Code des procédures fiscales
- Code des impôts indirects
- Code des impôts directs et taxes assimilées
- Code de timbre.

---

<sup>1</sup> BELTRAME, Pierre., MEHI, Lucien. *Techniques, politiques et institutions fiscales comparées*. [En ligne]. 2<sup>e</sup> éd, Paris : FeniXX, 1997, p. 66. Format PDF. Disponible sur : [https://books.google.dz/books?id=zsn\\_EAAAQBAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs\\_ge\\_summary\\_r&cad=0#v=onepage&q&f=false](https://books.google.dz/books?id=zsn_EAAAQBAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false) (consulté le 21/03/2024).

<sup>2</sup> LAMULE, Thierry. *Fiscalité 2017-2018 : Impôts sur le revenu et impôt sur les sociétés, impôt sur la dépense, imposition du capital, impôts locaux, procédures fiscales, mémentos LMD*. 18<sup>e</sup> éd, Paris : Gualino, p. 28.

<sup>3</sup> Organisation nationale des comptables agréés. Code fiscaux [en ligne]. (2010). Disponible sur : <https://www.onca.dz/articles/56/81e02129/presentation-de-l-onca/> (consulté le 21/03/2024)

### 2. De la fiscalité des entreprises

Dans cette section nous allons aborder la fiscalité au niveau micro économique en parlant de droit fiscal en tant qu'une branche de droit en précisant ses caractéristiques, son domaine d'application, en sus de la fiscalité et son contenu à savoir l'ensemble des impôts constituant les recettes fiscales de l'état.

#### 2.1. Définition et objectifs du Droit fiscal

Le droit fiscal est une branche juridique particulière qui se distingue des autres. Il est essentiel au bon fonctionnement de l'État et du service public. La doctrine administrative fiscale est l'un de ses aspects les plus importants.<sup>1</sup> On commence par sa définition.

##### 2.1.1. Définition du Droit fiscal

Le droit fiscal est « un ensemble des règles juridiques et administratives, qui organisent la perception des différents types d'impôts et taxes, au profit de l'état et des collectivités locales »<sup>2</sup>.

##### 2.1.2. Objectifs du Droit fiscal

Nous pouvons résumer les objectifs de droit fiscal comme suit :<sup>3</sup>

- Le financement des dépenses publiques ;
- La redistribution des revenus et des richesses ;
- Régulation de l'activité économique et stabilisation ;
- Incitations fiscales et manipulation des comportements.

##### 2.1.2.1. Champ d'application

Quand nous disons champ d'application nous parlons des personnes imposables, les opérations imposables et les règles de territorialité :<sup>4</sup>

- *Personnes imposables* : déterminées par la loi, les personnes imposables peuvent être des individus ou des entités juridiques telles que les sociétés ou les associations. Leur imposition est souvent basée sur les types d'activités qu'elles exercent.
- *Opérations imposables* : les opérations imposables englobent les transactions financières liées au revenu, à la dépense ou au capital, qui sont soumises à l'impôt. Certaines opérations sont

---

<sup>1</sup> BOUZIANI, Youcef Zaki., YELLES, Chaouch Bachir. *La doctrine administrative*. [En ligne]. Revue études fiscales, août 2022, vol. 11, n° 01, p. 277- 296. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/199719> (consulté le 22/03/2024).

<sup>2</sup> KHELIFA, Hadj. *L'incidence fiscale sur l'autofinancement des entreprises (l'effet autofinancement), cas de l'entreprise nationale SONATRACH/ activité aval/ GL2Z* [en ligne]. Mémoire de magistère. Finance, Oran : Université d'Oran, 2011, p. 05. Format PDF. Disponible sur: [https://www.univ-oran2.dz/images/these\\_memoires/FSC/Magister/TH3553.pdf](https://www.univ-oran2.dz/images/these_memoires/FSC/Magister/TH3553.pdf) (consulté le 22/03/2024).

<sup>3</sup> KHARROUBI, Kamel. *Le contrôle fiscal comme un outil de lutte contre la fraude*. [En ligne]. Mémoire de magistère. Sciences commerciales, Oran : Université d'Oran Es-Senia, 2011 ; p. 03. Format PDF. Disponible sur : <https://ds.univ-oran2.dz:8443/bitstream/123456789/351/1/TH3751.pdf> (consulté le 23/03/2024).

<sup>4</sup> DISEL, Emmanuel., SARAF, Jacques., ONTHIER-BESACIER, Nathalie., et al. DCG 4 : Droit fiscal, *manuel et applications*. Paris : Dunod, 2016, p. 06.

## Chapitre 02 : de la relation comptabilité-fiscalité : connexion ou déconnexion ?

intrinsèquement imposables, d'autres le sont par décision légale, et certaines peuvent être exonérées.

- *Règles de territorialité* : ces règles définissent les limites géographiques de l'application de la législation fiscale, ainsi que les procédures à suivre lorsque des personnes ou des opérations impliquent des pays autres que celui où l'impôt est dû. Cela inclut des directives sur la double imposition et les accords de coopération internationale en matière fiscale.

### 2.1.2.2. Particularité du Droit fiscal

On dit souvent que les deux caractéristiques principales du droit fiscal sont l'autonomie et le réalisme :<sup>1</sup>

#### 2.1.2.2.1. La prétendue autonomie du Droit fiscal

Le droit fiscal s'appuie sur des concepts issus de disciplines voisines, telles que le droit des affaires et le droit comptable. Les partisans de la théorie de l'autonomie du droit fiscal soutiennent que l'administration et les juges peuvent adapter, remodeler, voire rejeter ces concepts empruntés. Ainsi, des notions fiscales spécifiques, telles que celles du commerçant, du bénéfice, des amortissements et des provisions, différeraient de celles du Code de commerce ou du Plan comptable général. Cette vision est excessive et critiquable. Malgré la division en plusieurs disciplines, le droit maintient une unité de principe avec des notions communes qui doivent être respectées. Même si la loi peut introduire des exceptions, les reconnaître revient à respecter la loi, et non à prouver l'autonomie du droit fiscal.

#### 2.1.2.2.2. La prétendue réalisme du Droit fiscal

Le droit fiscal est souvent présenté comme étant réaliste car il se concentre sur les faits réels plutôt que sur les situations juridiques. Il cherche à révéler la réalité derrière les apparences trompeuses. Par exemple, il impose les commerçants, les sociétés et les dirigeants de fait de la même manière que leurs homologues de droit. Ne pas le faire serait injuste et encouragerait ceux qui contournent la loi. Cependant, cette approche n'est ni originale ni audacieuse car d'autres branches du droit, comme le droit commercial et le droit pénal, font de même. La répression des abus de droit en fiscalité n'est qu'une adaptation des principes du droit commun sur la simulation et la fraude à la loi. Il est donc incorrect de voir cette approche comme une spécificité audacieuse du droit fiscal.

### 2.2. Les principes de la fiscalité

Voici les principes fondamentaux pour une fiscalité juste et équilibrée :

**Tableau N° 09 : les principes de la fiscalité**

<b>Principe individualiste</b>	Dans une société démocratique et humaniste, le bien-être et développement individuel sont prioritaires par rapport à l'État. Les impôts ne devraient pas restreindre les choix individuels, mais plutôt favoriser l'égalité des chances. L'objectif de la fiscalité est de soutenir le plein
--------------------------------	--

<sup>1</sup> COZIAN, Maurice. *Précis de fiscalité des entreprises*. 20<sup>e</sup> éd, Paris : Litec, 1996, p. 10- 11.

## Chapitre 02 : de la relation comptabilité-fiscalité : connexion ou déconnexion ?

	développement de la personnalité de chaque citoyen, en laissant à chacun la liberté de décider de l'utilisation de ses revenus et de ses biens.
<b>Principe de non-discrimination</b>	Les impôts doivent être établis selon des règles équitables pour tous les citoyens, sans favoriser ou pénaliser aucun groupe social. Ainsi, il est contraire à ce principe que le taux d'imposition soit plus élevé pour ceux qui offrent des services de plus grande valeur, ou que seules les entreprises les plus prospères soient imposées tandis que celles en difficulté soient exemptées en tout ou en partie.
<b>Principe d'impersonnalité</b>	Le principe d'impersonnalité fiscale stipule que la collecte des impôts ne doit pas nécessiter une enquête intrusive sur la vie des individus. Cet aspect est crucial pour garantir le respect de chaque personne au sein d'une société démocratique.
<b>Principe de neutralité et d'efficacité</b>	L'impôt ne doit pas entraver une bonne gestion économique ni influencer les choix judicieux. Il doit être neutre et favoriser une économie efficace. Taxer les bénéfices issus de l'amélioration des techniques décourage l'innovation. Une économie efficace nécessite souvent une absence d'intervention fiscale, car manipuler les prix par les impôts conduit à l'inefficacité.
<b>Principe de légitimité</b>	Le principe stipule que les revenus issus de services réellement rendus à la société ne devraient pas être taxés, tandis que les revenus non liés à un service rendu devraient l'être. Cela repose sur l'idée que seuls les revenus justifiés par un travail réel devraient être exempts d'impôts.
<b>Principe d'exclusion de toute double imposition</b>	L'assiette fiscale doit éviter la double imposition pour garantir à la fois l'efficacité et l'équité. Cela signifie qu'un même revenu ou une même propriété ne devrait pas être taxé à plusieurs reprises.
<b>Principe de non arbitraire et de transparence</b>	L'impôt doit être collecté selon des principes simples, transparents, évitant tout arbitraire et avec des coûts d'application minimaux. Dans une véritable démocratie, le Parlement devrait pouvoir discuter facilement des principes généraux du système fiscal, évitant ainsi l'adoption de systèmes complexes qui délèguent trop de pouvoir à des technocrates politiquement non responsables et conduisent inévitablement à des discriminations contraires à l'efficacité et à l'éthique.

Source : ALLAIS, Maurice. *Pour la réforme de la fiscalité*. Paris : Clément Juglar, 1990, p. 17- 23.

### 2.3.Le système fiscal algérien

Depuis 1992, l'Algérie a entrepris des réformes majeures de son système fiscal, touchant à la fois sa gestion structurelle et ses caractéristiques fondamentales. Ces réformes visent à ajuster le système fiscal afin de répondre aux objectifs économiques et sociaux définis par le gouvernement. Le recouvrement des impôts est devenu un outil essentiel non seulement pour générer des revenus, mais aussi pour orienter l'économie dans la direction souhaitée.<sup>1</sup> Vu que

<sup>1</sup> DJELIL, Zinelaabidine., LAARIDJI Amine. *L'interventionnisme fiscal en Algérie*. [En ligne]. Revue études fiscales, juin 2019, vol. 08, n° 01, p. 7- 24. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/97895> (consulté le 23/03/2024).

## Chapitre 02 : de la relation comptabilité-fiscalité : connexion ou déconnexion ?

le système fiscal algérien est basé sur une déclaration, le contribuable doit remplir des formulaires auprès des services fiscaux compétents pour payer les impôts mentionnés dans ces déclarations.<sup>1</sup>

Le système fiscal algérien est structuré et régi par six codes fiscaux : code des impôts directs et taxes assimilées, code des taxes sur le chiffre d'affaires, code des impôts indirects, code des procédures fiscales, code de timbre.<sup>2</sup>

### 2.3.1. Les régimes fiscaux algériens

En Algérie, nous distinguons trois types des régimes fiscaux : le régime réel, le régime réel simplifié et le régime forfaitaire :

- Le régime réel : Ce résumé concerne les entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse 8 000 000 DA, ainsi que celles qui, bien que n'ayant pas atteint ce seuil, ont opté pour le régime d'imposition réel. Les principaux impôts et taxes auxquels ces entreprises sont soumises incluent l'Impôt sur le Revenu Global (IRG), l'Impôt sur les Bénéfices des Sociétés (IBS), et la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA).<sup>3</sup>

- Le régime forfaitaire : L'impôt forfaitaire unique (l'IFU), instauré en 2007 pour simplifier le système fiscal, remplaçant l'IRG, la TVA, vise à unifier les impositions pour les petits contribuables. Depuis 2015, il s'applique à toutes les entités ayant un chiffre d'affaires annuel inférieur ou égal à 08 millions de dinars, incluant les personnes physiques, morales, et diverses sociétés. Les promoteurs d'investissement sont également concernés s'ils respectent ce seuil. L'IFU simplifie ainsi le paysage fiscal en touchant un large éventail d'entités et d'activités économiques en Algérie.<sup>4</sup>

Il est important de souligner que un autre régime est institué par la loi de finances de 2008 qui appelé le régime de réel simplifié par lequel l'impôt est déterminé à partir de bénéfice réel. Ce régime est dédié aux activités non commerciales.

### 2.4. Les principaux impôts et taxes algériens

Les impôts principaux que les entreprises en Algérie sont :

---

<sup>1</sup> NACER, Mourad., BAALA, Tahir. *Relation entre la contribuable d'impôt et l'administration fiscale*. [En ligne]. Revue études fiscales, décembre 2016, vol. 05, n° 02, p. 281- 311. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/23432> (consulté le 23/03/2024).

<sup>2</sup> HIMRANE, Mohammed., RIMOUCHE, Kaoutar., LARIOUI, Abderrezak. *Vers la simplification des systèmes fiscaux : étude analytique*. [En ligne]. Journal des études financières, juin 2022, vol. 09, n° 02, p. 297- 320. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/192525> (consulté le 24/03/2024).

<sup>3</sup> KAROUS, Ouafa., MEKHMOUKH, Sakina., BOUMOULA, Samir. *Gestion de la crise du coronavirus ; système fiscal algérien : entre attentes et réalités cas de quelques TPE et PME privées de la région Béjaia*. [En ligne]. Revue algérienne de finances publiques, décembre 2022, vol. 12, n° 02, p. 327- 340. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/210126> (consulté le 24/03/2024).

<sup>4</sup> HAMEURLAINE, Mohamed., ELHADJI, Mati. *Le choix fiscal de régime d'imposition et son impact sur le résultat de l'entreprise, cas pratique : société des capitaux*. [En ligne]. Journal of economics and management, décembre 2020, vol. 20, n° 01, p. 491- 499. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/144837> (consulté le 24/03/2024).

## Chapitre 02 : de la relation comptabilité-fiscalité : connexion ou déconnexion ?

### 2.4.1. Impôt sur le revenu global (IRG)

L'impôt sur le revenu global est un impôt annuel unique, il s'applique au revenu net global du contribuable, il est global, déclaratif et annuel calculé selon un barème progressif.<sup>1</sup>

Le revenu net global est constitué par le total des revenus nets des catégories suivantes :<sup>2</sup>

- Bénéfices industriels et commerciaux ;
- Bénéfices des professions non commerciales ;
- Revenus agricoles ;
- Revenus fonciers provenant des propriétés bâties et non bâties louées ;
- Revenus des capitaux ;
- Traitements, salaire ;
- Plus-values de cession.

#### 2.4.1.1. Champ d'application

Les conditions que les contribuables doit remplir sont les suivants :<sup>3</sup>

- Possession d'une habitation en Algérie ;
- Possession d'un lieu de séjour principal ;
- Exercice d'une activité professionnelle en Algérie ;
- Possession d'un centre des principaux inertes en Algérie.

#### 2.4.1.2. Le barème

Le tableau ci-dessous détaille les revenus imposables et leurs pourcentages correspondants, tels qu'établis par le ministère des Finances algérien.

**Tableau N° 10 : le barème de l'IRG**

Part imposable de revenu annuel en DA	Pourcentage
Ne dépassent pas (20.000 DA/mois)	00
De 240.001 à 480.000	23%
De 480.001 à 960.000	27%
De 960.001 à 1.920.000	30%
De 1.920.001 à 3.840.000	33%
Au-delà de 3.840.000	35%

**Source :** Ministère de finances, direction générale des impôts. *Art n°104*. [En ligne]. 2023, p. 41. Format PDF. Disponible sur : <http://www.droit-afrique.com/uploads/Algerie-Code-2023-impots-directs-taxes-assimilees.pdf> (consulté le 25/03/2024).

<sup>1</sup> MAHTOUT, Samir. Le système fiscal algérien : *analyse et évaluation des performances du dispositif du contrôle fiscal*. [En ligne]. Journal of economic integration, décembre 2019, vol. 07, n° 04, p. 131- 144. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/180/7/4/107394> (consulté le 25/03/2024).

<sup>2</sup> Ministère des finances, secrétariat générale du gouvernement, *journal n° 100*. [En ligne], décembre 2021, p. 03-04. Format PDF. Disponible sur : <https://www.joradp.dz/FTP/jo-francais/2021/F2021100.pdf> (consulté le 25/03/2024).

<sup>3</sup> TAFIGHOULT, Rabah. Fiscalité algérienne. Tizi- Ouzou : Aurès Emballages, 2019, p. 16- 17.

### 2.4.1.3. Exonération

- Les revenus réalisés par les entreprises relevant des associations de personnes à besoins spécifiques agréées, ainsi que les structures qui en dépendent ;
- Les montants des recettes réalisées par les troupes théâtrales ;
- Les revenus issus des activités portant sur le lait cru, destiné à la consommation en l'état ;
- Les revenus issus des opérations d'exportation de biens et de services.<sup>1</sup>

### 2.4.2. Impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS)

L'IBS « Constitue un impôt annuel sur l'ensemble des bénéfices ou revenus réalisés par les sociétés, le taux d'imposition en matière d'IBS est fixé selon la nature de l'activité. »<sup>2</sup>

#### 2.4.2.1. Champ d'application

Selon les articles 136 et 148 du CIDTA indique que les sociétés (personnes morales), quel que soit leur objet ou chiffre d'affaires les sociétés quels que soient leur forme et leur objet, à l'exclusion de :

- Les sociétés de personnes (SNC, SCS, sociétés en participation), sauf si sociétés optent pour l'imposition sur bénéfices des sociétés IBS.
- Les Organismes de Placement Collectif en Valeurs mobilières (OPCVM) constitués et agréés dans les formes et conditions prévues par la législation et la réglementation en vigueur.<sup>3</sup>

#### 2.4.2.2. Les taux

Le taux de l'impôt sur les bénéfices des sociétés est fixé à :

- 19%, pour les activités de production de biens ;
- 23%, pour les activités de bâtiment, de travaux publics et d'hydraulique ainsi que les activités touristiques et thermales à l'exclusion des agences de voyages ;
- 26%, pour les autres activités

En cas de l'exercice concomitant de plusieurs activités relevant de différents taux, les bénéfices imposables au titre de chaque taux, sont déterminés suivant la quote-part des chiffres d'affaires déclarés ou imposés pour chaque activité.

#### 2.4.2.3. Exonération

Des exonérations sont accordées à certaines activités et sociétés, selon deux types :<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> Ministère des finances, secrétariat générale du gouvernement, *journal n° 100. Op. Cit.*, p. 04. (Consulté le 25/03/2024)

<sup>2</sup> MAHTOUT, Samir. *Op. cit.*, p. 134 (consulté le 25/03/2024).

<sup>3</sup> Ministère de finances, direction générale des impôts. *Art n° 136.* [En ligne], 2023, p. 136. Format PDF. Disponible sur : <http://www.droit-afrique.com/uploads/Algerie-Code-2023-impots-directs-taxes-assimilees.pdf> (consulté le 26/03/2024).

<sup>4</sup> Ministère de finances, direction générale des impôts. *Art n° 138. Op. cit.*, p. 55. (Consulté le 26/03/2024)

## **Chapitre 02 : de la relation comptabilité-fiscalité : connexion ou déconnexion ?**

---

### **2.4.2.3.1. Exonérations permanentes**

- Les coopératives de consommation des entreprises et organismes publics ;
- Les entreprises relevant des associations de personnes à besoins spécifiques agréées ainsi que les structures qui en dépendent ;
- Les caisses de mutualité agricole au titre des opérations de banques et d'assurances réalisées exclusivement avec leurs sociétaires ;
- Les coopératives agricoles d'approvisionnement et d'achat ainsi que leurs unions bénéficiant d'un agrément délivré par les services habilités du ministère chargé de l'agriculture et fonctionnant conformément aux dispositions légales et réglementaires qui les régissent, sauf pour les opérations réalisées avec des usagers non sociétaires ;
- Les sociétés coopératives de production, transformation, conservation et ventes de produits agricoles et leurs unions agréées dans les mêmes conditions que celles visées ci-dessus et fonctionnant conformément aux dispositions légales ou réglementaires qui les régissent ;
- Les revenus issus des activités portant sur le lait cru, destiné à la consommation en l'état ;
- Les opérations d'exportation de biens et de services à l'exception de celles réalisées par les entreprises de transports terrestres, maritimes, aériens, les réassurances, les banques. Ainsi que les opérateurs de téléphonie mobile, les titulaires d'autorisation d'établissement et d'exploitation de service de transfert de la voix sur IP (internet) et les entreprises intervenant en amont ou en aval dans le domaine minier par rapport aux opérations d'exportation des produits miniers en l'état brut ou après transformation ;
- Les coopératives de la pêche et de l'aquaculture ainsi que leurs unions bénéficiant d'un agrément délivré par les services habilités du ministère chargé de la pêche et de l'aquaculture et fonctionnant conformément aux dispositions légales et réglementaires qui les régissent, sauf pour les opérations réalisées avec des usagers non sociétaires ;

### **2.4.2.3.2. Exonération temporaires**

- Les activités exercées par les jeunes promoteurs d'investissements éligibles au dispositif de l'ANSEJ. Si les activités sont exercées dans une zone à promouvoir, la période d'exonération est portée à six années et ce, à partir de la date de mise en exploitation. Cette période d'exonération est prorogée de deux années lorsque les promoteurs d'investissements s'engagent à recruter au moins trois employés à durée indéterminée ;
- Les entreprises touristiques créées par les promoteurs nationaux ou étrangers à l'exception des agences de tourisme et de voyage, pour une période de dix ans ;
- Les agences de tourisme et de voyage ainsi que les établissements hôteliers, pour une période de trois années à compter du début d'exercice de l'activité ;
- Les bénéfices des impôts des comptes d'investissement effectués dans le cadre des opérations bancaires liées à la finance islamique pour une durée de cinq (5) ans, à compter du premier janvier 2023.

### 2.4.3. Taxe sur la Valeur Ajoutée

La tva est la plus grande innovation fiscale du XXe siècle, apparu en France.<sup>1</sup>La TVA est un impôt indirect sur la consommation ou encore un impôt sur la dépense. C'est le consommateur final qui en supporte la charge définitive. La TVA est une taxe sur le chiffre d'affaires, elle s'applique à toutes les opérations réalisées par l'entreprise, quelle que soit la forme juridique que revêt cette entreprise. Mais la TVA n'est pas, à proprement parler, une charge pour l'entreprise puisqu'elle peut la répercuter sur la personne à qui elle adresse sa facture.<sup>2</sup>

#### 2.4.3.1.Champ d'application

Les opérations de vente, les travaux immobiliers et les prestations de services autres que celles soumises aux taxes spéciales, revêtant un caractère industriel, commercial ou artisanal et réalisées en Algérie à titre habituel ou occasionnel. Cette taxe s'applique quels que soient :

- Le statut juridique des personnes qui interviennent pour la réalisation des opérations imposables ou leur situation au regard de tous autres impôts ;
- La forme ou la nature de leur intervention.
- Les opérations d'importation.<sup>3</sup>

#### 2.4.3.2.Les taux

La TVA comporte deux (02) taux :<sup>4</sup>

- Un taux normal de 19% qui s'applique aux produits, marchandises, denrées, objets et opérations qui ne sont pas soumis au taux réduit ;
- Un taux réduit de 9 % : applicable aux biens et services qui représentent un intérêt particulier sur le plan économique, social ou culturel.

#### 2.4.3.3.Exonération

Sont exclues du champ d'application de la taxe sur la valeur ajoutée :<sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> EGRET, Georges. La TVA. [En ligne]. 3<sup>e</sup> éd, Paris : FeniXX, 1978, p. 05. Format PDF. Disponible sur : [https://books.google.dz/books?id=973\\_EAAAQBAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs\\_ge\\_summary\\_r&cad=0#v=onepage&q&f=false](https://books.google.dz/books?id=973_EAAAQBAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false) (consulté le 27/03/2024).

<sup>2</sup> ZAID, Hizia., DRAA MESSEOUA, Redha. *L'impact de la taxe sur la valeur ajoutée sur le budget de l'Etat en Algérie*. [En ligne]. Revue algérienne de finances publiques, décembre 2022, vol. 12, n° 02, p. 237- 249. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/175/12/2/210121> (consulté le 27/03/2024).

<sup>3</sup> HIMRANE, Mohammed., BOURNISSA, Abdenour., RIMOUCHE, Kaoutar. *Des critiques au principe de neutralité de la TVA*. [En ligne]. Journal Araa for economic & administrative studies, décembre 2021, vol. 03, n° 02, p. 161- 175. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/173527> (consulté le 27/03/2024).

<sup>4</sup> HAMOUDI, Imane. *The impact of tax policy on social development in Algeria*. [En ligne]. *Finance and business economics review*, juin 2019, vol. 03, n° 02, p. 35- 70. Format PDF. Disponible sur: <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/92278> (consulté le 28/03/2024).

<sup>5</sup> Ministère des finances, direction générale des impôts. *Codes des impôts directs et taxe assimilés Art n° 09*. [En ligne], 2023, p. 08. Format PDF. Disponible sur : <https://www.droit-afrique.com/uploads/Algerie-Code-2023-taxes-chiffre-affaires.pdf> (consulté le 29/03/2024).

## **Chapitre 02 : de la relation comptabilité-fiscalité : connexion ou déconnexion ?**

---

- Les affaires de vente portant sur :
- Les produits passibles de la taxe sanitaire sur les viandes à l'exception des viandes rouges congelées ;
- Les dépouilles provenant des animaux soumis à la taxe sanitaire sur les viandes, mais seulement en ce qui concerne la première vente après l'abattage ;
- Les ouvrages d'or, d'argent et de platine soumis au droit de garantie, à l'exclusion des bijoux de luxe tels que définis à l'article 359 du code des impôts indirects ;
- Les affaires faites par les personnes soumises au régime de l'Impôt Forfaitaire Unique ;
- Les opérations réalisées entre les sociétés membres relevant d'un même groupe tel que défini par l'article 138 bis du code des impôts directs et taxes assimilées.

### **2.4.3.4.L'Impôt forfaitaire unique (IFU)**

« l'IFU concernera les personnes physiques, les coopératives exerçant une activité industrielle, commerciale, artisanale ou de profession non commerciale ainsi que les promoteurs d'investissement exerçant des activités éligibles à l'aide du « Fonds National de Soutien à l'Emploi des Jeunes » ou du « Fonds National de Soutien au Micro Crédit » ou de la « Caisse Nationale d'assurance Chômage », dans la mesure où le chiffre d'affaires annuel des contribuables dont-il s'agit n'excède pas le seuil de 8.000.000 DA »<sup>1</sup>

#### **2.4.3.4.1. Taux**

Des taux de 5% production et achat et vente et 12% autres activités.

#### **2.4.3.4.2. Exonération**

Bénéficiaire d'une exonération permanente et temporaire les cas suivants :<sup>2</sup>

##### **2.4.3.4.2.1.Exonérations permanentes**

- Les entreprises relevant des associations de personnes handicapées agréées ainsi que les structures qui en dépendent ;
- Les montants des recettes réalisées par les troupes théâtrales ;
- Les artisans traditionnels ainsi que ceux exerçant une activité d'artisanat d'art, ayant souscrit à un cahier des charges ;

##### **2.4.3.4.2.2.Exonérations temporaires**

- Les activités exercées par les jeunes promoteurs d'investissement, d'activités ou de projets, éligibles à l'aide de l'ANAD ou ANGEM, ou CNAC.
- Les activités de collecte du papier usagé et déchets ménagers ;
- Les entreprises disposant du label « start up ».

---

<sup>1</sup> HAMEURLAINE, Mohamed., ELHADJI, Mati. *Op.,cit.* (Consulté le 29/03/2024).

<sup>2</sup> République algérienne démocratique et populaire. [En ligne]. (2024). Disponible sur :

<https://www.mfdgi.gov.dz/fr/professionnels/services-pro/regime-forfaitaire-unique/ifu> (consulté le 30/03/2024).

### 3. Nature de la relation entre la comptabilité et la fiscalité

La comptabilité et la fiscalité sont deux disciplines différentes. Mais, savoir comment elles se lient l'une à l'autre, que ce soit dans un pays ou à travers le monde, est un sujet qui intéresse beaucoup. Cela a été un sujet de discussion important dans les livres de comptabilité depuis de nombreuses années.<sup>1</sup>Dans cette section nous essayons d'expliquer le rapport de connexion ou de déconnexion entre ces deux disciplines.

#### 3.1.La déconnexion entre la comptabilité et la fiscalité

Cette conception consacre l'indépendance du droit fiscal par rapport au Droit comptable. Ainsi l'établissement des états fiscaux ne prend pas en considération les principes comptables et est effectué de manière extracomptable.<sup>2</sup>

L'évolution des deux domaines a progressivement conduit à ce que la fiscalité ait de moins en moins de points communs avec la comptabilité, elles ont des objectifs fondamentalement différents, des utilisateurs différents et des approches aussi différentes. Les règles qui les régissent ont une nature juridique distincte. En revanche, le domaine commun où la comptabilité et la fiscalité ne sont pas séparées est la source d'information, c'est-à-dire les faits relatifs aux activités d'exploitation, financières et même les activités exceptionnelles d'une entreprise.<sup>3</sup>

##### 3.1.1. Divergences entre règles comptables et les règles fiscales

D'une part, les règles fiscales renforcent le lien entre comptabilité et fiscalité. D'autre part, il y a des préoccupations quant à la fidélité des états financiers pour certains utilisateurs.<sup>4</sup> Ce qui les différencie, c'est qu'ils ont tous deux des sources différentes, et les différences peuvent être temporaires ou permanentes.

##### 3.1.1.1.Divergences des sources du Droit comptable et Droit fiscal

Comme nous l'avons mentionné précédemment, ils ont des sources différentes. Nous commençons par les sources de Droit comptable, après nous passons au ceux de Droit fiscal.

---

<sup>1</sup> JMAL DERBEL, Manel., ALI BOUJELBENE, Mohamed. La conformité comptabilité- fiscalité et la gestion des résultats : cas des entreprises tunisiennes. [En ligne]. In : 36ème congrès de l'association francophone de comptabilité (AFC), Mai 2015, Toulouse, France, 2015, p. 02. Format PDF. Disponible sur : <https://hal.science/hal-01188533/document> (consulté le 30/03/2024).

<sup>2</sup> PAILLISSER, Hervé. *Op. Cit.*, p. 07. (Consulté le 30/03/2024).

<sup>3</sup> DRISSI, Mehdi., BENTHAMI, Asmae. *La relation comptabilité- fiscalité : revue de littérature internationale et contextualisation marocaine*. [En ligne]. Revue Du contrôle, De La Comptabilité Et De l'audit, octobre 2023, vol. 07, n° 03, p. 218- 237. Format PDF. Disponible sur : <https://www.revuecca.com/index.php/home/article/view/950/844> (consulté le 30/03/2024).

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 222.

### 3.1.1.1.1. Les sources du Droit comptable

Les sources du Droit comptable algérien sont :<sup>1</sup>

- La loi (au sens large : la constitution, les conventions internationales signées par l'Algérie, les textes législatifs, y compris les ordonnances et les décrets présidentiels et les textes réglementaires.
- Le Droit musulman.
- La coutume.
- Le droit naturel et les règles de l'équité (Article 1er du code civil algérien).

### 3.1.1.1.2. Les sources du Droit fiscal

Les sources de la fiscalité sont les suivantes :<sup>2</sup>

- Les sources législatives : La loi constitue la principale source. Le Parlement.
- Les sources conventionnelles : Nous trouvons les conventions internationales et les traités qui visent des dispositions afin d'éviter la double imposition et la fraude, et les dispositions communautaires qui arrêtent des directives et les règlements relatives à l'harmonisation des législations.
- Les sources réglementaires : La loi, pour être mise en application, peut être complétée par des décrets et des arrêtés ministériels.
- La doctrine administrative : la base documentaire unique dématérialisée à doctrine constante, appelée, les réponses ministérielles fournies aux différentes questions posées par les parlementaires.
- La jurisprudence : ce sont les différents jugements rendus en matière fiscale par les tribunaux administratifs ou judiciaires lors de conflits opposant des contribuables à l'administration fiscale.

## 3.2. La connexion entre la comptabilité et la fiscalité

Il existe une relation forte entre la comptabilité et la fiscalité

### 3.2.1. La relation entre les règles comptables et les règles fiscales

Historiquement, le droit fiscal a souvent dicté les règles comptables, en particulier en l'absence de normes nationales. Mais l'émergence d'un droit comptable autonome vise à atténuer cet impact fiscal. Selon la loi, les entreprises doivent suivre les règles du système comptable financier, sauf si elles sont en contradiction avec les lois fiscales. Cependant, cela peut rendre difficile le contrôle fiscal si les registres comptables ne correspondent pas aux documents justificatifs.<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> CHEURFA, Djamel., BEN BELHACEM, Sofiane. *Le droit comptable et la normalisation comptable en Algérie : qui fait quoi ?*. [En ligne]. Journal of industrial economics, décembre 2016, vol. 11, n° 02, p. 27- 48. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/19662> (consulté 01/04/2024).

<sup>2</sup> GRANDGUILLOT, Béatrice., GRANDGUILLOT, Francis. [En ligne]. *Fiscalité française*. Paris : Gualino, 2011, p. 15- 16. Format PDF. Disponible sur : <https://www.unitheque.com/UploadFile/DocumentPDF/L/A/9782297132190-fiscalite-francaise-extrait.pdf> (consulté le 01/04/2024).

<sup>3</sup> MOULA, Assia. *Op. cit.*, (consulté le 02/04/2024).

## Chapitre 02 : de la relation comptabilité-fiscalité : connexion ou déconnexion ?

De manière paradoxale, le terme de « connexion » n'existe pas en tant que tel dans le droit positif. Il s'agit en effet d'une expression d'origine doctrinale visant à qualifier le renvoi effectué par la règle fiscale à la règle comptable. Le mécanisme peut être résumé de la manière suivante : par principe, l'entreprise devra appliquer les règles comptables pour déterminer son résultat fiscal. Toutefois, elle les écartera chaque fois qu'émergera une incompatibilité.<sup>1</sup>

Les règles fiscales peuvent influencer les états financiers des entreprises. Elles offrent des options permettant de modifier la présentation des comptes annuels, notamment via des amortissements exceptionnels sur certains biens. Ces ajustements, bien qu'impactant les capitaux propres sans affecter le résultat courant, fournissent des indications aux utilisateurs sur l'utilisation de ces mesures.<sup>2</sup>

Avec cette conception, les états financiers ou documents de synthèse, composés au moins du bilan, du compte de résultat et de l'annexe, établis selon les principes et normes comptables, sont utilisés pour la détermination de l'assiette fiscale, d'où l'alignement à cette fin des règles fiscales sur les principes comptables<sup>3</sup>

### 3.3. Types de relation entre la comptabilité et la fiscalité

Une typologie simplifiée de trois approches conceptuelles pour déterminer le degré de relation entre la fiscalité et la comptabilité.<sup>4</sup>

#### -1<sup>er</sup> type : relation directe forte, extrêmement rare en pratique :

Sous la première approche, le revenu imposable est déterminé par référence au bénéfice comptable sans aucun ajustement. Peu de pays utilisent cette approche, car elle laisse peu de place aux considérations de politique publique (par exemple, il existe des arguments pour ne pas permettre une déduction pour amendes et pénalités d'un point de vue fiscal

#### -2<sup>ème</sup> type : relation forte, fréquente dans l'ancienne Union soviétique :

Sous la deuxième approche, les comptes annuels doivent être préparés conformément aux normes comptables (comptabilité financière) et aux exigences de la fiscalité. Par conséquent, une entreprise ne peut pas enregistrer une écriture comptable dans ses comptes annuels si elle est en conflit avec une exigence de fiscalité. Dans cet exemple, une entreprise ne

---

<sup>1</sup> LAUSSUCQ, Florian. *La connexion entre Droit fiscal et comptabilité dans les groupes de sociétés de l'union européenne*. [En ligne]. Thèse de doctorat. Bordeaux : Université de bordeaux, 2022, p. 14. Format PDF. Disponible sur : <https://theses.hal.science/tel-04060151v1/document> (consulté le 02/04/2024).

<sup>2</sup> REVAULT, Pascal. *La connexion comptabilité / fiscalité, à la fois simple et complexe, est-elle pérenne ?*. [En ligne]. Février 2011, p. 03- 04. Format PDF. Disponible sur : [https://creg.ac-versailles.fr/IMG/pdf/connexion\\_fiscalite\\_comptabilite.pdf](https://creg.ac-versailles.fr/IMG/pdf/connexion_fiscalite_comptabilite.pdf) (consulté le 02/04/2024).

<sup>3</sup> PAILLISSER, Hervé. *Les relations entre la fiscalité des entreprises et la comptabilité commerciale*. [En ligne]. Thèse de doctorat. Droit fiscal, Paris : Université Paris IX Dauphine, 1990, p.07. Format PDF. Disponible sur : <https://bu.dauphine.psl.eu/fileviewer/view.php?doc=1990PA090011&target=internet> (consulté le 02/04/2024).p.08.

<sup>4</sup> La banque mondiale. *An accounting and taxation conundrum* [en ligne]. (septembre 2007), p. 14- 15. Disponible sur : [https://cfr.worldbank.org/sites/default/files/2019-09/Taxation\\_Conundrum.pdf](https://cfr.worldbank.org/sites/default/files/2019-09/Taxation_Conundrum.pdf) (consulté le 03/04/2024).

## Chapitre 02 : de la relation comptabilité-fiscalité : connexion ou déconnexion ?

---

pourrait pas enregistrer une amende ou une pénalité dans ses comptes annuels si les règles fiscales ne permettent pas une déduction pour les amendes et les pénalités. Cette approche prévaut encore dans une certaine mesure dans certains pays de l'ancienne Union soviétique.

### -3<sup>ème</sup> type : relation intermédiaire à forte :

La troisième approche combine la première et la deuxième approche. Le bénéfice imposable est déterminé par référence au bénéfice comptable sauf si des règles spécifiques de comptabilité fiscale s'appliquent. Cela peut impliquer une approche « positive », où la législation fiscale se réfère à des aspects soigneusement ciblés de la comptabilité financière et adopte ces aspects soit en terme, soit en concept. Cela peut, et le fait généralement, impliquer un alignement plus complet, où la législation fiscale adopte la comptabilité financière comme position « par défaut », et ensuite ajuste les aspects de la comptabilité financière qui sont inappropriés comme base pour le calcul du bénéfice imposable.

Les divergences entre la fiscalité et la comptabilité reposent essentiellement sur les points suivants :<sup>1</sup>

- L'entreprise enregistre en comptabilité toutes les charges et tous les produits effectivement engagés ou réalisés, et que la fiscalité permet aux dirigeants de l'entreprise d'éviter le gaspillage et de rationaliser leurs dépenses ;
- Les entreprises cherchent à minimiser les bénéfices imposables, soit par le gonflement des charges, soit par la minoration des produits ;
- La politique fiscale en matière d'investissement envers les entreprises rend nécessaires des règles fiscales spécifiques et différentes des règles comptables, cette politique peut admettre au plan fiscal certaines charges ;
- Les amortissements accélérés.

### 3.4. Les divergences permanentes et temporaires

Les différences permanentes et temporaires entre la comptabilité financière et la fiscalité posent un défi significatif.<sup>2</sup>

#### 3.4.1. Divergences permanentes

Les divergences sont permanentes lorsque, quelle que soit la période de référence, il n'a jamais identité entre le résultat comptable et le résultat fiscal. Ces différences peuvent être analysées comme suit.

- Produits comptabilisés mais non fiscalisés définitivement, exemple :

---

<sup>1</sup> BOUAZZA, Abdelkader. *L'incidence fiscale sur le résultat de l'entreprise à travers le code fiscal algérien*. [En ligne]. El-Hakikareview, décembre 2012, vol. 13, n° 04, p. 01- 29. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/14115> (consulté le 31/03/2024).

<sup>2</sup> BARBE, Odile., DIDELOT, Laurent. *Les divergences entre comptabilité et fiscalité*. [En ligne]. *Revue française de comptabilité*, avril 2021, n° 552, p. 05. Format PDF. Disponible sur : <https://revuefrancaisedecomptabilite.fr/les-divergences-entre-comptabilite-et-fiscalite/> (consulté le 01/04/2024).

## Chapitre 02 : de la relation comptabilité-fiscalité : connexion ou déconnexion ?

- Charges comptabilisées mais non fiscalisées définitivement, exemple : charges d'IBS, amendes et pénalités.
- Produits fiscalisés mais non comptabilisés définitivement (en produit), en exemple ; écart de réévaluation résultant d'une réévaluation libre.
- Charges fiscalisées mais non comptabilisées définitivement,

### 3.4.2. Divergences temporaires

Les divergences sont temporaires lorsque les éléments correspondants entrent dans le calcul du résultat comptable et du résultat fiscal, mais sur des périodes différentes. Ces écarts de rythme d'imposition ont des origines diverses.

- Produits comptabilisés mais non fiscalisés provisoirement
- Charges comptabilisées mais non fiscalisées provisoirement, exemple.
- Produits fiscalisés mais non comptabilisés provisoirement,
- Charges fiscalisées mais non comptabilisés provisoirement (très rares)
- Report fiscaux déficitaires.

En Algérie, compte tenu des divergences d'objectifs entre la comptabilité et la fiscalité, l'implémentation des nouvelles règles comptables établies par le SCF a engendré plusieurs anomalies.<sup>1</sup>

**Tableau N° 11 : divergences fiscal-comptables**

<b>Divergences fiscal-comptables liées au choix de la méthode d'amortissement</b>	<p>Le système fiscal en Algérie autorise la déductibilité des dotations aux amortissements des biens corporels, ce qui réduit la charge fiscale. Bien que diverses options d'amortissement soient disponibles, tels que linéaire, dégressif, par composant ou par unité produite, seuls les amortissements linéaires sont approuvés par l'administration fiscale. Cette approche crée une disparité entre les charges fiscales déductibles et, par conséquent, les économies d'impôts sont plus importantes au début de l'exercice lorsqu'une méthode dégressive est choisie. De plus, si le taux d'imposition diminue par la suite, les avantages fiscaux de ces méthodes augmentent.</p> <p>La littérature suggère que les décisions d'investissement dans les biens corporels, influencées par le choix de la méthode d'amortissement, génèrent des écarts entre les résultats comptables et fiscaux. Ainsi, pour maximiser les avantages fiscaux, le choix de la méthode d'amortissement peut créer des différences temporelles entre les résultats comptables et fiscaux.</p>
<b>Divergences fiscal-comptables liées au choix de la méthode d'évaluation des Stocks</b>	<p>L'hypothèse fiscale énonce que les décisions comptables sont influencées par leur impact sur les impôts. Ainsi, la réduction des taxes joue un rôle crucial dans le choix des pratiques comptables. Dans ce contexte, le système comptable financier accorde aux gestionnaires une certaine latitude dans le choix des méthodes de comptabilisation des stocks.</p>

<sup>1</sup> AZOUANI, Nacer., OUALIKENE Abderrahmane. Divergences entre les règles comptables et les règles fiscales et solutions possibles. [En ligne]. *La revue des sciences commerciales*, mars 2016, vol. 15, n° 01, p. 175-195. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/15565> (consulté le 31/03/2024).

## Chapitre 02 : de la relation comptabilité-fiscalité : connexion ou déconnexion ?

	En ce qui concerne les méthodes d'évaluation, le SCF propose deux approches principales : le coût moyen pondéré (CMP) et le premier entré, premier sorti (FIFO). Le CMP permet des économies fiscales en minimisant la charge d'impôts. Par conséquent, nous supposons que le choix de la méthode d'évaluation des stocks influence les écarts entre la comptabilité et la fiscalité.
<b>Divergences fiscalo-comptables liées à des décisions de gestion ayant générées des Provisions</b>	Lorsqu'une entreprise prend une décision de gestion, comme l'annulation d'un projet d'investissement pour lequel elle a provisionné des fonds en franchise d'impôt, cela peut entraîner des écarts entre la fiscalité et la comptabilité. En effet, les conséquences fiscales d'une telle décision, pour lesquelles il n'y a qu'une éventualité d'imposition ou d'exonération, demeurent incertaines. Cette incertitude quant au paiement éventuel de l'impôt crée des disparités temporelles dont la réalisation est aléatoire.  Bien que les provisions comptables soient généralement acceptées en comptabilité, leur caractère incertain du point de vue fiscal peut encourager des pratiques discrétionnaires visant à minimiser le montant de l'impôt à payer.

**Source :** MOULA, Assia. *Problématique de divergences entre la comptabilité et selon le SCF et la fiscalité : cas d'une entreprise industrielle*. [En ligne]. Journal of contemporary business and economics studies, juillet 2023, vol. 06, n° 02, p. 445- 469. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/617/6/2/230172> (consulté le 31/03/2024)

### 3.5. Passage du résultat comptable au résultat fiscal

« La relation entre les deux disciplines est nécessaire pour la détermination de la charge fiscale ». <sup>1</sup>Le calcul du résultat fiscal est basé sur les chiffres publiés dans les états financiers des entreprises sans recourir à l'administration fiscale. <sup>2</sup>

Le résultat fiscal est calculé à partir du bilan et compte de résultat. La différence entre le résultat comptable et le résultat fiscal se résume aux déductions et réintégrations reprises dans le tableau 09 de la liasse fiscale ainsi que leurs caractères définitifs ou temporaires. <sup>3</sup>

#### 3.5.1. L'approche de bilan

« Pour les utilisateurs des états financiers de l'entité, le bilan est considéré comme une cartographie sur les événements économiques réalisés pendant l'exercice, c'est un document de

<sup>1</sup> BOUAZIZ DOUAD, Ines., ALI OMRI, Mohamed. Les divergences comptabilité-fiscalité en Tunisie : quels facteurs explicatifs ?. [En ligne]. *La Revue des Sciences de Gestion*, 2013, vol. 263- 264, n° 5- 6, p. 179- 195. Format PDF. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-des-sciences-de-gestion-2013-5-page-179.htm> (consulté le 03/04/2024).

<sup>2</sup> KASRAOUI, Abdelkader., NAOUI, Kamel. Les divergences non discrétionnaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal vers un "Effet Impôt" : cas des entreprises Tunisiennes. [En ligne]. *Revue Du contrôle, De La Comptabilité Et De l'audit*, aout 2020, vol. 03, n° 03, p. 118- 143. Format PDF. Disponible sur : <https://www.revuecca.com/index.php/home/article/view/385/347> (consulté le 03/04/2024).

<sup>3</sup> *Ibid.*, (consulté le 03/04/2024).

## Chapitre 02 : de la relation comptabilité-fiscalité : connexion ou déconnexion ?

---

synthèse qui regroupe toutes les informations nécessaires sur l'entité pour prendre des décisions. »<sup>1</sup>

Le bilan constitue des actifs et passifs. Pour l'actif c'est l'ensemble des ressources économiques, qui incluent des biens matériels comme des terrains, bâtiments et équipements, ainsi que des biens immatériels tels que les créances clients ou les brevets d'invention, qui n'ont pas de présence physique.<sup>2</sup>

Ce rapport doit couvrir les aspects essentiels des mouvements financiers de l'entreprise, notamment :<sup>3</sup>

- Le résultat net de l'exercice.
- Les modifications apportées aux méthodes comptables et les corrections d'erreurs fondamentales qui ont eu un impact direct sur les capitaux propres.
- Les autres produits et charges enregistrés directement dans les capitaux propres.
- Les transactions liées au capital de l'entreprise, telles que les augmentations, diminutions et remboursements de capital.
- Les distributions de bénéfices et les affectations de résultats décidées au cours de l'exercice.

### 3.5.2. L'approche de compte de résultat

Le compte de résultat est un rapport financier crucial qui illustre le succès d'une entreprise en termes de rentabilité. Contrairement au bilan, le compte de résultat est établi pour une période donnée, comme un trimestre ou une année, plutôt que comme une capture à un jour particulier. La préparation de ce rapport financier est basée sur la formule suivante : charges - produits = profit ou perte.<sup>4</sup>

### 3.5.3. Calcul du résultat fiscal

L'article 28 de la loi des finances 2008, définit le résultat comptable comme « la différence entre le total des produits et le total des charges de cet exercice. Il correspond à la variation des

---

<sup>1</sup> KEBIECHE, Mahmoud., BOUAKRIF, Nabile. *L'impact de l'application du système comptable financier SCF sur la présentation de l'information financière*. [En ligne]. *Revue Namaa pour l'économie et le commerce*, juin 2017, vol. 01, n° 01, p. 1-22. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/37269> (consulté le 03/04/2024).

<sup>2</sup> VERVAET, Gilbert. *La comptabilité, un service d'information financière*. Québec: Gaeten morin, 1993, p. 03.

<sup>3</sup> SAIDI, Yahia., BERREHOUMA, Abdelhamid. *Présentation des états financiers dans le nouveau système financier et comptable algérien 2009*. [En ligne]. *Journal of finance and accounting studies*, décembre 2010, vol. 01, n° 01, p. 113- 130. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/37269> (consulté le 04/04/2024).

<sup>4</sup> SKONIECZNY, Mariusz. *The basics of understanding financial statements*. Illinois : Investment publishing, 2012, p. 35.

## Chapitre 02 : de la relation comptabilité-fiscalité : connexion ou déconnexion ?

capitaux propres entre le début et la fin de l'exercice, hors opérations affectant directement le montant des capitaux propres sans affecter les charges ou les produits. »<sup>1</sup>

$$\text{Résultat fiscal} = \text{résultat comptable} + \text{réintégrations} - \text{déductions}$$

Nous approfondissons la réduction et la réintégration, Ce sont des produits comptables et extra comptables compris dans le résultat comptable mais qui ne sont pas imposables fiscalement.

Selon le code des impôts et la doctrine fiscale algérienne les réintégrations et déductions sont présentés ainsi : <sup>2</sup>

### 3.5.3.1. Les réintégrations

- Les dépenses, charges et loyers de toutes natures afférents aux immeubles qui ne sont pas directement affectés à l'exploitation ;
- Les cadeaux de toute autre nature, à l'exclusion de ceux ayant un caractère publicitaire lorsque leur valeur unitaire ne dépasse pas 1.000 DA, dans la limite d'un montant global de cinq cent mille dinars (500.000 DA) ;
- Les subventions et les dons à l'exception de ceux consentis au profit des établissements et associations à vocation humanitaire, lorsqu'ils ne dépassent pas un montant annuel de quatre millions de dinars (4.000.000 DA) ;
- Les frais de réception, y compris les frais de restaurant, d'hôtel et de spectacle, à l'exception de ceux dont les montants engagés sont dûment justifiés et liés directement à l'exploitation de l'entreprise;
- Les charges, remplissant les conditions de déductibilité, dont le paiement est effectué en espèce lorsque le montant de la facture excède un million de dinars (1.000.000 DA), en TTC ;
- Admission en déduction, lors de la détermination du résultat fiscal, des charges payées par voie de versements bancaires, en sus des autres moyens de paiement admis.
- Les frais pris en charge par une entreprise à la place d'une tierce personne sans lien avec l'activité exercée.
- Les transactions, amendes, confiscations, pénalités d'assiette et de recouvrement, de quelle que nature que ce soit, mises à la charge des contrevenants aux dispositions légales, ainsi que les pénalités contractuelles lorsqu'elles sont versées à des personnes non imposables en Algérie.

<sup>1</sup> Ministère des finances, secrétariat général du gouvernement. *Journal n° 27*. [En ligne], mai 2008, p. 11. Format PDF. Disponible sur : [https://portail.mta.gov.dz/journal\\_officiel/Guide\\_touristique/F2008027.pdf](https://portail.mta.gov.dz/journal_officiel/Guide_touristique/F2008027.pdf) (consulté le 05/04/2024)

<sup>2</sup> Ministère de finances. L'impôt sur les bénéfices des sociétés [en ligne]. Disponible sur : <https://www.mfdgi.gov.dz/fr/professionnels/services-pro/regime-reel/ibs> (consulté le 05/24/2024).

## **Chapitre 02 : de la relation comptabilité-fiscalité : connexion ou déconnexion ?**

---

- Fraction des loyers des véhicules de tourisme supérieure à 200.000 DA par année, ainsi que celle des dépenses d'entretien et de réparation des véhicules de tourisme ne constituant pas l'outil principal de l'activité, supérieure à 20.000 DA par véhicule ;
- La taxe de formation professionnelle et la taxe d'apprentissage.

### **3.5.3.2. Les déductions**

- Les frais généraux de toute nature ;
- Les frais financiers ;
- Les impôts et taxes ;
- Les importations sans paiement ;
- Les amortissements ;
- Les provisions ;
- Le report déficitaire ;
- Les sommes consacrées au sponsoring, patronage et parrainage des activités sportives et de la promotion des initiatives des jeunes, sous réserve d'être dûment justifiées, à hauteur de 10% du chiffre d'affaires de l'exercice de l'activité et dans la limite d'un plafond de trente millions de dinars (30.000.000DA) ;
- Les activités à vocation culturelle définies par la législation fiscale en vigueur ;
- Les dépenses liées à la promotion médicale des produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques, à concurrence de 1% du chiffre d'affaires annuel que les frais inhérents au lancement des produits ;
- Les dépenses engagées dans le cadre de la recherche et développement au sein des entreprises, et ce à concurrence de 30% du revenu ou du bénéfice, le montant des dépenses déductibles fiscalement est plafonné à 200.000.000 DA

### **3.6. L'impôt différé et imposition différée**

L'impôt est une charge qui doit être reconnu sur le même exercice que le bénéfice comptable qu'il impose. Or les règles fiscales sont susceptibles de créer des différences entre le bénéfice comptable et fiscal, et donc d'imputer la charge fiscale sur un autre exercice. La constatation des impôts différés corrige cette anomalie de façon obligatoire dans les comptes consolidés qui privilégient une approche économique de l'impôt.<sup>1</sup>

« La fiscalité différée repose sur la constatation en comptabilité de différences temporelles taxables ou déductibles. Il s'agit de comptabiliser les écarts entre la valeur

---

<sup>1</sup> BACHY, Bruno. *La boîte à outils de la comptabilité*. [En ligne]. 2<sup>ème</sup> éd, Paris : Dunod, 2020, p. 176- 179. Format PDF. Disponible sur : <https://www.cairn.info/la-boite-a-outils-de-la-comptabilite--9782100811038-page-176.htm> (consulté le 05/04/2024).

## Chapitre 02 : de la relation comptabilité-fiscalité : connexion ou déconnexion ?

---

comptable et la valeur fiscale d'un élément du bilan. Lorsque les actifs et passifs concernés seront respectivement récupérés ou payés, les écarts constatés ajusteront l'assiette fiscale ».<sup>1</sup>

Selon l'art 134-2 un impôt différé correspond à un montant d'imputé sur les bénéfices payable (impôt différé passif) ou recouvrable (impôt différé actif) au cours d'exercices futurs.<sup>2</sup>

L'impôt différé actif est une créance d'impôt sur le résultat courant détenue sur l'administration fiscale et dont le recouvrement sera opéré systématiquement par déduction des impôts sur le bénéfice calculé sur le résultat comptable de l'exercice durant lequel l'entreprise devient imposable. Et pour l'impôt différé passif, il est considéré comme une des sources d'impositions futures, il s'agit essentiellement de produits dont l'imposition est différée.<sup>3</sup>

En conclusion, la comptabilité et la fiscalité sont importantes, mais elles diffèrent. L'impôt différé et l'imposition différée aident à les aligner. Les règles comptables et fiscales peuvent être étroitement liées ou totalement séparées. Pour passer du résultat comptable au résultat fiscal, des ajustements sont nécessaires. Les différences entre les deux peuvent affecter le choix des méthodes comptables et fiscales. Malgré quelques similitudes, leurs objectifs et utilisateurs varient, ce qui peut poser des défis. Comprendre ces différences est crucial pour une bonne gestion fiscale et une prise de décision efficace.

---

<sup>1</sup> MOULA, Assia. *Les impôts différés : une perception économique de l'impôt sur le résultat et un vecteur de communication, l'expérience de l'Algérie*. [En ligne]. Journal of financial, accounting and managerial studies, décembre 2016, vol. 03, n° 02, p. 24- 51. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/5296> (consulté le 05/04/2024).

<sup>2</sup> Ministère des finances, secrétariat général du gouvernement. *Op.cit.*, (consulté le 06/04/2024).

<sup>3</sup> MAHMOUD, Salem. *L'impôt différé (le rapprochement du résultat fiscal au résultat comptable)*. [En ligne]. Revue El mouhassib, octobre 2018, vol. 02, p. 37- 41. Format PDF. Disponible sur : <https://www.onca.dz/articles/files/file-KyjhgjjZTJDfT9y7NPzY.pdf>(consulté le 06/04/2024).

### **Conclusion du chapitre :**

La comptabilité et la fiscalité, bien que distinctes dans leurs objectifs et leurs applications, sont étroitement liées et souvent interdépendantes. On a mis en lumière les principes comptables qui sous-tendent la production de l'information financière et l'importance des caractéristiques qualitatives de cette information tels que la pertinence, la fiabilité, la comparabilité et la compréhensibilité pour les diverses parties prenantes.

D'autre part, la fiscalité des entreprises en tant qu'un ensemble, en définissant les principaux concepts du droit fiscal et en détaillant les différents impôts et taxes en Algérie qui sont : IRG, IBS, IFU, TVA. Enfin, la discussion sur la nature de la relation entre la comptabilité et la fiscalité a révélé à quel point ces deux domaines peuvent être déconnectés ou connectés, et que la façon dont la comptabilité et les impôts sont liés est très important.

Dans les pays où la relation entre la comptabilité et la fiscalité est une relation de forte connexion, les préparateurs des états financiers doivent prendre connaissance à la fois des règles comptables et fiscales pour assurer le processus de passage du résultat comptable au résultat fiscal et la gestion des impôts différés. La compréhension approfondie de ces interactions est essentielle pour les professionnels afin de bien naviguer dans le monde financier et fiscal complexe des entreprises.

**Chapitre 03 : analyse  
approfondie de la  
corrélation  
comptabilité- fiscalité**

### **Introduction du chapitre :**

Lors de notre stage pratique, nous avons approfondi notre compréhension de l'entreprise qui nous a accueillis. Nous avons exploré son historique pour mieux comprendre son évolution et ses missions fondamentales. Cette immersion nous a permis de découvrir les divers départements de l'entreprise.

Ce chapitre, est également dédié à une enquête que nous avons menée afin d'analyser la relation entre la comptabilité et la fiscalité. Notre objectif est d'approfondir notre compréhension de la relation entre eux

En complément de cette enquête, nous allons également examiner le passage du résultat comptable au résultat fiscal pour l'entreprise ERGR sur les exercices 2020 et 2021. Cette analyse permettra d'illustrer concrètement comment une entreprise navigue entre ses obligations comptables et fiscales, en mettant en évidence les ajustements nécessaires pour aligner les deux systèmes. En analysant ces deux années, nous espérons offrir une vision claire des défis et solutions possibles pour une meilleure gestion des divergences entre le SCF et la fiscalité.

### 1. Présentation de l'ERGR Djurdjura

Dans cette section, nous introduisons l'entreprise où nous avons effectué notre stage pratique. Nous débutons par un bref historique de l'entreprise, puis explorons son organisation et ses principales missions.<sup>1</sup>

#### 1.1. Historique

L'entreprise de mise en valeur du fonds forestier, par abréviation « EMIFOR », a été créée par la délibération de l'APW de Tizi-Ouzou en date du 13/02/1978 et par arrêté interministériel N° 004963 DGCL du 26/05/1978.

L'EMIFOR est passée à l'autonomie du 30/12/1997, avec un statut d'entreprise publique Économique SPA, au capital social de 17.220.000.00 DA, divisé en 861 actions d'une valeur nominale de 20.000 DA, vingt mille dinars algériens, souscrites intégralement par l'Etat et détenues à 100% par le groupe SODIAF.

L'AGEX tenue le 20/12/2010 a décidé de transférer la totalité des actions détenues par le groupe SODIAF au profit de l'Entreprise Nationale de Génie Rural « EAGR » et changement de la dénomination de l'entreprise. Elle sera dénommée Entreprise Régionale de Génie Rural Djurdjura « ERGR DJURDJURA », et l'AGEX tenue en date du 26/04/2017 a décidé d'ériger l'Entreprise Nationale de génie rural en groupe GGR avec le transfert de la totalité des actions détenues par l'EAGR au profit du GGR.

L'ERGR DJURDJURA constitue un outil de l'Etat, qui contribue à la réalisation du programme de développement et du renouveau rural, à la fixation des populations dans les zones rurales et également à l'intervention en cas d'extrême urgence « feu de forêts, inondations et autres catastrophes naturelles ».

#### 1.2. Missions

- **Gestion du patrimoine forestier** : elle se réalise à travers les différentes campagnes de reboisement, la plantation d'arbres fruitiers et la récolte du liège ; il s'agit aussi d'activités d'entretien, du débroussaillage et de la création de tranchées par feu afin d'éviter la propagation des feux de forêts...etc. ;
- **Mise en valeur des terres** : elle se caractérise par différentes cultures, la création de vergers et autres plantations ; ce qui s'accompagne de la mise en place de systèmes d'irrigation, d'établissement de retenues collinaires, d'ouvertures de pistes, de l'aménagement et de la préparation des surfaces agricoles ;
- **Traitement des bassins versants** : consiste à la correction torrentielle, fixation de berges biologiques, fixation de berges mécaniques, confection des banquettes et réalisation de gabions pour consolider les abords des routes et des rivières ;

---

<sup>1</sup> Documents internes de l'entreprise.

- **Lutte contre la désertification** : consiste à la fixation de dunes, la mise ne valeur des terres, l'aménagement des parcours en milieu steppique, la conservation des sols, les plantations fourragères, la mobilisation des ressources en eau, aménagement agro-pastoraux et élevage intensif, la protection de la nappe alfatière, réhabilitation des terres, etc. ;

- **Les pépinières** : la majorité des ERGR disposent et gèrent des pépinières relevant de leur structure et produisent des centaines de milliers de plants destinés aux différentes campagnes (plants forestiers, oliviers stipes d'orangers, branches de figuiers, ramures de vigne, tiges de rosiers et branchages de cognassiers, Elles se fixent comme objectif d'augmenter leur capacité de production pour atteindre des millions d'unités au future.

### 1.3.Organisation de la Filiale

L'ERGR Djurdjura recouvre une zone géographique étendue sur trois (03) wilayas à savoir : Tizi- Ouzou, Bejaia et Boumerdes, la société est intervenue également sur Cinq (05) autres wilaya dans le cadre du programme sectoriel de développement et autres à savoir Blida, Souk-Ahras, Guelma, Bouira Et Bechar.

L'entreprise est administrée par un Conseil d'Administration constitué de 07 membres, dont 02 membres de droit. Elle a adopté un mode de gestion bicéphale composé d'un président de Conseil d'Administration et un Directeur Général.

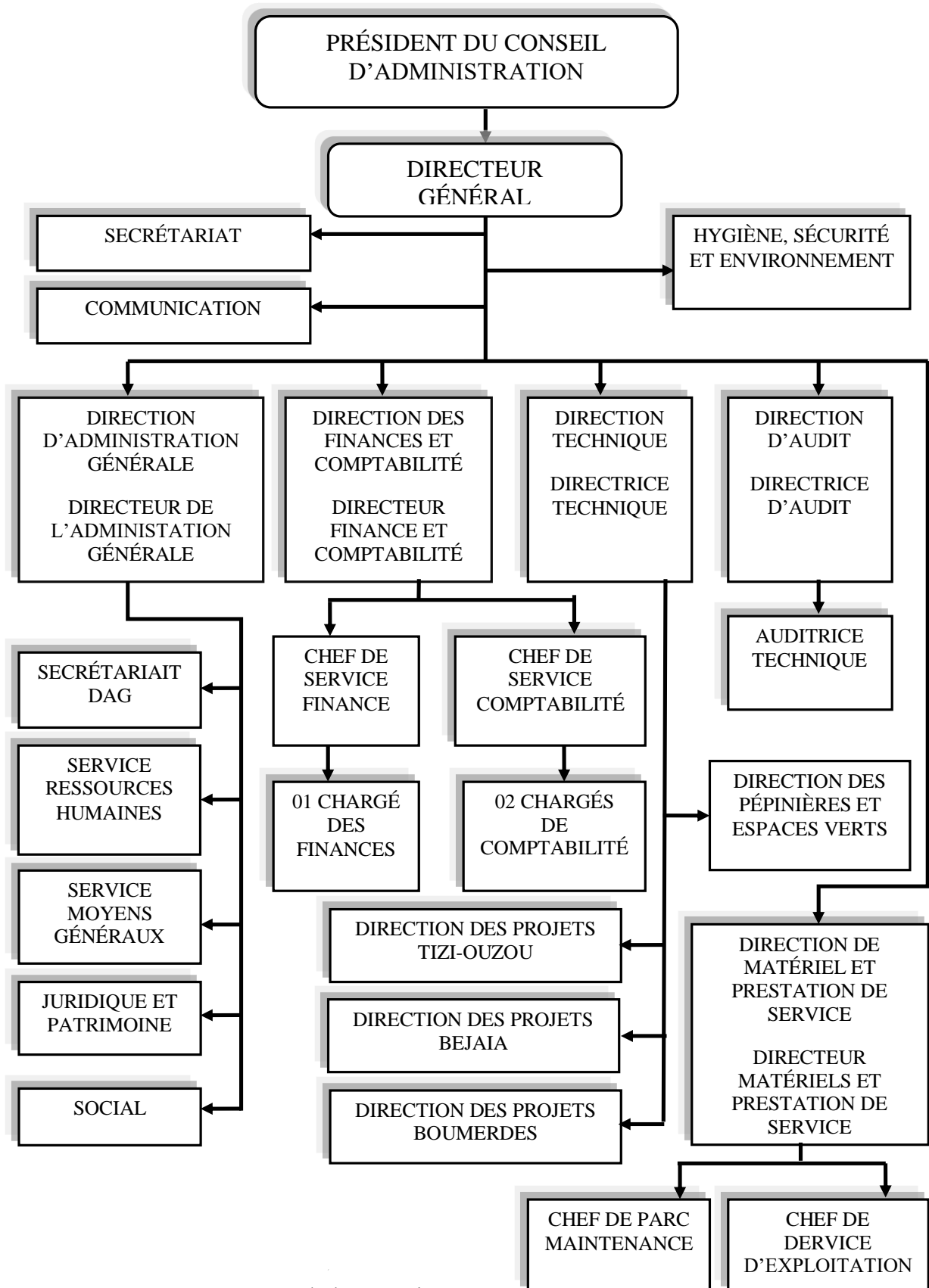
L'organisation actuelle de l'Entreprise au niveau central est constituée d'une direction générale et de quatre directions centrales à savoir : la direction Technique, la direction des finances et de la Comptabilité, la direction de l'administration générale et la Direction d'audit

Sur le plan opérationnel, la société dispose également de trois (03) directions de Projets (Tizi- Ouzou, Bejaïa et Boumerdes) chargé des réalisations, une direction des pépinières et d'aménagement des espaces verts, chargé de production de plants, avec à son actif 45 Ha de SAH répartis en trois 03 pépinières (Cap Djinet, Tadmait et Bejaia) et une direction du matériel et des prestations de Services chargé de soutien logistique.<sup>2</sup>

---

<sup>2</sup> Documents internes de l'entreprise.

Figure N° 03 : organigramme de L'ERGR Djurdjura



Source : documents internes de l'entreprise.

## **2. Le passage du résultat comptable au résultat fiscal au sein de l'ERGR Djurdjura**

L'entreprise ERGR est soumise au régime du réel d'imposition de ce fait elle doit payer des impôts relatifs au chiffre d'affaire et au résultat fiscal ce qui nécessite correction extracomptable qui serait illustrées dans les prochaines point dans cette section.

Nous allons consacrer cette partie du travail à l'étude du cas de l'exercice 2020 et l'exercice 2021.

### **2.1.Détermination du résultat fiscal de la société**

Le résultat fiscal est le montant du résultat de l'entreprise (bénéfice ou perte) utilisé pour calculer les impôts (IBS), c'est le résultat imposable. Ce résultat est calculé à partir du résultat comptable. C'est-à-dire après réintégration des charges non déductibles au bénéfice et en déduisant les produits non imposables, tout en prenant compte des déficits antérieurs.

Il est donc déterminé par la formule suivante :

$$\text{Résultat fiscal (résultat imposable)} = \text{Résultat net comptable} + \text{Total des réintégrations} - \text{Total des déductions} - \text{Déficits antérieurs à réduire.}$$

#### **2.1.1. Détermination du résultat comptable de la société**

Le résultat comptable net de l'établissement étudié est déterminé et obtenu à partir de son budget mais également de sa table de calcul des résultats.

##### **2.1.1.1.Détermination du résultat comptable à partir du bilan comptable**

Selon cette approche, le résultat comptable est calculé selon la relation suivante :

$$\text{Résultat comptable} = \text{actif du bilan} - \text{passif du bilan}$$

**Tableau N° 12 : Le calcul du résultant comptable à partir du bilan comptable**

Désignations	Montant	
	2020	2021
Total actifs	2 923 024 887,13	3 806 237 122,99
Total passif	3 074 816 394,92	3 946 835 996,06
<b>Résultat comptable</b>	<b>-151 791 507,79</b>	<b>-140 598 873,07</b>

Source : conçue par nous- mêmes à partir des documents internes de l'entreprise.

## Chapitre 03 : analyse approfondie de la corrélation comptabilité-fiscalité

Tableau N° 13 : L'actif du bilan de l'entreprise ERGR après les retraitements

LIBELLE	BRUT	AMO/PROV	NET	NET 31.12.2020
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>				
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif				
<b>Immobilisation incorporelles</b>	1 444 435,29	961 004,40	483 430,89	655 927,95
<b>Immobilisation corporelles</b>				
Terrains	109 905 000,00		109 905 000,00	30 170 000,00
Bâtiments	616 473 082,74	96 228 472,50	520 244 610,24	478 318 990,25
Autres immobilisations corporelles	2 306 796 457 ,01	95 690 140,56	2 211 106 316,45	798 388 822,39
Immobilisations en concession	20 266 917,50	441 068,00	19 825 849,50	10 237 610,00
<b>Immobilisations encours</b>	24 336 552,03		24 336 552,03	31 082 916 ,28
<b>Immobilisations financières</b>				
Titres mis en équivalence				
Autres participations et créances rattachées	2 000,00		2 000,00	2 000,00
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres actifs financiers non courants	178 311 469,48	159 745 685,50	18 565 783,98	108 181 023,88
Impôts différés actif				75 550 990,35
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>	<b>3 257 535 914,05</b>	<b>353 066 370,96</b>	<b>2 904 469 543,09</b>	<b>1 532 588 281,10</b>
<b>ACTIF COURANT</b>				
<b>Stocks et encours</b>	847 336 629.87	432 491 337,84	414 845 292,03	863 633 942,96
<b>Créances et emplois assimilés</b>				
Clients	519 571 922,48	71 976 732,06	447 595 190,42	485 346 610,39
Autres débiteurs	35 353 461,06	9 163 449,96	26 190 011,10	23 883 903,19
Impôts et assimilés	9 284 131,59		9 284 131,59	4 054 635,60

## Chapitre 03 : analyse approfondie de la corrélation comptabilité-fiscalité

Autres créances et emplois assimilés				
<b>Disponibilités et assimilés</b>				
Placements et autres actifs financiers courants				
Trésorerie	3 852 954,76		3 852 954,76	13 517 513,89
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>	<b>1 415 399 099,76</b>	<b>513 631 519,86</b>	<b>901 767 579,90</b>	<b>1 390 436 606,03</b>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	<b>4 672 935 013,81</b>	<b>866 697 890,82</b>	<b>3 806 237 122,99</b>	<b>2 923 024 887,13</b>

Source : documents internes de l'entreprise.

Tableau N° 14 : passif du bilan de l'entreprise ERGR après les retraitements

<b>LIBELLE</b>	<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2020</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital émis	17 220 000,00	17 220 000,00
Capital non appelé		
Primes et réserves - Réserves consolidés (1)	43 849 643,15	43 849 643,15
Ecart de réévaluation	1 847 668 294,35	251 852 089,72
Ecart d'équivalence (1)		
Résultat net – Résultat net du groupe (1)	- 140 598 873,07	-151 791 507,79
Autres capitaux propres –Report à nouveau	- 1 197 626 568, 42	- 306 507 463, 47
Comptes de liaison		
<b>Part de la société consolidante (1)</b>		
<b>Part des minoritaires (1)</b>		
<b>TOTAL I</b>	<b>570 512 496,01</b>	<b>-145 377 238,39</b>
<b>PASSIFS NON-COURANTS</b>		
Emprunts et dettes financières	2 282 527 833,56	2 317 061 833,56
<b>Impôts (différés et provisionnés)</b>		18 171 576,43
Autres dettes non courantes	19 825 849,50	10 237 610,00
Provisions et produits constatés d'avance	66 351 862,81	32 833 328,41
<b>TOTAL II</b>	<b>2 368 705 545,87</b>	<b>2 378 304 348,40</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	417 304 103,52	380 697 332,09
Impôts	265 263 165,44	206 900 456,15
Autres dettes	183 883 841,18	96 040 536,87
Trésorerie passif	567 970,97	6 459 452,01
<b>TOTAL III</b>	<b>867 019 081,11</b>	<b>690 097 777,12</b>
<b>TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)</b>	<b>3 806 237 122,99</b>	<b>2 923 024 887,13</b>

Source : documents internes de l'entreprise.

**2.1.1.2. Détermination du résultat comptable à partir du compte de résultat**

Selon cette approche, le résultat comptable est calculé selon la relation suivante :

Résultat comptable = total des produits de l'exercice- total des charges de l'exercice
--

**Tableau N° 15 : Le calcul du résultat comptable à partir du compte de résultat**

Désignation	Montant	
	2020	2021
Total produits	765 469 442,39	751 101 694,83
Total charges	917 260 950,18	891 700 567,90
<b>Résultat comptable</b>	<b>-151 791 507,79</b>	<b>-140 598 873,07</b>

Source : établie par nous- mêmesg à partir des documents internes de l'entreprise.

**Tableau N° 16: Compte de résultat par nature de l'entreprise ERGR après les retraitements**

LIBELLE	31.12.2021	31.12.2020
Ventes et produits annexes	729 093 058 ,19	732 965 969,51
Variation stocks produits finis et en cours	-34 704 178,48	6 396 250,47
Production immobilisée	631 063,27	1 828 241,02
Subventions d'exploitation	16 800,00	
<b>I-PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>	<b>695 036 742,98</b>	<b>741 190 461,00</b>
Achats consommés	-142 307 463,43	-164 722 545,82
Services extérieurs et autres consommations	-120 647 295,75	-105 476 731,47
<b>II-CONSOMMATION DE L'EXERCICE</b>	<b>-262 954 759,18</b>	<b>-270 199 277,29</b>
<b>III-VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>432 081 983,80</b>	<b>470 991 183,71</b>
Charges de personnel	-469 117 343,08	-481 396 526,18
Impôts, taxes et versements assimilés	-26 789 018,00	-28 680 878,78
<b>IV-EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>-63 824 377,28</b>	<b>-39 086 221,25</b>
Autres produits opérationnels	7 325 866,31	1 520 338,53
Autres charges opérationnels	-10 130 998,11	-10 135 830,45
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeurs	-122 080 798,11	-125 286 778,78
Reprise sur pertes de valeur et provisions	48 739 085,54	22 757 484,56
<b>V-RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>-139 971 221,65</b>	<b>-150 231 007,39</b>
Produits financiers		1 158,30
Charges financières	-617 651,42	-1 551 658,70
<b>VI-RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-617 651,42</b>	<b>-1 550 500,40</b>
<b>VII-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)</b>	<b>-140 588 873,07</b>	<b>-151 781 507,79</b>

**Chapitre 03 : analyse approfondie de la corrélation comptabilité-fiscalité**

Impôts exigibles sur résultats ordinaires	-10 000,00	-10 000,00
Impôts différés (variation) sur résultats ordinaires		
<b>TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	751 101 694,83	765 469 442 ,39
<b>TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	-891 700 567,90	-917 260 950,18
<b>VIII-RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	-140 598 873,07	-151 791 507,79
Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)		
Eléments extraordinaires (charges) (à préciser)		
<b>IX- RESULTAT EXTRAORDINAIRE</b>		
<b>X- RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	-140 598 873,07	-151 791 507,79

Source : établie par nous –mêmes à partir des documents internes de l'entreprise.

### 2.1.2. Les retraitements extra- comptables

Il s'agit de réintégrer les charges non déductibles au bénéfice et déduire les produits non imposables.

#### 2.1.2.1. Les réintégrations

Traitements des charges non déductibles : En ce qui concerne les exercices 2020 et 2021 de la société ERGR, voici les réintégrations à prendre en compte :

##### -Les cadeaux publicitaires :

Selon l'article 169-1 du CIDTA « Les cadeaux de toute autre nature, à l'exclusion de ceux ayant un caractère publicitaire lorsque leur valeur unitaire ne dépasse pas 500DA. »<sup>1</sup>

**Tableau N° 17 : Les cadeaux offerts par la société au cours de l'année 2020**

Désignations	Prix unitaire HT	Nombre	Prix TTC
Tenue	1 000	360	360 000

Source : conçue par nous- mêmes à partir des documents internes de l'ERGR Djurdjura.

Pour l'exercice de 2021, la société a constaté une charge d'une valeur de 143 730 DA destinée pour les cadeaux non publicitaires

**Tableau N° 18 : Retraitement fiscal des cadeaux publicitaires non déductibles**

Désignations	Rectifications	Montant
Tenue	(1 000 – 500)*360	180 000
<b>Total</b>		<b>180 000</b>

Source : conçue par nous- mêmes à partir des documents internes de l'entreprise.

Les montants seront les suivants :

**Cas de 2020** : pour l'exercice de 2020, le montant de **180 000 DA** devra être réintégré.

**Cas de 2021** : pour l'exercice de 2021, le montant de **143 730 DA** devra être réintégré (réintégration de la totalité).

##### - Cotisations et dons non déductibles :

La charge constatée par la société dans le compte 656 « Dons et libéralités » ne constitue pas une charge à déduire du point de vue fiscal, conformément aux dispositions de l'article 169-1 du CIDTA « les subventions et les dons à l'exception de ceux consentis en espèces ou en nature au profit des établissements et associations à vocation humanitaire, lorsqu'ils ne dépassent pas un montant annuel de deux millions de dinars (2.000.000DA) ».<sup>2</sup> Dans notre cas, la société a constaté au cours de l'exercice 2020 une charge d'une valeur de 454 348 DA et au

<sup>1</sup> Ministère de finances, direction générale des impôts. *Art n° 169-1. Op. Cit.*, p. 76. (Consulté le 05/06/2024).

<sup>2</sup> *Ibid.*, (consulté le 05/06/2024).

## Chapitre 03 : analyse approfondie de la corrélation comptabilité-fiscalité

profit des établissements et associations à vocation non humanitaire, et c'est été le même cas pour l'exercice de 2021 avec une charge de 987 725,00 DA. (Annexe 01).

Les montants seront les suivants :

**Cas de 2020** : pour l'exercice de 2020, le montant **454 348DA** devra être réintégré.

**Cas de 2021** : pour l'exercice de 2021, le montant de **987 725DA** devra être réintégré

### - Impôts et taxes non déductibles :

Selon l'article 196 du CIDTA « les employeurs sont tenus de consacrer un montant minimum égal à 1% de la masse salariale annuelle, aux actions de formation professionnelle continue de leur personnel et un montant minimum égal à 1% de la masse salariale annuelle aux actions de formation en apprentissage.

L'assiette de chaque taxe correspond à 1% de la masse salariale annuelle »<sup>1</sup>

**Tableau N° 19 : Retraitement fiscal des impôts et taxes non déductibles au cours de l'année 2020 (annexe 02).**

Désignation	Montant
Taxe à la formation (2%)	3 947 543,00
<b>Total</b>	<b>3 947 543,00</b>

**Source** : établie à partir des documents internes de l'entreprise.

Au cours de l'année 2021, l'ERGR Djurdjura a payé 1 489 441,41 DA de la taxe de formation continue, et elle a payé aussi de 1 489 441,42DA de la taxe de formation apprentissage. Donc le montant à réintégrer est de 2 978 882,83DA. (Annexe 03).

Les montants seront comme suit :

**Cas de 2020** : pour l'exercice de 2020, le montant de **3 947 543DA** devra être réintégré.

**Cas de 2021** : pour l'exercice de 2021, le montant de **2 978 822DA** devra être réintégré.

### -Provisions non déductibles

Dans notre cas, la société ERGR a constaté une charge de 1 510 000,00DA au cours de l'exercice 2020

### - Provisions non déductibles :

Dans notre cas, L'ERGR Djurdjura a constatée au cours de l'exercice 2020 des provisions non déductibles au montant de 1 510 100 DA qui devra être réintégré.

Pour l'année 2021, elle n'a aucune provision non déductible.

<sup>1</sup> *Ibid.*, Art n° 196., p. 93. (Consulté le 05/06/2024).

## Chapitre 03 : analyse approfondie de la corrélation comptabilité-fiscalité

### - Amortissements non déductibles :

Selon l'article 141-3 du CIDTA « la base de calcul des annuités d'amortissement déductibles est limitée pour ce qui est des véhicules de tourisme à une valeur d'acquisition unitaire de 1.000.000DA. Ce plafond de 1.000.000DA ne s'applique pas lorsque le véhicule de tourisme constitue l'outil principal de l'activité de l'entreprise »<sup>1</sup>.

**Tableau N° 20 : retraitement fiscal des amortissements non déductibles (annexe 04 et 05).**

Date	Désignations	Taux	Valeur d'origine (Prix d'acquisition)	Annuité d'amortissement	Dotation déductible	Dotation à réintégrer
2018	New octavia Skoda	20%	3 639 000 ,00	(3 639 000/5) 727 800,00	(1 000 000/5) 200 000,00	(727 800- 200 000) 527 800,00
2016	Siège DG	1%	402 147 000,00	3 980 892,28	1 712 139,98	2 268 752,30
<b>Total</b>			405 786 000,00	4 708 692,28	1 912 139,98	2 796 552,30

**Source :** établie par nous- mêmes à partir des documents internes de l'entreprise.

Donc les montants sont :

**Cas de 2020 :** pour l'exercice de 2020, le montant de **527 800DA** devra être réintégré.

**Cas de 2021 :** pour l'exercice de 2021, le montant de **2 796 552DA** devra être réintégré.

### - Impôts exigible sur le résultat :

Dans notre cas, la société ERGR a payé au cours les deux exercices 2020 et 2021 un montant de 10 000,00 DA qui représente le montant minimum de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) (annexe 06).

Selon l'article 356-9 du CIDTA « Le montant de l'impôt dû par les personnes morales au titre de l'IBS, ne peut être inférieur, pour chaque exercice, quel que soit le résultat réalisé, à 10.000DA <sup>2</sup>».

### - Amendes et pénalités

Selon l'article 141-6 du CIDTA « les transactions, amendes, confiscations, pénalités, de quelque nature que ce soit, mises à la charge des contrevenants aux dispositions légales ne sont pas admises en déduction des bénéfices soumis à l'impôt »<sup>3</sup>.

**Tableau N° 21 : retraitement fiscal des amendes et pénalités (annexe 07 et 08).**

Désignations	Montant	
	2020	2021
Pénalités sur marchés (Travaux)	3 779 229,39	1 025 770,22

<sup>1</sup>Ibid., Art n° 141-3., p. 59. (Consulté le 05/06/2024).

<sup>2</sup>Ibid., Art n° 356-9., p. 139. (Consulté le 05/06/2024).

<sup>3</sup> Ibid., Art n°141-6., p. 139. (Consulté le 05/06/2024).

## Chapitre 03 : analyse approfondie de la corrélation comptabilité-fiscalité

Amendes et pénalités fiscales	19 304,60	1 513 375,34
Amendes et pénalité parafiscales	1 107 725,96	265 136,04
<b>Total</b>	<b>4 906 259,95</b>	<b>2 804 281,60</b>

Source : établie par nous- mêmes à partir des documents internes de l'entreprise.

Les montants sont comme suit :

**Cas de 2020** : pour l'exercice de 2020, le montant de **4 906 259DA** devra être réintégré.

**Cas de 2021** : pour l'exercice de 2021, le montant de **2 804 281DA** devra être réintégré.

### - Autres réintégrations :

Dans notre cas la société a procédé les déductions suivantes :

**Tableau N° 22 : Retraitement fiscal des charges non déductible –Autre réintégrations (annexe 09 et 10).**

Désignations	Montant	
	2020	2021
Provisions sur pensions et obligations similaires IDR	2 746 743,44	1 529 499,05
Charges antérieures		8 982,95
<b>Total</b>	<b>2 746 743,44</b>	<b>1 538 482</b>

Source : établie par nous- mêmes à partir des documents interne de l'entreprise.

Les montants sont comme suit :

**Cas de 2020** : pour l'exercice de 2020, le montant de **2 746 743DA** devra être réintégré.

**Cas de 2021** : pour l'exercice de 2021, le montant de **1 538 482DA** devra être réintégré.

### 2.1.2.2. Les déductions

Traitements des produits non imposables : ce qui concerne les exercices 2020 et 2021 de la société ERGR, voici les déductions à prendre en compte :

### -Autres déductions

Dans notre cas la société a procédé les déductions suivantes :

**Tableau N° 23 : Retraitement fiscal des produits non imposables –Autre déductions (annexe 11 et 12).**

Désignations	Montant(en DA)	
	2020	2021
Reprises provisions sur pensions et obligations similaires (IDR)	379 019,00	2 170 072,65
<b>Total</b>	<b>379 019,00</b>	<b>2 170 072,65</b>

Source : établie par nous-mêmes propres à partir des documents interne de l'entreprise.

## Chapitre 03 : analyse approfondie de la corrélation comptabilité-fiscalité

Donc les montants sont :

**Cas de 2020** : pour l'exercice de 2020, le montant de **379 019DA** devra être déduit.

**Cas de 2021** : pour l'exercice de 2021, le montant de **2 170 072DA** devra être déduit.

### 2.2.Liasse fiscal

La liasse fiscale est un document annuel destiné à l'administration fiscale

**Tableau N° 24 : Tableau de détermination du résultat fiscal pour la société ERGR au cours de l'exercice 2020 (en DA)**

I-Résultat net de l'exercice (Compte de résultat)	Bénéfice	
	Perte	151 791 507
<b>II-Réintégrations</b>		
Charges des immeubles non affectées directement à l'exploitation		
Quote-part des cadeaux publicitaires non déductibles		180 000
Quote-part du sponsoring et parrainage non déductibles		
Frais de réception non déductibles		
Cotisations et dons non déductibles		454 348
Impôts et taxes non déductibles		3 947 543
		1 510 000
Amortissements non déductibles		527 800
Quote-part des frais de recherche développement non déductibles		
Amortissements non déductibles liés aux opérations de crédit-bail (preneur) (cf.art 27 de LFC 2010)		
Loyers hors produits financiers (bailleur) (cf. Art 27 de LFC 2010)		
Impôts sur les bénéfices des sociétés	Impôts exigible sur résultat	10 000
	Impôts différé (variation)	
Pertes de valeurs non déductibles		
Amendes et pénalités		4 906 259
Autres réintégrations		2 746 743
<b>Total des réintégrations</b>		<b>14 282 694</b>
<b>III-Déductions</b>		
Plus values sur cession d'éléments d'actif immobilisés (cf. Art173duCIDTA)		
Les produits et les plus values de cession des actions et titre assimilés ainsi que ceux des actions ou part d'OPCVM cotées en bourse.		
Les revenus provenant de la distribution des bénéfices ayant été soumis à l'impôt sur les bénéfices des sociétés ou expressément exonérés (cf. Ar t147 bis du CIDTA)		
Amortissement liés aux opérations de crédit-bail (Bailleur) (cf.art 27 de LFC 2010)		
Loyers hors charges financières (Preneur) ( cf.art 27 de LFC 2010)		

## Chapitre 03 : analyse approfondie de la corrélation comptabilité-fiscalité

Complément d'amortissements		
<b>Autres déductions</b>		<b>379 019</b>
<b>Total des déductions</b>		<b>379 019</b>
IV-Déficits antérieurs (à déduire) (cf. Art147du CIDTA)		
Déficit de l'année 2016		
Déficit de l'année 2017		
Déficit de l'année 2018		
Déficit de l'année 2019		
<b>Total des déficits à déduire</b>		
<b>Résultat fiscal (I+II-III-IV)</b>	<b>Bénéfice</b>	
	<b>Déficit</b>	<b>137 887 831</b>

Source : Document interne de l'entreprise

**Tableau N° 25 : Tableau de détermination du résultat fiscal pour la société ERGR au cours de l'exercice 2021 (en DA)**

<b>I-Résultat net de l'exercice (Compte de résultat)</b>	<b>Bénéfice</b>	
	<b>Perte</b>	<b>140 598 873</b>
<b>II-Réintégrations</b>		
Charges des immeubles non affectées directement à l'exploitation		
Quote-part des cadeaux publicitaires non déductibles		<b>143 730</b>
Quote-part du sponsoring et parrainage non déductibles		
Frais de réception non déductibles		
Cotisations et dons non déductibles		<b>987 725</b>
Impôts et taxes non déductibles		<b>2 978 882</b>
Provisions non déductibles		
Amortissements non déductibles		<b>2 796 552</b>
Quote-part des frais de recherche développement non déductibles		
Amortissements non déductibles liés aux opérations de crédit-bail (preneur) (cf.art 27 de LFC 2010)		
Loyers hors produits financiers (bailleur) (cf. Art 27 de LFC 2010)		
Impôts sur les bénéfices des sociétés	Impôts exigible sur résultat	<b>10 000</b>
	Impôts différé (variation)	
Pertes de valeurs non déductibles		
Amendes et pénalités		<b>2 804 281</b>
Autres réintégrations		<b>1 538 482</b>
<b>Total des réintégrations</b>		<b>11 259 655</b>
<b>III-Déductions</b>		
Plus-values sur cession d'éléments d'actif immobilisés (cf. Art173duCIDTA)		
Les produits et les plus values de cession des actions et titre assimilés ainsi que ceux des actions ou part d'OPCVM cotées en bourse.		

### Chapitre 03 : analyse approfondie de la corrélation comptabilité-fiscalité

Les revenus provenant de la distribution des bénéfices ayant été soumis à l'impôt sur les bénéfices des sociétés ou expressément exonérés (cf. Art t147 bis du CIDTA)		
Amortissements liés aux opérations de crédit-bail (Bailleur) (cf.art 27 de LFC 2010)		
Loyers hors charges financières (Preneur) ( cf.art 27 de LFC 2010)		
Complément d'amortissements		
Autres déductions	<b>2 170 072</b>	
<b>Total des déductions</b>	<b>2 170 072</b>	
<b>IV-Déficits antérieurs (à déduire) (cf. Art147du CIDTA)</b>		
Déficit de l'année 2017	<b>194 056 842</b>	
Déficit de l'année 2018	<b>36 382 777</b>	
Déficit de l'année 2019	<b>284 811 629</b>	
Déficit de l'année 2020	<b>137 887 831</b>	
<b>Total des déficits à déduire</b>	<b>653 139 079</b>	
<b>Résultat fiscal (I+II-III-IV)</b>	<b>Bénéfice</b>	
	<b>Déficit</b>	<b>784 648 369</b>

Source : document internes de l'entreprise.

Le résultat fiscal de la société est calculé comme suit :

Résultat imposable = Résultat comptable + Total des réintégrations – Total des déductions – Total des déficits

- Cas de 2020 :

**Résultat fiscal** = (151 791 507) + 14 282 694 - 379 019 = **(137 887 832)**

- Cas de 2021 :

**Résultat fiscal** = (140 598 873) + 11 259 655 – 2 170 072 – 653 139 079 = **(784 648 369)**

### **3. Evaluation de la nature de la relation entre la comptabilité et la fiscalité**

Cette section est dédiée à l'enquête que nous avons menée pour analyser et mieux comprendre la relation entre la comptabilité et la fiscalité en Algérie.

#### **3.1. Type et objectif d'étude**

Nous avons mené une étude descriptive pour analyser un phénomène spécifique : la relation entre la comptabilité et la fiscalité. L'objectif est de comprendre en profondeur les enjeux particuliers de cette relation, en examinant comment la comptabilité et la fiscalité interagissent et influencent les pratiques des entreprises. Cette étude vise à éclairer comment la comptabilité contribue à la détermination des bénéfices imposables et comment les exigences fiscales impactent les méthodes comptables.

#### **3.2. Population cible**

La population cible s'agit un échantillon choisis composants de 15 professionnels de la comptabilité (comptables agréées, commissaires aux comptes, experts comptables et auditeurs), afin de recueillir leurs perspectives expériences liées à la relation entre la comptabilité et la fiscalité en Algérie.

#### **3.3. La conception de l'outil de collecte de données de l'étude : le questionnaire**

Pour obtenir efficacement les réponses que nous recherchions, nous avons choisi une méthode explicative. Nous avons opté pour un questionnaire fermé, conçu pour recueillir les données nécessaires à la problématique de recherche. Ce type de questionnaire est considéré comme l'un des outils les plus courants pour la collecte de données.<sup>9</sup>

#### **3.4. Le contenu du questionnaire**

Le questionnaire contient 20 questions, comprenant à la fois des questions fermées et des questions ouvertes, comme suit :

##### **3.4.1. Les informations relatives aux répondants**

Les informations relatives aux répondants comprennent leur âge, leur sexe, leur niveau d'éducation, et la durée pendant laquelle ils ont travaillé dans le domaine de la comptabilité.

##### **3.4.2. Relation entre la comptabilité et la fiscalité**

Dans cet axe, nous avons interrogé la perception de la relation entre la comptabilité et la fiscalité. Nous avons exploré si les pratiques comptables en Algérie sont essentiellement fiscales, l'impact significatif des lois et règles fiscales sur les états financiers, et si le SCF inclut des méthodes d'évaluation et de comptabilisation qui affectent négativement les recettes fiscales.

---

<sup>9</sup> DAHAK, Abdennour., KARA, Rabah. *Le Mémoire de Master : Du choix du sujet à la soutenance*. 2<sup>e</sup> éd, Tizi-Ouzou : Edition El-Amel, 2022, p. 97.

### **3.4.3. Impôt différé et décalages**

Dans cet axe, nous avons interrogé si l'impôt différé permet de relier la comptabilité avec la fiscalité. Nous avons également examiné le nombre de décalages permanents entre le SCF et la fiscalité, ainsi que la possibilité d'éliminer certains décalages temporaires si l'administration fiscale s'aligne avec les dispositions du SCF.

### **3.4.4. Administration fiscale et pratiques**

Dans cet axe, nous avons interrogé si l'administration fiscale effectue des redressements fiscaux sur les entreprises qui s'alignent avec les règles fiscales de manière excessive (abus de pouvoir). Nous avons également examiné si l'absence d'un marché financier actif en Algérie a contribué à la situation actuelle de la relation fiscal-comptable.

### **3.5. La méthode de la diffusion du questionnaire**

Pour obtenir les réponses souhaitées, nous avons adopté une approche mixte pour la distribution de notre enquête. Nous avons imprimé des exemplaires de notre questionnaire et nous nous sommes rendus personnellement auprès de tous les comptables pour les distribuer en main propre. Parallèlement, nous avons également envoyé des versions électroniques du questionnaire par email à certains d'entre eux. Cette stratégie nous a permis de maximiser le taux de réponse et d'assurer une collecte de données plus complète et représentative.

### **3.6. Outils de traitement et analyse des données**

Pour analyser toutes les données recueillies à partir de notre enquête, nous avons utilisé Excel pour suivre les réponses et les organiser de manière structurée, ce qui nous a permis de centraliser et de gérer efficacement les informations. Ensuite, nous avons procédé à une analyse manuelle des données, en examinant attentivement. Cette méthode nous a permis d'effectuer une analyse approfondie et de tirer des conclusions précises à partir des résultats de l'enquête.

### **3.7. Les obstacles rencontrés**

Le principal obstacle auquel nous avons été confrontés était le temps : nous disposions d'un délai très limité pour mener notre enquête, et ce délai a été constamment repoussé car les comptables étaient très occupés. En conséquence, beaucoup d'entre eux ont évité de répondre aux questions ouvertes et ont préféré se limiter aux questions fermées de type oui/non/neutre.

### **3.8. Analyse et interprétation des données de l'enquête**

A partir des réponses et des données que nous avons obtenues, nous essayons de les analyser, et les interpréter.

#### **3.8.1. Analyse descriptive des résultats de l'enquête**

Nous allons présenter ci-dessous les tableaux et graphiques résumant nos résultats obtenus à partir du questionnaire.

**3.8.1.1. Les informations relatives aux répondants**

Nous présenterons des informations concernant le niveau d'éducation, l'âge et le sexe des personnes que nous avons questionnés.

**1) Le niveau d'éducation**

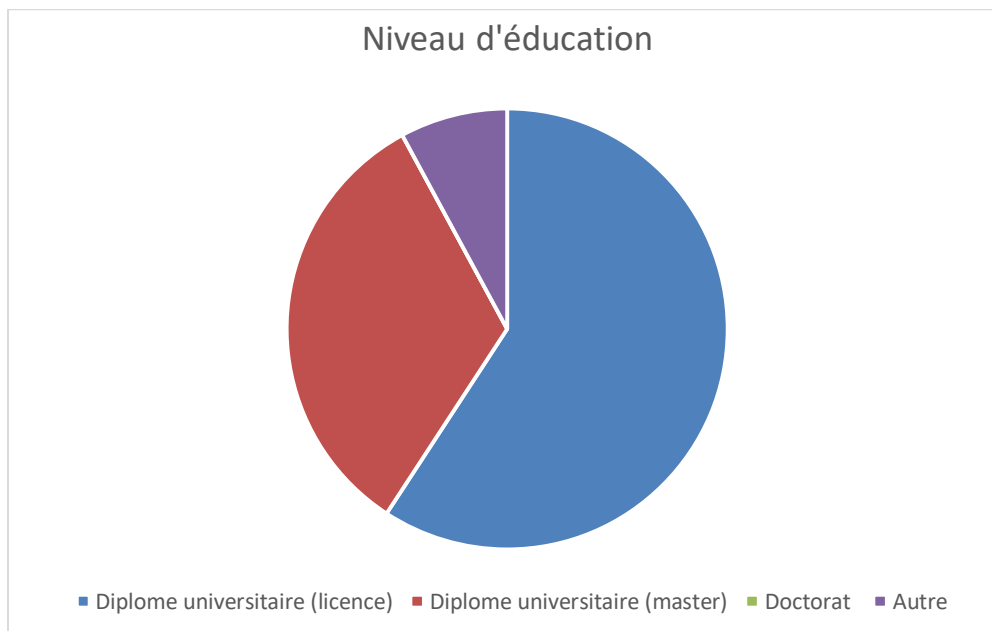
Tout d'abord, on commence par le niveau d'éducation des répondants.

**Tableau N° 26 : répartition de l'échantillon selon le niveau d'éducation**

Métier	Effectif	Pourcentage
Diplôme universitaire (licence)	9	60
Diplôme universitaire (master)	5	33.33
Doctorat	0	0
Autre	1	6.67
Total	15	100

Source : conçu par nous- soins

**Figure N° 04 : répartition de l'échantillon, selon le niveau d'éducation**



Source : conçu par nous- soins.

Les résultats du tableau indiquent que la majorité des répondants 60 % possèdent un diplôme universitaire de licence, ce qui montre que ce niveau de formation est suffisant pour la majorité des postes ou fonctions représentés dans l'enquête. 33,33 % détiennent un master, suggérant que ce niveau de formation est également valorisé et peut offrir des avantages

compétitifs. Il est notable qu'aucun répondant ne possède un doctorat, ce qui peut indiquer que les métiers concernés n'exigent pas ce niveau de qualification, ou que les docteurs se dirigent vers d'autres secteurs comme l'académique ou la recherche. Enfin, 6,67 % des répondants ont une formation autre que les diplômes universitaires traditionnels, qui est 3<sup>ème</sup> cycle spécialisé en finance publique « IEDF ».

## 2) L'âge

On passe maintenant à l'analyse de la répartition de l'échantillon par l'âge.

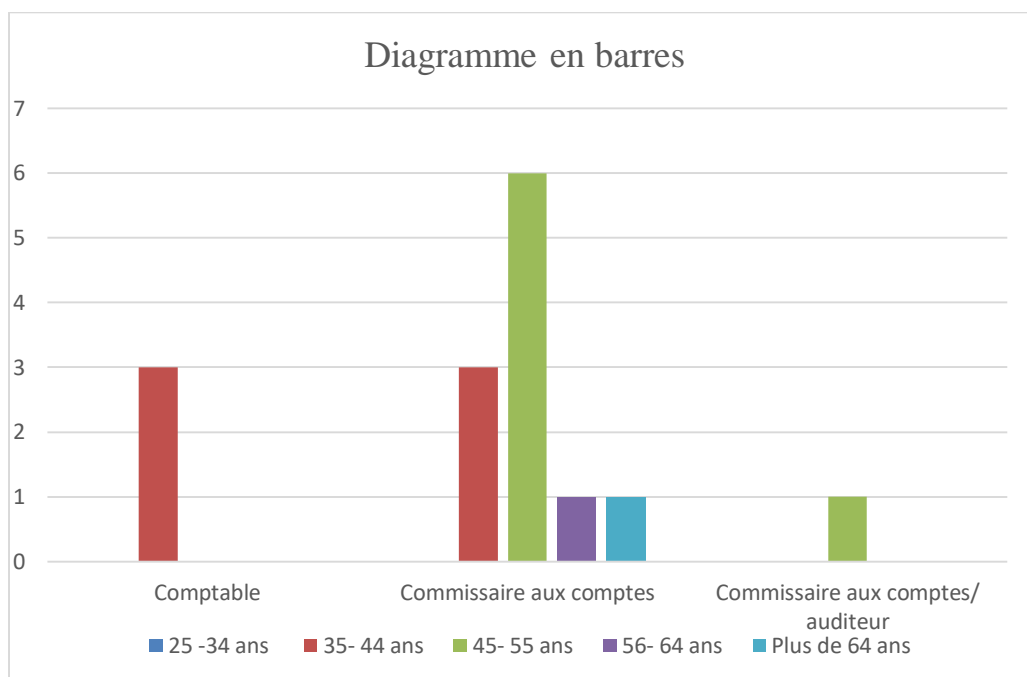
**Tableau N° 27 : répartition de l'échantillon selon l'âge des répondants**

Age	Effectifs	Pourcentage
25- 34 ans	0	0
35- 44 ans	6	40
45- 55 ans	7	46.66
56- 64 ans	1	6.67
Plus de 64 ans	1	6.67
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>100</b>

**Source :** conçu par nous- soins.

Comme indiqué ci-dessus, presque la moitié des répondants étaient âgés de la quarantaine à la fin de la soixantaine, et aucun n'avait moins de 34 ans. Cela peut s'expliquer par la complexité de la comptabilité et de la fiscalité, domaines dans lesquels il faut de nombreuses années pour devenir un expert.

**Figure N° 05 : Répartition de l'échantillon, selon l'âge des répondants.**



Source : conçu par nous- soins.

### 3) Le genre

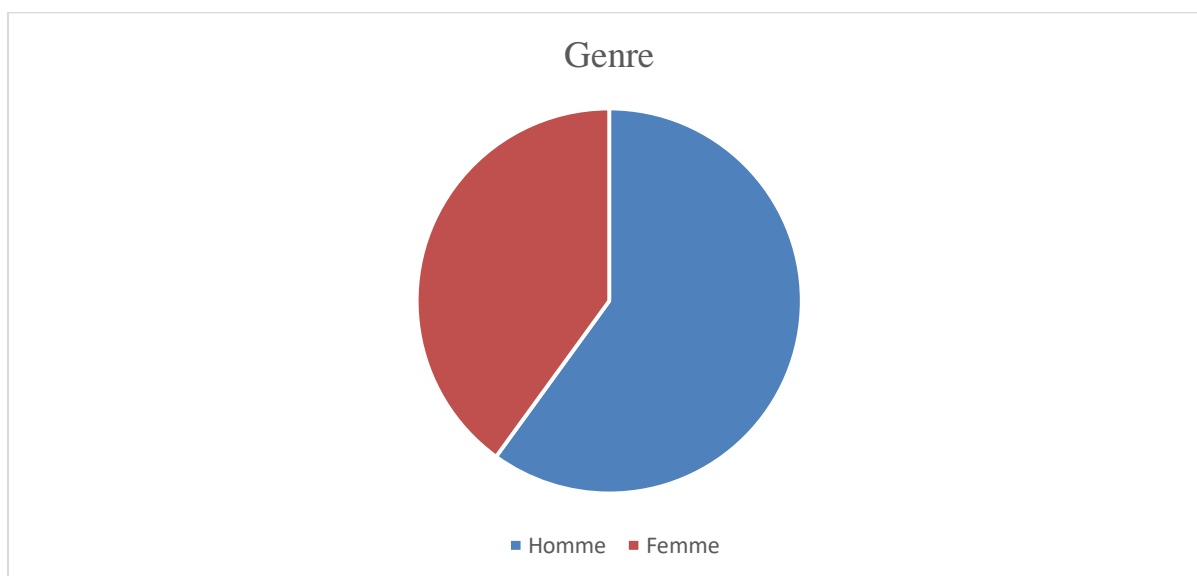
Poursuivant notre exploration, nous examinerons maintenant la répartition de l'échantillon selon le genre.

**Tableau N° 28 : Répartition de l'échantillon, selon le genre.**

Genre	Effectifs	Pourcentage
Homme	9	60
Femme	6	40
Total	15	100

Source : conçu par nous- soins.

**Figure N° 06 : Répartition de l'échantillon, selon le genre.**



**Source :** conçu par nous- soins.

Au cours de cette enquête, nous avons été surpris par le nombre de femmes dans le domaine de la comptabilité. Autrefois dominé par les hommes, ce secteur compte désormais une part importante de femmes. En effet, 40 % des répondants étaient des femmes.

### **3.8.1.2.Relation entre la comptabilité et la fiscalité**

Cette partie est dédiée à la manière dont les spécialistes perçoivent cette relation.

#### **1) Connexion ou déconnexion**

La question principale est de savoir si la comptabilité et la fiscalité sont connectées ou déconnectées. Voici les résultats que nous avons obtenus.

**Tableau N° 29 : comment percez- vous la relation entre la comptabilité et la fiscalité ?**

	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>Connexion</b>	<b>12</b>	<b>80</b>
<b>Déconnexion</b>	<b>1</b>	<b>6.66</b>
<b>Neutre</b>	<b>2</b>	<b>13.34</b>
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>100</b>

**Source :** conçu par nous- soins.

Nous remarquons que 80 % estiment que la relation entre la comptabilité et la fiscalité est étroitement liée. De plus, nous avons reçu de nombreux commentaires indiquant que sans la fiscalité, les comptables n'existeraient pas.

#### **2) Comptabilité fiscale**

Nous étions intéressés par la façon dont la comptabilité est perçue en Algérie

**Tableau N° 30 : la comptabilité en Algérie telle qu'elle est appliquée en Algérie est-elle une comptabilité fiscale ?**

	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>Oui</b>	<b>7</b>	<b>46.67</b>
<b>Non</b>	<b>2</b>	<b>13.33</b>
<b>Neutre</b>	<b>6</b>	<b>40</b>
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>100</b>

Source : conçu par nous- soins.

46.67 % des répondants ont affirmé que la comptabilité en Algérie est une comptabilité fiscale, ce qui renvoie à la première question sur la relation entre la comptabilité et la fiscalité, à savoir si elles sont liées ou indépendantes. Cependant, cette fois-ci, ils ont hésité à affirmer que la comptabilité algérienne est uniquement fiscale, comme en témoigne le fait que 40 % ont choisi de rester neutres.

### 3) Les lois fiscales

Ce tableau démontre les résultats que nous avons obtenus

**Tableau N° 31 : les lois et règles fiscales ont-elles un impact significatif sur les informations contenues dans les états financiers ?**

	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>Oui</b>	<b>12</b>	<b>80</b>
<b>Non</b>	<b>0</b>	<b>60</b>
<b>Neutre</b>	<b>3</b>	<b>20</b>
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>100</b>

Source : conçu par nous- soins.

80 % pensent que l'impact des règles fiscales sur les informations des états financiers est significatif et peut influencer la manière dont les entreprises présentent leurs comptes. La modernisation des états financiers vise à améliorer la lisibilité et la transparence des comptes. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, une nouvelle loi entre en vigueur, promouvant la simplification et la fiabilité des données financières.

### 4) Méthodes d'évaluation et de comptabilisation

Nous analysons les réponses à propos les méthodes d'évaluation et de comptabilisation

**Tableau N° 32 : dans le SCF, existe-t-il des méthodes d'évaluation et de comptabilisation qui impactent négativement les recettes fiscales ?**

	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>Oui</b>	<b>7</b>	<b>46.67</b>
<b>Non</b>	<b>7</b>	<b>46.67</b>
<b>Neutre</b>	<b>1</b>	<b>6.66</b>

<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>100</b>
--------------	-----------	------------

Source : conçu par nous- soins.

Les résultats que nous avons obtenus étaient très équilibrés, avec la moitié des participants en accord, l'autre moitié en désaccord, et 6,66 % restant neutres.

### 3.8.1.3. Impôt différé et décalages

Nous allons d'abord examiner l'impôt différé avant de discuter des décalages.

#### 1) L'impôt différé

Tableau N° 33 : l'impôt différé permet-il de relier la comptabilité avec la fiscalité ?

	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>Oui</b>	<b>14</b>	<b>93.33</b>
<b>Non</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Neutre</b>	<b>1</b>	<b>6.67</b>
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>100</b>

Source : conçu par nous- soins.

Comme indiqué, 93.33% assurent que l'impôt différé joue un lien entre la comptabilité et la fiscalité, ce qu'il y a de remarquable dans l'impôt différé ce qui c'est que la majorité des personnes interrogées ont dit qu'ils ne comprenaient toujours pas cette impôt, et cela est dû à sa complexité. Interrogée sur la fiscalité en générale Algérie, 46.66 % ont reconnu que les lois fiscales sont faciles à suivre, alors que 26.66% ne sont pas d'accord et ont admis que les certains impôts et règles fiscales sont très compliqué, comme l'impôt différé mentionné précédemment.

#### 2) Réintégrations et déductions

Tableau N° 34 : les réintégrations et déductions résultantes des décalages permanents entre le SCF et la fiscalité sont-elles nombreuses ?

	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>Oui</b>	<b>12</b>	<b>80</b>
<b>Non</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Neutre</b>	<b>3</b>	<b>20</b>
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>100</b>

Source : conçu par nous- soins.

Les résultats du tableau montrent clairement que les réintégrations et déductions dues aux décalages permanents entre le SCF et la fiscalité sont perçues comme nombreuses par une large majorité des répondants.

**3) Décalages Temporaires**

**Tableau N° 35 : certains décalages temporaires peuvent-ils être éliminés si l'administration fiscale s'aligne avec les dispositions du SCF ?**

	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>Oui</b>	<b>12</b>	<b>80</b>
<b>Non</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Neutre</b>	<b>3</b>	<b>20</b>
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>100</b>

Source : conçu par nous- soins.

La majorité (80 %) soutient l'idée que l'alignement de l'administration fiscale avec les dispositions du SCF pourrait éliminer certains décalages temporaires, tandis qu'aucun n'est en désaccord, et une minorité (20 %) reste neutre.

**4) Méthodes d'évaluation et de comptabilisation**

**Tableau N° 36 : dans le SCF, existe-t-il des méthodes d'évaluation et de comptabilisation qui impactent négativement les recettes fiscales ?**

	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>Oui</b>	<b>7</b>	<b>46.67</b>
<b>Non</b>	<b>7</b>	<b>46.67</b>
<b>Neutre</b>	<b>1</b>	<b>6.66</b>
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>100</b>

Source : conçu par nous- soins.

Les résultats que nous avons obtenus étaient très équilibrés, avec la moitié des participants en accord, l'autre moitié en désaccord, et 6,66 % restant neutres.

**3.8.1.4. Administrations fiscales**

Nous passerons maintenant aux questions par rapport à l'administration fiscale.

**1) Redressements fiscaux**

**Tableau N° 37 : l'administration fiscale effectue-t-elle des redressements fiscaux sur les entreprises qui s'alignent avec les règles fiscales en extra dans certains cas (abus de pouvoir) ?**

	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>Oui</b>	<b>2</b>	<b>13.34</b>
<b>Non</b>	<b>10</b>	<b>66.66</b>
<b>Neutre</b>	<b>3</b>	<b>20</b>
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>100</b>

Source : conçu par nous- soins.

66.66% des répondants ont rejeté l'affirmation selon laquelle l'administration fiscale favoriserait les entreprises qui lui sont alignées, affirmant que ses lois sont appliquées équitablement à toutes les entreprises. Par ailleurs, 20 % ont choisi de rester neutres et les autres ont indiqué que l'administration offre parfois des avantages à certaines entreprises. Cependant, lorsqu'on leur a demandé de fournir des exemples, aucun cas spécifique n'a été mentionné.

## 2) Marché financier en Algérie

**Tableau N° 38 : l'absence du marché financier actif en Algérie a-t-elle contribué à la situation actuelle de la relation fiscal-comptable ?**

	Effectifs	pourcentage
Oui	9	60
Non	0	0
Neutre	6	40
Total	15	100

Source : conçu par nous- soins.

La majorité (60 %) soutient l'idée que l'absence d'un marché financier actif en Algérie a influencé la relation fiscal-comptable actuelle. Il n'y a aucune opposition à cette idée, comme le montre le 0 % de réponses « non ». Une part significative des répondants (40 %) reste neutre sur cette question, ne soutenant ni ne rejetant l'affirmation.

### 3.9. Interprétation et discussions des résultats

La relation entre la comptabilité et la fiscalité est une relation de forte connexion, avec certains points de déconnexion, comme les amortissements et pertes de valeur ou le SCF et la fiscalité ont des approches différentes. Le système fiscal algérien retient les techniques d'amortissement (linéaire, dégressif, unités de production) sur la base générale du coût historique. En revanche, le SCF tient compte de ces techniques tout en intégrant les concepts de perte de valeur, d'amortissement économique, de valeur actuelle et de durée d'utilité. Les conséquences directes sur le résultat fiscal peuvent être importantes, car les exigences fiscales visent à maximiser les ressources fiscales résultant de l'impôt sur les bénéficiaires, tandis que le référentiel comptable privilégie l'approche purement économique.

Le SCF peut entraîner des changements dans les méthodes comptables utilisées par les entreprises. Il est essentiel de s'assurer que ces changements sont conformes aux exigences fiscales algériennes. Pour s'aligner vers le nouveau système comptable, les autorités fiscales doivent favoriser la simplicité et privilégier les solutions de neutralité, tout en évitant autant que possible de déconnecter la fiscalité de la comptabilité. En somme, il est crucial pour les entreprises de trouver un équilibre entre les exigences du SCF et celles de la fiscalité afin d'optimiser leurs résultats comptables et fiscaux.

Les règles fiscales influencent considérablement la présentation des états financiers, poussant les entreprises à adapter leurs comptes. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, une nouvelle loi vise à moderniser les états financiers en améliorant leur lisibilité et leur transparence. Les principales modifications incluent l'élimination du transfert de charges, obligeant désormais à

comptabiliser ces opérations dans les comptes de produits "par nature", et la mise à jour des modèles de bilan et de compte de résultat pour offrir une vision plus claire des données financières. Par ailleurs, les normes IFRS continuent de dicter la présentation des informations financières, impactant le compte de résultat, le bilan, le tableau de flux de trésorerie et les notes explicatives.

L'image fidèle traduit les opérations, les résultats, la situation financière et le patrimoine de l'entité de manière exacte, avec des dérogations mentionnées si nécessaires. Les entreprises se conforment aux exigences légales et renforcent leur crédibilité auprès des partenaires financiers et commerciaux.

Les méthodes d'évaluation et de comptabilisation dans le système comptable financier influencent fortement les recettes fiscales. La permanence des méthodes comptables assure la cohérence et la comparabilité des informations d'une période à l'autre, impliquant une application cohérente et constante des méthodes d'évaluation, de comptabilisation et de présentation des comptes. Les changements de méthode sont réglementés, avec des exceptions spécifiques définies par la réglementation comptable. Certaines méthodes sont qualifiées de méthodes de référence par l'Autorité des normes comptables pour leur capacité à fournir une meilleure information, comme le provisionnement des engagements en matière de pensions, l'activation des coûts de développement, et la comptabilisation des frais de constitution en charges ou en actifs.

L'adoption fiscale des nouveautés comptables est essentielle pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la conformité légale est primordiale : les entreprises doivent respecter les lois et réglementations en vigueur, et l'adoption de nouvelles normes comptables peuvent avoir des implications fiscales importantes, évitant ainsi les sanctions fiscales. Ensuite, la transparence financière est améliorée grâce aux normes comptables, permettant aux entreprises de fournir des informations plus précises et complètes aux parties prenantes, y compris les autorités fiscales. De plus, l'harmonisation des normes comptables facilite la comparabilité internationale des performances financières, en garantissant l'utilisation de méthodes comptables cohérentes et en rendant les résultats financiers plus comparables entre les entreprises nationales et internationales. Enfin, certaines nouveautés comptables peuvent influencer la base fiscale, les déductions et les crédits d'impôt, permettant aux entreprises d'optimiser leur position fiscale et de réduire leur charge fiscale.

Les dispositions des lois fiscales ne sont pas toujours simples et faciles à appliquer. Si la plupart des lois sont compréhensibles, certains articles peuvent être complexes. Dans ces cas, les professionnels de la comptabilité seront obligés de consulter les autorités fiscales pour obtenir des explications et clarifications.

La collaboration entre les comptables et les fiscaux peut réduire les risques de non-conformité de plusieurs façons. En travaillant ensemble, ils peuvent mieux coordonner leurs efforts et partager des informations cruciales. Cette collaboration élimine la duplication des efforts et réduit le risque de mauvaise communication ou de malentendus. De plus, une étroite collaboration permet de s'assurer que les pratiques comptables et fiscales sont alignées avec les réglementations en vigueur, garantissant ainsi une conformité optimale.

### **Conclusion du chapitre :**

Ce chapitre a permis d'approfondir l'analyse de la corrélation entre la comptabilité et la fiscalité, ainsi que la transition du résultat comptable au résultat fiscal. Les résultats obtenus montrent clairement que ces deux domaines sont étroitement liés, une majorité des répondants affirmant cette connexion. Les données ont également révélé que le niveau de formation des professionnels joue un rôle crucial dans cette compréhension, avec une majorité possédant des diplômes universitaires de licence et de master.

Enfin, l'étude a montré que bien que la comptabilité en Algérie soit perçue comme influencée par les lois fiscales, il existe une hésitation à la définir strictement comme comptabilité fiscale, reflétée par la proportion significative de réponses neutres. Cette analyse met en lumière l'importance d'une compréhension détaillée des interactions entre comptabilité et fiscalité pour une gestion efficace des entreprises.

# Conclusion générale

### Conclusion générale

L'information constitue l'élément essentiel des systèmes d'information, elle représente l'ensemble des données non analysées et non classifiées. Elle intègre des différents aspects comme la communication, et la connaissance, ou ces deux dernières n'existent pas sans l'information.

L'information nous permet de communiquer et partager les connaissances, elle est le pilier fondamental dans l'économie et la finance, les entreprises partagent des informations relatives à sa situation et ses activités.

La production et la présentation de l'information comptable en Algérie sont marquées par des normes qui cherchent à équilibrer les besoins des utilisateurs internes et externes. La comptabilité doit être exhaustive et fournir des informations de qualité qui répondent aux attentes des parties prenantes, y compris les investisseurs, les créanciers, les employés et les régulateurs. Les normes comptables internationales (IAS/IFRS) ont été progressivement adoptées pour améliorer la comparabilité et la transparence de l'information financière. Cependant, l'application de ces normes rencontre des défis en raison des spécificités locales et des attentes fiscales.

Le système d'information de l'entreprise (SI) joue un rôle crucial dans la gestion et le contrôle de l'information comptable et fiscale. Un SI efficace intègre divers modules qui permettent de collecter, traiter et diffuser des informations financières précises et opportunes. Le bon management de ce système nécessite des compétences avancées pour assurer la conformité et l'efficacité opérationnelle.

L'évolution technologique joue un rôle de plus en plus important dans cette harmonisation. Les systèmes informatiques avancés et les logiciels de comptabilité automatisés permettent une gestion plus efficace et précise des données financières. Ces outils facilitent la mise à jour en temps réel des informations, réduisent les erreurs humaines et assurent une conformité plus rapide aux exigences comptables.

Il existe plusieurs types de systèmes d'informations dans l'entreprise, et ils sont classés selon des critères différents, l'un des plus importants est le système d'information comptable qui vise à produire les états financiers reflétant une image fidèle et sincère de l'entreprise.

Les états financiers doivent être préparés en conformité avec les principes comptables généralement acceptés, tout en répondant aux exigences spécifiques de la législation fiscale. Ce double objectif implique souvent des ajustements et des retraitements pour garantir que les informations répondent à la fois aux critères de pertinence pour les parties prenantes et aux obligations fiscales.

Les impôts et taxes jouent un rôle crucial, ils financent les dépenses publiques et aident à redistribuer et équilibrer les revenus.

En Algérie, il existe deux systèmes fiscaux : un régime réel et un régime forfaitaire. Les principaux impôts et taxes sont : IRG, IBS, TVA, IFU. Tous ces impôts et taxes ont des taux spécifiques et des champs d'application, et des exonérations. Toutes les entreprises algériennes sont obligées par la loi de conformer à ces législations.

## Conclusion générale

---

La relation entre la comptabilité et la fiscalité est étroite et complémentaire, et cruciale pour les entreprises, car elle vise à concilier les besoins informationnels internes et les obligations fiscales externes. Cette interaction est essentielle pour garantir la conformité légale, optimiser la gestion financière, et assurer la transparence et la crédibilité des entreprises.

Il existe une relation de connexion et de déconnexion entre la comptabilité et la fiscalité, la connexion se résume dans la dépendance de la fiscalité sur la comptabilité pour déterminer les revenus imposables, et pour l'entreprise elle l'aide à déterminer les montants à payer aux autorités fiscales.

La relation de déconnexion est née à cause des objectifs et sources différents de ces deux domaines. Chaque pays applique un niveau de connexion spécifique pour parvenir à une bonne interaction qui garantit qu'à la fin, ils réalisent ce pour quoi ils sont conçus.

D'un côté, la comptabilité est le pilier central de la gestion d'une entreprise. Elle fournit des données précises et détaillées sur la situation financière, permettant aux dirigeants de prendre des décisions éclairées, de planifier stratégiquement et de contrôler les opérations. Les informations comptables, telles que les bilans, les comptes de résultat sont indispensables pour l'entreprise.

De l'autre côté, la fiscalité représente un ensemble de règles et de normes imposées par les autorités publiques pour assurer la collecte des impôts et des taxes. Ces obligations fiscales incluent la production de déclarations fiscales et le paiement des impôts dans les délais prescrits. La fiscalité a pour objectif de financer les services publics, d'assurer une redistribution équitable des richesses et de réguler l'économie.

La comptabilité doit respecter les normes comptables, tandis que la fiscalité est régie par des lois et des règlements fiscaux.

La coexistence de ces deux domaines crée parfois des tensions, car les objectifs de la comptabilité et les autorités fiscales peuvent diverger. Les managers cherchent à optimiser les performances de l'entreprise en minimisant les coûts, y compris la charge fiscale, tandis que les autorités fiscales cherchent à maximiser les recettes fiscales tout en assurant une application équitable des lois fiscales.

Dans le processus du passage de résultat comptable au résultat fiscal, certains éléments ne sont pas reconnus fiscalement, ce qui résulte de la réintégration et des déductions qui doivent être appliqués pour déterminer le résultat fiscal.

L'impôt différé représente les écarts temporaires entre le traitement comptable et fiscal des revenus et dépenses, entraînent des différences entre le bénéfice comptable et le bénéfice imposable.

Pour gérer cette dualité, les entreprises doivent adopter une approche équilibrée qui intègre à la fois les besoins informationnels et les obligations fiscales. Cela implique une comptabilité rigoureuse et transparente, qui non seulement fournit des informations financières utiles pour la gestion, mais aussi garantit la conformité avec les exigences fiscales.

Beaucoup d'experts comptables sont d'accord que la plus plupart des lois fiscales sont simples et faciles à appliquer, mais certains lois restent ambiguës et difficile pour comprendre et nécessite de présenter auprès des autorités fiscales.

## **Conclusion générale**

---

En outre, la formation continue et la veille réglementaire sont essentielles pour les professionnels de la comptabilité et de la fiscalité. Ils doivent rester informés des évolutions législatives et réglementaires pour anticiper les changements et adapter les pratiques de l'entreprise en conséquence. La collaboration entre les comptables et les experts fiscaux est également cruciale pour élaborer des stratégies qui répondent aux besoins de l'entreprise tout en respectant les obligations fiscales.

L'équilibre entre la transparence, la conformité et la performance financière est essentiel pour assurer la pérennité et la compétitivité des entreprises. En optimisant leur gestion comptable et fiscale, les entreprises peuvent non seulement satisfaire leurs obligations légales, mais aussi renforcer la confiance des parties prenantes et favoriser leur croissance à long terme.

# **Bibliographie**

## Ouvrages

1. ALLAIS, Maurice. *Pour la réforme de la fiscalité*. Paris : Clément Juglar, 1990, p. 17- 23.
2. AMADO, Gilles., GUITTET, André. Communication et théorie de l'information. In : *Dynamique des communications dans les groupes*. [En ligne]. 6<sup>e</sup> éd. Paris : Armand Colin, 2012, p. 05-10. Disponible sur : <https://www.cairn.info/dynamique-des-communications-dans-les-groupes--9782200278670-page-5.htm> (consulté le 13/02/2024).
3. ARDUIN, Pierre Emmanuel., GRUNDSTEIN, Michel., ROSENTHAL-SABROUX, Camille. *Système d'information et de connaissance*. [En ligne]. 4<sup>e</sup> éd, Londres : ISTE Group, 2015, p. 25. Format PDF. Disponible sur : [https://books.google.dz/books?hl=fr&lr=&id=6odmDwAAQBAJ&oi=fnd&pg=PA5&dq=information+et+connaissance&ots=piC1M7VT4K&sig=j3\\_jjs6X7g2cQc9EKGXpMrP9b6I&redir\\_esc=y#v=onepage&q=information%20et%20connaissance&f=false](https://books.google.dz/books?hl=fr&lr=&id=6odmDwAAQBAJ&oi=fnd&pg=PA5&dq=information+et+connaissance&ots=piC1M7VT4K&sig=j3_jjs6X7g2cQc9EKGXpMrP9b6I&redir_esc=y#v=onepage&q=information%20et%20connaissance&f=false) (consulté le 17/02/2024).
4. AUTISSIER, David., DELAYE, Valérie. *Mesurer la performance du système d'information*. Paris : EYEROLLS, 2008, P. 77-78.
5. BACHY, Bruno. *La boîte à outils de la comptabilité*. [En ligne]. 2<sup>ème</sup> éd, Paris : Dunod, 2020, p. 176- 179. Format PDF. Disponible sur : <https://www.cairn.info/la-boite-a-outils-de-la-comptabilite--9782100811038-page-176.htm> (consulté le 05/04/2024).
6. BARGRANOFF, Nancy A., SIMKIN, Mark G., NORMAN, Carolyn Strand. *Core concepts of accounting information systems*. 10<sup>e</sup> éd, New York: John Wiley and sons, Inc., 2008, p. 14.
7. BELTRAME, Pierre., MEHI, Lucien. *Techniques, politiques et institutions fiscales comparées*. [En ligne]. 2<sup>e</sup> éd, Paris : FeniXX, 1997, p. 66. Format PDF. Disponible sur : [https://books.google.dz/books?id=zsn\\_EAAAQBAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs\\_ge\\_summary\\_r&cad=0#v=onepage&q&f=false](https://books.google.dz/books?id=zsn_EAAAQBAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false) (consulté le 21/03/2024).
8. BOCIJ, Paul., GREASLEY, Andrew., HICKIE, Simon. *Business information systems*. 4<sup>e</sup> éd, Essex: Pearson education limited, 2008, p. 44.
9. BOCIJ, Paul., GREASLEY, Andrew., HICKIE, Simon. *Business information systems*. 5<sup>e</sup> éd, Harlow : Pearson education limited, 2015, p. 489.
10. BOCZKO, Tony. *Corporate accounting information systems*. Essex : Pearson education limited, 2007, p. 22-23.
11. BODDY, Davis., BOONSTRA, Albert., KENNEDY, Graham. *Managing information systems: an organisational prespective*. Londres : Pearson Education, 2001, p. 06.
12. BODNAR, George H., HOPWOOD, William S. *Accounting information systems*. 11e éd, New Jersey: Pearson education INC., 2013, p. 05.
13. BOUBIR, Djelloul., *comptabilité financière SCF- IFRS*, Alger : ITCIS, 2013, p. 23.
14. BOUVIER, Michel. *Introduction au droit fiscal général et à la théorie de l'impôt*. 10<sup>e</sup> éd, Paris : LGDJ, 2010, P. 24.
15. CASCARINO, Richard. *Auditor's guide to information systems*. New Jersey : John Wiley and sons Inc, 2007, p. 47.
16. CEGIELSKI, Rainer. *Introduction to information systems, supporting and transforming business*. [En ligne]. 4<sup>e</sup> éd, New Jersey: john wiley and sons, Inc, 2012, p. 12. Format PDF. Disponible sur :

[http://repo.darmajaya.ac.id/4450/1/Introduction%20to%20Information%20Systems\\_%20Supporting%20and%20Transforming%20Business%20%28%20PDFDrive%20%29.pdf](http://repo.darmajaya.ac.id/4450/1/Introduction%20to%20Information%20Systems_%20Supporting%20and%20Transforming%20Business%20%28%20PDFDrive%20%29.pdf)  
(consulté le 18/02/2024).

17. CHARLET, Jean. *L'ingénierie des connaissances, entre science de l'information et sciences de gestion, entre la connaissance et l'organisation, l'activité collective*. [En ligne]. Philippe Lorino éd, Paris : la découverte, 2004, p. 07. Format PDF. Disponible sur : [https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_00000805v1/document](https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000805v1/document) (consulté le 11/02/2024).
18. CHERIF, Oihab Allal., DUPOUET, Olivier. *Optimisez votre système d'information, vers la PME numérique en réseau*. Paris : Afnor éditions, 2014, p. 70.
19. COULEAU-DUPONT, Annelise. *DCG : systèmes d'information de gestion, manuel et applications*. 2<sup>e</sup> éd, Paris : Nathan, groupe revue fiduciaire, 2010, p. 22.
20. COZIAN, Maurice. *Précis de fiscalité des entreprises*. 20<sup>e</sup> éd, Paris : Litec, 1996, p. 10- 11.
21. CUSHING, Barry E. *Accounting information systems and business organizations*. 3<sup>e</sup> éd, Boston: Addison-Wesley Pub. Co., 1982, p. 23-24.
22. DE LA BRUSELERIE., Hubert. *Analyse financière, information financière et diagnostic*. 2<sup>e</sup> éd, Paris : Dunod, 2002, p. 17.
23. DEGOS, Jean- Guy. *Introduction à la comptabilité*. Nice: E-theque, 2010, p. 10.
24. DEYRIEUX, André. *Le système d'information nouvel outil de stratégie*. Paris : maxima, 2003, p. 12.
25. DISEL, Emmanuel., SARAF, Jacques., ONTHIER-BESACIER, Nathalie., et al. *DCG 4 : Droit fiscal, manuel et applications*. Paris : Dunod, 2016, p. 06.
26. DISLE, Emmanuel., RASCOL, Emmanuelle., SARAF, Jacques. *Gestion fiscale*. Paris : Dunod, 2005, p. 03.
27. DUFOUR, Arnaud. *Internet et l'entreprise*. [En ligne]. Paris : presses universitaires de France, 2006, p. 54-86. Disponible sur : <https://www.cairn.info/internet--9782130554714-page-54.htm> (consulté le 08/03/2024).
28. DUVERGER, Maurice. *Eléments de fiscalité*. Paris : Presses universitaires de France, 1976, p.10- 24- 34.
29. EGRET, Georges. *La TVA*. [En ligne]. 3<sup>e</sup> éd, Paris : FeniXX, 1978, p. 05. Format PDF. Disponible sur : [https://books.google.dz/books?id=973\\_EAAAQBAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs\\_ge\\_summary\\_r&cad=0#v=onepage&q&f=false](https://books.google.dz/books?id=973_EAAAQBAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false) (consulté le 27/03/2024).
30. FLORIDI, Luciano. *Information: a very short introduction*. New York: Oxford University Press, 2010, p. 01.
31. FLYNN, Roger R. *An introduction to information science*. [En ligne]. New York : MARCEL DEKKER, INC, 1987, p. 01. Format PDF. Disponible sur : [https://www.google.dz/books/edition/An\\_Introduction\\_to\\_Information\\_Science/3moLXEWwacMC?hl=fr&gbpv=1&pg=PP7&printsec=frontcover](https://www.google.dz/books/edition/An_Introduction_to_Information_Science/3moLXEWwacMC?hl=fr&gbpv=1&pg=PP7&printsec=frontcover) (consulté le 10/02/2024).
32. FORSTER, Marc. *Information literacy in the workplace*. [En ligne]. Londres : Facet Publishing, 2017, p. 04, 11, Format PDF. Disponible sur : <https://books.google.dz/books?hl=fr&lr=&id=Oj-0DgAAQBAJ&oi=fnd&pg=PR7&dq=informationhelps+collaboratif+workplace&ots=vyo>

DrFLP7d&sig=VVqot4krLyEu1rvmJj06BI5IFaM&redir\_esc=y#v=onepage&q&f=false  
(consulté le 15/02/2024).

33. GRANDGUILLOT, Béatrice., GRANDGUILLOT, Francis. [En ligne]. *Fiscalité française*. Paris : Gualino, 2011, p. 15- 16. Format PDF. Disponible sur : <https://www.unitheque.com/UploadFile/DocumentPDF/L/A/9782297132190-fiscalite-francaise-extrait.pdf> (consulté le 01/04/2024).
34. GUILLERMIC, Phillipe. *La comptabilité pas à pas*. Paris : Vuibert, 2016, p. 16-17.
35. HARMAN, Keith A. *The role and importance of managing information for competitive positioning in economic development*. New Jersey : Ablex Publishing Corporation, 1990, p. 28-29.
36. HINGARPH, Veena., AHMED, Arif. *Understanding and conducting informations systems auditing*. New Jersey: John Wiley and sons Inc, 2013, p. 59-60.
37. HURT, Robert L. *Accounting information systems, basic concepts and current issues*. 2<sup>e</sup> éd, New York: McGraw-Hill/Irwin, 2010, p. 07.
38. LAMULE, Thierry. *Fiscalité 2017-2018 : Impôts sur le revenu et impôt sur les sociétés, impôt sur la dépense, imposition du capital, impôts locaux, procédures fiscales, mémentos LMD*. 18<sup>e</sup> éd, Paris : Gualino, p. 28.
39. LAROCHE, D-Claude., MARMOUSEZ, Sophie., DISSOU, Zoffirath. *Le gestionnaire et les états financiers*. 8<sup>ème</sup> éd, Paris : Pearson, 2017, p. 67.
40. LAUDON, Jane P., LAUDON, Kenneth C. *Essentials of management information systems*. 11<sup>e</sup> éd, Noida : Pearson India education services. PVT. LTD., 2017, p. 64.
41. LEITCH, Robert A., ROSCOE DAVIS, K. *Accounting information systems, theory and practise*. 2<sup>e</sup> éd, New Jersey : Prentice Hall, INC., 1992, p. 07.
42. LUCEY, Terry. *Management information systems*. 4<sup>e</sup>éd. East Leigh: DPPUBLICATIONSLTD., 1984, p. 12.
43. MALAGA, Ross A. *Information systems technology*. New Jersey: Prentice hall, 2003, p. 09.
44. MALHERBE, Philippe. *Eléments de droit fiscal international*. Bruxelles: Bruylant, 2016, p. 03.
45. MCKINNEY JR, Earl., KROENKE, David M. *Processes, systems, and information : an introduction to MIS*. 2<sup>e</sup> éd, Essex: Pearson education limited, 2015, p. 58.
46. MCMAHON, Daniel., GOSSELIN, Jocelyne., DESLAURIERS, Sylvie. *La comptabilité et les pme*. 2<sup>e</sup> éd, Montréal : Chenelière éducation, 2014, p. 04.
47. MEHTA, AmitM. *Auditing information system: a practical approach*. [En ligne]. Ontario: Conestoga College Open Learning, 2024, p.12- 13. Format PDF. Disponible sur : <https://ecampusontario.pressbooks.pub/auditinginformationsystems/> (consulté le 02/03/2024).
48. MORLEY, Chantal. *Management d'un projet système d'information : principes, techniques, mise en œuvre et outil*. 6<sup>e</sup> éd. Paris : DUNOD, 2008, p. 12
49. MORLEY, Chantal., BIA-FIGUEIREDO, Marie., GILLETTE, Yves. *Processus métiers et systèmes d'information : gouvernance, management, modélisation*. [En ligne]. 3<sup>e</sup> éd, Paris : Dunod, 2011, p. 24.
50. MURDICK, Robert G., ROSS, Joel E. *Introduction to management information systems*. New Jersey : Prentice-Hall, Inc., 1977, p. 73.

51. O'BRIEN, James A., MARAKAS, George M. *Introduction to information systems*. 13<sup>e</sup> éd, New York: McGraw-Hill Irwin, 2007, p. 07.
52. PARRAT, Frédéric. *Fiscalité pratique*. Paris : Vuibert, 2004, p. 05.
53. PRINCE, Brad., RAINER, Kelly.R. *Introduction to information systems*. New Jersey : John Wiley & Sons, Inc., 2016, p. 14-15.
54. PULVER, Beth A., ADCOCK, Donald C. *Understanding the importance of information*. Essex : Heinemann Library, 2009, p. 16.
55. REILLY, Ralph., GUPTA, Uma., NYABOGA, Andrew. *An introduction to management information systems*. Iowa : Kendall Hunt Publishing Company, 2015, p. 09.
56. REIX, Rober., FALLERY, Bernard., KALIKA, Michel., et al. *Systèmes d'information et management*. 8<sup>e</sup> éd, Paris : Vuibert, 2023, p. 02.
57. ROMNEY, Marshall B., STEINBART, Paul john. *Accounting information systems*. 13<sup>e</sup> éd, New Jersey: Pearson education, INC., 2014, p. 10.
58. ROSS, David Frederick. *Competing through supply chain management, creating market-winning strategies through supply chain partnership* [en ligne]. New York: Springer Science+Business Media, LLC., 1998, p. 04. Format PDF. Disponible sur : [https://www.google.dz/books/edition/Competing\\_Through\\_Supply\\_Chain\\_Managemen/eKLJEzEyOEoC?hl=fr&gbpv=1&pg=PA1&printsec=frontcover](https://www.google.dz/books/edition/Competing_Through_Supply_Chain_Managemen/eKLJEzEyOEoC?hl=fr&gbpv=1&pg=PA1&printsec=frontcover) (consulté le 11/03/2024).
59. SADI, Nacer- Eddine. *Analyse financière d'entreprise : Méthodes et outils d'analyse et de diagnostic en ormes françaises et internationales IAS/IFRS*. [En ligne]. Paris : L'Harmattan, 2009, p. 13. Format PDF. Disponible sur : [https://books.google.dz/books?id=XbSTstrVPmkC&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs\\_ge\\_summary\\_r&cad=0#v=onepage&q&f=false](https://books.google.dz/books?id=XbSTstrVPmkC&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false) (consulté le 20/03/2024).
60. SAIDI, Yahia., BERREHOUMA, Abdelhamid. *Présentation des états financiers dans le nouveau système financier et comptable algérien 2009*. [En ligne]. Journal of finance and accounting studies, décembre 2010, vol. 01, n° 01, p. 113- 130. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/37269> (consulté le 04/04/2024).
61. SAY, Léon. *Nouveau dictionnaire d'économie politique*. [En ligne]. 2<sup>e</sup> éd, Paris : Guillaumin & C., 1896, p. 03. Format PDF. Disponible sur : [https://books.google.dz/books?hl=fr&lr=&id=PSJSj4NWc\\_gC&oi=fnd&pg=PA1&dq=d%C3%A9finition+des+impots&ots=FAB9BP1\\_DN&sig=EtRqX5Rn2S3XRakeVklwFZgdF8M&redir\\_esc=y#v=onepage&q=d%C3%A9finition%20des%20impots&f=false](https://books.google.dz/books?hl=fr&lr=&id=PSJSj4NWc_gC&oi=fnd&pg=PA1&dq=d%C3%A9finition+des+impots&ots=FAB9BP1_DN&sig=EtRqX5Rn2S3XRakeVklwFZgdF8M&redir_esc=y#v=onepage&q=d%C3%A9finition%20des%20impots&f=false) (consulté le 20/03/2024).
62. SHAPIRO, Carl., VARIAN, Hal R. *Information rules, a strategic guide to the network economy*. [En ligne]. Brighton : Harvard Business Press, 1999, p. 7-8. Format PDF. Disponible sur : [https://books.google.dz/books?hl=fr&lr=&id=aE\\_J4Iv\\_PVEC&oi=fnd&pg=PP15&dq=how+does+information+effectect+economy&ots=o4Ej2Zi9LV&sig=NezNtKOEqDDjwmlkfRyKHrTjmGY&redir\\_esc=y#v=onepage&q=how%20does%20information%20effectect%20economy&f=false](https://books.google.dz/books?hl=fr&lr=&id=aE_J4Iv_PVEC&oi=fnd&pg=PP15&dq=how+does+information+effectect+economy&ots=o4Ej2Zi9LV&sig=NezNtKOEqDDjwmlkfRyKHrTjmGY&redir_esc=y#v=onepage&q=how%20does%20information%20effectect%20economy&f=false) (consulté le 17/02/2024).
63. SIMON, Judith C. *Introduction to information systems*. New York: John Wiley and sons, INC., 2001, p. 12
64. SKONIECZNY, Mariusz. *The basics of understanding financial statements*. Illinois : Investment publishing, 2012, p. 35.

65. TAFIGHOULT, Rabah. *Fiscalité algérienne*. Tizi- Ouzou : Aurès Emballages, 2019, p. 16-17.
66. TARDIEU, Hubert., NANCI, Dominique., PASCOT, Daniel. *Conception d'un système d'information, construction de la base de données*. Paris : les éditions s'organisation/ Gaetan Morin, 1979, p. 31.
67. TURNER, Leslie., WEICKGENANNT, Andrea., COPELAND, Mary Kay. *Accounting information systems, controls and processes*. 3<sup>e</sup> éd, New Jersey: John Wiley and sons, INC., 2017, p. 22.
68. VALACICH, Joe., SCHNEIDER, Christoph. *Information systems today, managing the digital world*. 5<sup>e</sup> éd, New Jersey: Pearson Education, Inc. 2010, p. 23.
69. VERVAET, Gilbert. *La comptabilité, un service d'information financière*. Québec: Gaeten morin, 1993, p. 03.
70. WARD, Ward., PEPPARD, JOE. *Strategic planning for information systems*. 3<sup>e</sup> éd, Sussex de l'ouest : John wiley and sons Ltd, p. 26.
71. WESSELS, Bridgette., FINN, Rachel., wadhwa, Kush., et al. *Open data and the knowledge society*. [En ligne]. Amestrdam : Amestrdam University Press, 2017, p. 26-43. Format PDF. Disponible sur : [https://www.jstor.org/stable/j.ctt1pk3jhh.6?searchText=information+data+knowledge&searchUri=%2Faction%2FdoBasicSearch%3FQuery%3Dinformation%2Bdata%2Bknowledge%26so%3Drel&ab\\_segments=0%2Fbasic\\_search\\_gsv2%2Fcontrol&refreqid=fastly-default%3Ad246f9b58328ee92d9fd36a80022b203&seq=2](https://www.jstor.org/stable/j.ctt1pk3jhh.6?searchText=information+data+knowledge&searchUri=%2Faction%2FdoBasicSearch%3FQuery%3Dinformation%2Bdata%2Bknowledge%26so%3Drel&ab_segments=0%2Fbasic_search_gsv2%2Fcontrol&refreqid=fastly-default%3Ad246f9b58328ee92d9fd36a80022b203&seq=2) (consulté le 12/02/2024).
72. WRIGHT, Craig. *The IT regulatory and standards compliance handbook: how to survive information systems audit and assessments*. Oxford : Syngress, publishing, Inc., 2008, p. 10.
73. WYSOCKI, Robert K., YOUNG, James. *Information systems management principles in action*. New Jersey: John Wiley and sons Inc, 1991, p. 68.
74. XUS, Jun., QUADDUS, Mohammed. *Managing information systems : ten essential topics*. Paris : Atlantis press, 2013, p. 04.

### **Reuves et périodiques**

75. AFFES, Habib., CHABCHOUB, Ahmed. *Le système d'information comptable, Les déterminants de ses caractéristiques et son impact sur la performance financière des PME en Tunisie*. [En ligne]. La Revue des Sciences de Gestion, mars 2007, vol. 02, n° 224-225, p. 59-68. Format PDF. Disponible sur : [file:///C:/Users/user/Downloads/RSG\\_224\\_0059-1.pdf](file:///C:/Users/user/Downloads/RSG_224_0059-1.pdf)(consulté le 18/03/2024).
76. AHENKORAH-MARFO, Michael. *Clarifying concepts of knowledge and information*. [En ligne]. Journal of Knowledge Management Practice, juin 2012, Vol. 13, n°. 02, p. 1-15. Disponible sur : [https://www.researchgate.net/publication/310458118\\_Clarifying\\_concepts\\_of\\_knowledge\\_and\\_information\\_Literature\\_review](https://www.researchgate.net/publication/310458118_Clarifying_concepts_of_knowledge_and_information_Literature_review) (consulté le 10/02/2024).
77. AL DUAIS, Fahd M.S. *L'impact des technologies d'information et de communication sur la qualité du système d'information comptable : Cas des PME à la ville Ibb (Yémen)*. [En ligne]. International Journal of Innovation and Applied Studies, septembre 2013, vol. 04, n°

- 01, p. 114-127. Format PDF. Disponible sur : <https://arastirmax.com/en/system/files/1066/ijias-13-167-02.pdf> (consulté le 15/03/2024).
78. ALRUWEILI, Faris M. *The role of management information systems in facilitating customer relationship management in private sector institutions: an empirical investigation of Al-Jouf region*. [En ligne]. Journal of economics and management, juin 2023, vol. 07, n° 02, p. 01-21. Format PDF. Disponible sur : <file:///C:/Users/user/Downloads/the-role-of-management-information-systems-in-facilitating-customer-relationship-management-in-private-sector-institutions%20-an-empirical-investigation-of-al-jouf-region-1.pdf> (consulté le 10/03/2024).
79. AMARI, Badaia. *La production d'information comptable : enjeux et contraintes pour l'entreprise*. [En ligne]. Revue algérienne d'économie et gestion, mars 2016, vol. 09, n° 01, p. 20-44. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/154/9/1/7140> (consulté le 15/03/2024).
80. AZOUANI, Nacer., OUALIKENE Abderrahmane. Divergences entre les règles comptables et les règles fiscales et solutions possibles. [En ligne]. *La revue des sciences commerciales*, mars 2016, vol. 15, n° 01, p. 175- 195. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/15565> (consulté le 31/03/2024).
81. BARBE, Odile., DIDELOT, Laurent. *Les divergences entre comptabilité et fiscalité*. [En ligne]. *Revue française de comptabilité*, avril 2021, n° 552, p. 05. Format PDF. Disponible sur : <https://revuefrancaisedecomptabilite.fr/les-divergences-entre-comptabilite-et-fiscalite/> (consulté le 01/04/2024).
82. BATES, Marcia J. *Information and knowledge: an evolutionary framework for information science*. [En ligne]. *Information Research : An International Electronic Journal*, juillet 2005, vol. 10, n° 04. Format PDF. Disponible sur : <https://informationr.net/ir/10-4/paper239.html> (consulté le 11/02/2024).
83. BELCHAOUI, Ahmed. Le système d'information à l'épreuve de l'organisation, cas de l'entreprise de télécommunication « Algérie Telecom ». [En ligne]. Mémoire de magistère. Science de gestion, Tlemcen université Abou Bekr Belkaid, 2015, p. 39. Format PDF. Disponible sur : <https://bucket.theses-algerie.com/files/repositories-dz/2419060791454736.pdf> (téléchargé le 19/02/2024).
84. BENBOUZA, Saddik., OUCHEN, Rima. *L'impact du système d'information des ressources humaines (SIRH) sur la performance de la fonction RH- cas de l'entreprise portuaire DJEN DJEN-Jijel*. [En ligne]. *Revue TOBNA études scientifiques et académiques*, 2013, vol. 06, n° 02, p. 1746-1766. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/620/6/2/234808> (consulté le 01/03/2024).
85. BENICHOU, Mouffok. *La normalisation comptable en Algérie et ses effets sur la qualité de l'information financière*. [En ligne]. *Revue algérienne d'économie et gestion*, décembre 2020, vol. 14, n° 02, p. 291- 309. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/141490> (consulté le 17/03/2024).
86. BENYOUNES, Sihem. *Le système d'information comptable un véritable outil de gestion de la performance*. [En ligne]. *Revue des reformes Economique et intégration dans l'économie mondiale*, octobre 2013, vol. 08, n° 15, p. 107-138. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/211/8/15/43481> (consulté le 06/03/2024).

87. BOUAZIZ DOUAD, Ines., ALI OMRI, Mohamed. Les divergences comptabilité-fiscalité en Tunisie : quels facteurs explicatifs ?. [En ligne]. *La Revue des Sciences de Gestion*, 2013, vol. 263- 264, n° 5- 6, p. 179- 195. Format PDF. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-des-sciences-de-gestion-2013-5-page-179.htm> (consulté le 03/04/2024).
88. BOUAZZA, Abdelkader. *L'incidence fiscale sur le résultat de l'entreprise à travers le code fiscal algérien*. [En ligne]. El-Hakikareview, décembre 2012, vol. 13, n° 04, p. 01- 29. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/14115> (consulté le 31/03/2024).
89. BOUKESSA, Souhila Kheira. *Système d'information comptable : Un aperçu sur le système comptable financier algérien*. [En ligne]. Journal of academic finance, juin 2017, vol. 08, n° 01, p. 127-147. Format PDF. Disponible sur : <https://www.scientific-society.com/journal/index.php/AF/article/view/70/121> (consulté le 14/03/2024).
90. BOUZIANI, Youcef Zaki., YELLES, Chaouch Bachir. *La doctrine administrative*. [En ligne]. Revue études fiscales, aout 2022, vol. 11, n° 01, p. 277- 296. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/199719> (consulté le 22/03/2024).
91. CAPPURO, Rafeal. *Past, present, and future of the concept of information*. [En ligne]. Triple C Communication Capitalism & Critique open access journal for a global sustainable information Society, novembre 2009, vol. 07, n° 02, p. 125-141. Disponible sur : <https://www.triple-c.at/index.php/tripleC/article/view/113> (consulté le 10/02/2024).
92. CECCHI, Catherine. La place de l'information dans la décision en santé publique. [En ligne]. *Santé Publique*, 2008, vol. 20, n° 04, p. 387-394. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-sante-publique-2008-4-page-387.htm>(consulté le 16/02/2024).
93. CHAPPELLIER, Philippe., MOHAMMED, Abdallah., TELLER, Robert. *Le système d'information comptable des dirigeants de PME syriennes : complexité et contingences*. [En ligne]. Revue management et avenir, 2013, vol. 65, n° 07, p. 48-72. Format PDF. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-management-et-avenir-2013-7-page-48.htm> (consulté le 15/03/2024).
94. CHAPPELLIER, Philippe., MONTGOLFIER, Clotilde. CHAPPELLIER, Philippe et DE MONTGOLFIER, Clotilde. *Une synthèse des approches méthodologiques du système d'information comptable/A synthetical view of methodological approaches to the accounting information system*. [En ligne]. Modèles d'organisation et modèles comptables, mai 1995, France, p. 1055. Format PDF. Disponible sur : <https://hal.science/hal-00818594/document> (consulté le 16/03/2024).
95. CRAIG, Alexander. *Information and politics : Towards greater gouvernement intervention ?* . [En ligne]. International journal, 1979, vol. 34, n° 02, p. 209-226. Disponible sur : <https://www.jstor.org/stable/40201750?read-now=1&seq=1> (consulté le 15/02/2024).
96. DJELIL, Zinelaabidine., LAARIDJI Amine. *L'interventionnisme fiscal en Algérie*. [En ligne]. Revue études fiscales, juin 2019, vol. 08, n° 01, p. 7- 24. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/97895> (consulté le 23/03/2024).
97. EL BAKIRDI, Younes., RADI, Said. *Le système d'information comptable des PME Marocaines : observations des pratiques*. [En ligne]. European Scientific Journal,

- novembre 2017, vol. 13, n° 31, p. 222-247. Format PDF. Disponible sur : <https://core.ac.uk/download/pdf/328026119.pdf> (consulté le 20/03/2024).
98. FERHAT, Mohand., CHITTI, Mohand. *Le système d'information un outil de base pour la prise de décision dans la fonction ressources humaines*. [En ligne]. Revue des sciences administratives et financières, juin 2023, vol. 07, n° 01, p. 579-597. Format PDF. Disponible sur : <file:///C:/Users/user/Downloads/le-syst%C3%A8me-d%E2%80%99information-un-outil-de-base-pour-la-prise-de-d%C3%A9cision-dans-la-fonction-ressource-humaine-1.pdf> (consulté le 07/03/2024).
99. FERRACCI, Pierre., OMARI, Mustapha. *L'information financière des salariés*. [En ligne]. Revue d'économie Financière, aout 2010, n° 98/99, p. 145- 157. Format PDF. Disponible sur : [https://www.persee.fr/doc/ecofi\\_0987-3368\\_2010\\_num\\_98\\_3\\_5784](https://www.persee.fr/doc/ecofi_0987-3368_2010_num_98_3_5784) (consulté le 19/04/2024).
100. GAMOURA, Zahra. *Réflexion autour du déploiement d'un ERP (Entreprise ressource Planning) et les contraintes spécifiquement liées à l'environnement en Algérie*. [En ligne]. Revue organisation et travail, novembre 2018, vol. 07, n° 03, p. 99-78. Format PDF. Disponible sur : [file:///C:/Users/user/Downloads/r%C3%A9flexion-autour-du-d%C3%A9ploiement-d'un-erp-\(-entreprise-ressource-planning\)-et-les-contraintes-sp%C3%A9cifiquement-li%C3%A9es-%C3%A0-l%E2%80%99environnement-en-alg%C3%A9rie.-etude-de-cas-%20-l%E2%80%99implantation-d%E2%80%99un-erp-dans-une-pme-%20-les-eaux-min%C3%A9rales-de-me.pdf](file:///C:/Users/user/Downloads/r%C3%A9flexion-autour-du-d%C3%A9ploiement-d'un-erp-(-entreprise-ressource-planning)-et-les-contraintes-sp%C3%A9cifiquement-li%C3%A9es-%C3%A0-l%E2%80%99environnement-en-alg%C3%A9rie.-etude-de-cas-%20-l%E2%80%99implantation-d%E2%80%99un-erp-dans-une-pme-%20-les-eaux-min%C3%A9rales-de-me.pdf) (téléchargé le 10/03/2024).
101. HAMEURLAINE, Mohamed., ELHADJI, Mati. *Le choix fiscal de régime d'imposition et son impact sur le résultat de l'entreprise, cas pratique : société des capitaux*. [En ligne]. Journal of economics and management, décembre 2020, vol. 20, n° 01, p. 491- 499. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/144837> (consulté le 24/03/2024).
102. HAMIDI, Sihem Ikram., BOUCHAMA, Chouam. *Gouvernance des systèmes d'information au cœur de la transformation digitale, cas d'alliance assurance*. [En ligne]. Entreprise review, 2022, vol. 20, n° 01, p. 235-249. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/197684> (consulté le 17/02/2024).
103. HAMOUDI, Imane. *The impact of tax policy on social development in Algeria*. [En ligne]. Finance and business economics review, juin 2019, vol. 03, n° 02, p. 35- 70. Format PDF. Disponible sur: <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/92278> (consulté le 28/03/2024).
104. HIMRANE, Mohammed., BOURNISSA, Abdenour., RIMOUCHE, Kaoutar. *Des critiques au principe de neutralité de la TVA*. [En ligne]. Journal Araa for economic & administrative studies, décembre 2021, vol. 03, n° 02, p. 161- 175. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/173527> (consulté le 27/03/2024).
105. HIMRANE, Mohammed., RIMOUCHE, Kaoutar., LARIOUI, Abderrezak. *Vers la simplification des systèmes fiscaux : étude analytique*. [En ligne]. Journal des études financières, juin 2022, vol. 09, n° 02, p. 297- 320. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/192525> (consulté le 24/03/2024).
106. HLA, Daw., PETER TERU, Susan. *Efficiency of accounting information system and performance measures-literature review*. [En ligne]. International journal of multidisciplinary and current research, septembre 2015, vol. 03, p. 976-984. Format PDF.

Disponible sur : <http://ijmcr.com/wp-content/uploads/2015/09/Paper11976-984.pdf> (consulté le 09/03/2024).

107. HOUARI, Saadia., HAMID, Naahal. *Utilisations des technologies de l'information dans les organisations sportives*. [En ligne]. Revue scientifique international publié par le laboratoire des S.T.A.P.S, décembre 2020, vol, n° 01, p. 80-94. Format PDF. Disponible sur : <file:///C:/Users/user/Downloads/utilisations-des-technologies-de-l-information-dans-les-organisations-sportives-1.pdf> (consulté le 12/03/2024).
108. IRATEN, Sabrina. *La supply chain management un levier pour améliorer la performance de l'entreprise*. [En ligne]. Revue des reformes économique et intégration dans l'économie mondiale, juin 2014, vol. 09, n° 17, p. 135-159. Format PDF. Disponible sur : <file:///C:/Users/user/Downloads/la-supply-chain-management-un-levier-pour-am%C3%A9liorer-la-performance-de-l%E2%80%99entreprise-1.pdf> (consulté le 11/03/2024).
109. KAROUS, Ouafa., MEKHMUKH, Sakina., BOUMOULA, Samir. *Gestion de la crise du coronavirus ; système fiscal algérien : entre attentes et réalités cas de quelques TPE et PME privées de la région Béjaia*. [En ligne]. Revue algérienne de finances publiques, décembre 2022, vol. 12, n° 02, p. 327- 340. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/210126> (consulté le 24/03/2024).
110. KASRAOUI, Abdelkader., NAOUI, Kamel. Les divergences non discrétionnaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal vers un "Effet Impôt" : cas des entreprises Tunisiennes. [En ligne]. *Revue Du contrôle, De La Comptabilité Et De l'audit*, aout 2020, vol. 03, n° 03, p. 118- 143. Format PDF. Disponible sur : <https://www.revuecca.com/index.php/home/article/view/385/347> (consulté le 03/04/2024).
111. KAZI TANI, Amal., BENBOUZIANE, Mohamed., BENHABIB, Abderrezak. *Système d'information marketing : ces des banques publiques algériennes*. [En ligne]. Les cahiers du mecas, avril 2005, vol. 01, n° 01, p. 158-169. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/174/1/1/12872> (consulté le 08/03/2024).
112. KEBIECHE, Mahmoud., BOUAKRIF, Nabile. *L'impact de l'application du système comptable financier SCF sur la présentation de l'information financière*. [En ligne]. *Revue Namaa pour l'économie et le commerce*, juin 2017, vol. 01, n° 01, p. 1-22. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/37269> (consulté le 03/04/2024).
113. KHARROUBI, Kamel. *Le contrôle fiscal comme un outil de lutte contre la fraude*. [En ligne]. Mémoire de magistère. Sciences commerciales, Oran : Université d'Oran Es-Senia, 2011 ; p. 03. Format PDF. Disponible sur : <https://ds.univ-oran2.dz:8443/bitstream/123456789/351/1/TH3751.pdf> (consulté le 23/03/2024).
114. KHELIFA, Hadj. *L'incidence fiscale sur l'autofinancement des entreprises (l'effet autofinancement), cas de l'entreprise nationale SONATRACH/ activité aval/ GL2Z* [en ligne]. Mémoire de magistère. Finance, Oran : Université d'Oran, 2011, p. 05. Format PDF. Disponible sur: [https://www.univ-oran2.dz/images/these\\_memoires/FSC/Magister/TH3553.pdf](https://www.univ-oran2.dz/images/these_memoires/FSC/Magister/TH3553.pdf) (consulté le 22/03/2024).
115. KING, John Leslie., LYYTINEN Kalle. *Information systems, the state of the field*. New Jersey: John Wiley and sons, Inc, 2006, p. 04.
116. LEBBAH, Abdelhakim. *La qualité de l'information financière produite par le système comptable financier*. [En ligne]. *Journal of economic papers*, vol. 09, n° 02, p. 476- 487.

Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/181/7/1/46452> (consulté le 16/03/2024).

117. LEGREZNI, Christophe. *Informatique, numérique et système d'information : définitions, périmètres, enjeux économique*. [En ligne]. Vie et science de l'entreprise, 2015, vol. 200, n° 02, p. 49-76. Disponible sur : [file:///C:/Users/user/Downloads/VSE\\_200\\_0049.pdf](file:///C:/Users/user/Downloads/VSE_200_0049.pdf) (consulté le 18/02/2024).
118. LIEW, Anthony. *Understanding data, information, knowledge and their inter-relathionships*. [En ligne]. Journal of knowledge management practice, juin 2007, vol. 08, n° 02. Disponible sur : <http://www.tlinc.com/artic1134.htm> (consulté le 12/02/2024).
119. MAGHNEM, Mohamed., BERRAG, Mohamed. *Le rôle du contrôle interne dans l'amélioration dans la qualité de l'information financière, cas d'un échantillon d'entreprises algériennes*. [En ligne]. Revue des sciences économiques, de gestion et sciences commerciales, décembre 2019, vol. 12, n° 02, p. 987- 996. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/324/12/2/104232> (consulté le 16/03/2024).
120. MAHMOUD, Salem. *L'impôt différé (le rapprochement du résultat fiscal au résultat comptable)*. [En ligne]. Revue El mouhassib, octobre 2018, vol. 02, p. 37- 41. Format PDF. Disponible sur : <https://www.onca.dz/articles/files/file-KyjhGjjZTJDfT9y7NPzY.pdf> (consulté le 06/04/2024).
121. MAHRRAR, Amina., KERZABI, Abdelatif. *Le système d'information en Algérie : un saut compétitif pour les entreprises algériennes*. [En ligne]. Les cahiers du MECAS, décembre 2021, vol. 17, n° 04, p. 271-281. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/174439> (consulté le 18/02/2024).
122. MAHTOUT, Samir. *Le système fiscal algérien : analyse et évaluation des performances du dispositif du contrôle fiscal*. [En ligne]. Journal of economic integration, décembre 2019, vol. 07, n° 04, p. 131- 144. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/180/7/4/107394> (consulté le 25/03/2024).
123. MENZEL, Herbert. *The Information Needs of Current Scientific Research*. [En ligne]. The Library Quarterly : Information, Community, Policy, janvier 1964, vol. 34, n° 01, p. 4-19. Format PDF. Disponible sur : [https://www.jstor.org/stable/4305417?read-now=1&seq=3#page\\_scan\\_tab\\_contents](https://www.jstor.org/stable/4305417?read-now=1&seq=3#page_scan_tab_contents) (consulté le 15/02/2024).
124. MOKHTARI, Hanane Amel Hafida. *L'impact des systèmes ERP « Entreprise Ressource Planning » sur la performance organisationnelle de l'entreprise : étude à partir des entreprises en Algérie*. [En ligne]. Revue d'économie et de management, juin 2017, vol. 16, n° 01, p. 91-109. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/576/16/1/106584> (téléchargé le 10/03/2024).
125. MOULA, Assia. *Les impôts différés : une perception économique de l'impôt sur le résultat et un vecteur de communication, l'expérience de l'Algérie*. [En ligne]. Journal of financial, accounting and managerial studies, décembre 2016, vol. 03, n° 02, p. 24- 51. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/5296> (consulté le 05/04/2024).
126. MOULA, Assia. *Problématique de divergences entre la comptabilité et selon le SCF et la fiscalité : cas d'une entreprise industrielle*. [En ligne]. Journal of contemporary business

- and economics studies, juillet 2023, vol. 06, n° 02, p. 445- 469. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/617/6/2/230172> (consulté le 31/03/2024).
127. MOUMEN, Charefeddine., KNOUCH, Mohamed., MEZIANE, Tadj. *Cobit ; un référentiel de gouvernance du système d'information*. [En ligne]. Revue ELMishkat en Economie, Développement et Droit, juin 2016, vol. 01, n° 02, p. 01-12. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/162/1/2/81150> (consulté le 02/03/2024).
128. NAAS, Abdelkader. *Système d'information et organisation de l'entreprise : cas de SONATRACH*. [En ligne]. Al bashaer economic journal, aout 2023, vol. 09, n° 02, p. 582-598. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/230895> (consulté le 19/02/2024).
129. NACER, Mourad., BAALA, Tahir. *Relation entre la contribuable d'impôt et l'administration fiscale*. [En ligne]. Revue études fiscales, décembre 2016, vol. 05, n° 02, p. 281- 311. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/23432> (consulté le 23/03/2024).
130. NOUI, Fethi., BEKTACHE, Fatiha., KADI, Mohamed. *Pratiques de calcul des coûts et contingence : le système d'information comptable dans les PME du secteur de service algérienne*. [En ligne]. Revue des sciences commerciales, décembre 2022, vol. 21, n° 02, p. 81-100. Format PDF. Disponible sur : <file:///C:/Users/user/Downloads/pratiques-de-calcul-des-co%C3%BCts-et-contingence%20le-systeme-d%E2%80%99information-comptable-dans-les-pme-du-scteur-de-service-algerienne.pdf> (consulté le 15/03/2024).
131. NOY, Claire., RUIZ, Jacques. *Vers une conception globalisée des systèmes d'information intégrant tous leurs usages*. [En ligne]. Revue des sciences de gestion, 2007, vol. 223, n° 01, p. 87-99. Format PDF. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-des-sciences-de-gestion-2007-1-page-87.htm> (consulté le 12/02/2024).
132. OTMANE, Azzedine., BOUTLIDJA, Ramdane. *L'impact de la perception sur la réussite de la mise en place d'un SIRH*. [En ligne]. Revue El Hiwar El Thakafi, juin 2016, vol. 12, n° 01, p. 388-408. Format PDF. Disponible sur : [file:///C:/Users/user/Downloads/l%E2%80%99impact-de-la-perception-sur-la-r%C3%A9ussite-de-la-mise-en-place-d%E2%80%99un-sirh.\(cas-%20activit%C3%A9s-commercialisation-et-transport-par-canalisation.-sonatrach\).pdf](file:///C:/Users/user/Downloads/l%E2%80%99impact-de-la-perception-sur-la-r%C3%A9ussite-de-la-mise-en-place-d%E2%80%99un-sirh.(cas-%20activit%C3%A9s-commercialisation-et-transport-par-canalisation.-sonatrach).pdf) (consulté le 07/03/2024).
133. REGUIEG, Benaïssa. *Les états financiers en Algérie à la lumière du principe de l'image fidèle*. [En ligne]. Journal of advanced accounting and financial studies, octobre 2021, vol. 05, n° 02, p. 177- 190. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/169135> (consulté le 18/03/2024).
134. REVAULT, Pascal. *La connexion comptabilité / fiscalité, à la fois simple et complexe, est- elle pérenne ?*. [En ligne]. Février 2011, p. 03- 04. Format PDF. Disponible sur : [https://creg.ac-versailles.fr/IMG/pdf/connexion\\_fiscalite\\_comptabilite.pdf](https://creg.ac-versailles.fr/IMG/pdf/connexion_fiscalite_comptabilite.pdf) (consulté le 02/04/2024).
135. ROSSIGNOL, Jean- Luc. *Comptabilité et fiscalité : chronique d'une relation « impérieuse »*. [En ligne]. Comptabilité Contrôle Audit, 1999, vol 05, n° 02, p. 5- 24. Format PDF. Disponible sur : [file:///C:/Users/user/Downloads/CCA\\_052\\_0005-6.pdf](file:///C:/Users/user/Downloads/CCA_052_0005-6.pdf) (consulté le 05/02/2024).

136. SLALMI, Hichem. *Analyse des facteurs déterminants du système d'information comptable des dirigeants de PME : une recherche empirique dans le contexte marocain*. [En ligne]. Revue internationale du marketing et management stratégique, octobre 2019, vol. 01, n° 03, p. 230-251. Format PDF. Disponible sur : <file:///C:/Users/user/Downloads/article-12-hicham-slalmi.pdf> (consulté le 14/03/2024).
137. SOUAMES, Chaima., BENIKHELEF, Faiza. *L'impact du système d'information comptable sur la performance financière des entreprises algériennes*. [En ligne]. Revue d'économie et de développement humain, novembre 2020, vol. 11, n° 02, p. 7-21. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/275/11/2/140809> (consulté le 13/03/2024).
138. SOUDANI, Siamak Nejadhosseini. *The usefulness of an information system for effective oraganizational performance*. [En ligne]. International Journal of Economics and Finance, mai 2012, vol. 04, n° 05, p. 136-145. Format PDF. Disponible sur : [https://www.researchgate.net/publication/267425674\\_The\\_Usefulness\\_of\\_an\\_Accounting\\_Information\\_System\\_for\\_Effective\\_Organizational\\_Performance](https://www.researchgate.net/publication/267425674_The_Usefulness_of_an_Accounting_Information_System_for_Effective_Organizational_Performance) (consulté le 18/03/2024).
139. SOUNA, Abdelkader. *The impact of indirect taxes on economic development in Algeria during the period 2000- 2021*. [En ligne]. Revue études fiscales, janvier 2024, vol. 12, n° 02, p. 52- 71. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/378/12/2/240315> (consulté le 21/03/2024).
140. TCHOUASSI, Gérard. *Les besoins en information dans les entreprises*. [En ligne]. Revue congolaise de gestion, 2017, vol. 24, n° 02, p. 63-92. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-congolaise-de-gestion-2017-2-page-63.htm> (consulté le 17/02/2024).
141. VISWANATH, K. *Communicating information*. [En ligne]. Resonance, Journal of Science Education, février 2002, vol. 07, p. 26-32. Format PDF. Disponible sur : <https://www.ias.ac.in/public/Volumes/reso/007/02/0026-0032.pdf> (consulté le 13/02/2024).
142. ZAID, Hizia., DRAA MESSEOUDA, Redha. *L'impact de la taxe sur la valeur ajoutée sur le budget de l'Etat en Algérie*. [En ligne]. Revue algérienne de finances publiques, décembre 2022, vol. 12, n° 02, p. 237- 249. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/175/12/2/210121> (consulté le 27/03/2024).
143. ZINS, Chaims. *Conceptuel approaches for defining data, information and knowledge*. [En ligne]. Journal of the American Society for information science and technology, février 2007, vol. 58, n° 04, p. 497-493. Disponible sur : [https://www.researchgate.net/publication/220432993\\_Conceptual\\_approaches\\_for\\_definin\\_g\\_data\\_information\\_and\\_knowledge](https://www.researchgate.net/publication/220432993_Conceptual_approaches_for_definin_g_data_information_and_knowledge) (consulté le 12/02/2024).

## Travaux universitaires (Thèses et mémoires)

144. BEHLIL, Zeneb. *Le rôle des nouvelles technologies de l'information, de l'information, de la communication et du mode organisationnel dans l'amélioration de la performance du système d'information comptable : cas des grandes entreprises algériennes*. [En ligne]. Thèse de doctorat. Comptabilité et Contrôle de gestion. Koléa : école supérieure de commerce, 2021, p. 60-63. Format PDF. Disponible sur : <file:///C:/Users/user/Downloads/th%C3%A8se%20compt%20zen.pdf> (téléchargé le 19/03/2024).
145. BEKKI, Rachid. *La performance, un enjeu stratégique pour les institutions publiques, étude de cas : « LA DOUANNEALGERIENNE »*. [En ligne]. mémoire de magistère. Management, Oran : Université d'Oran-Es-senia ,2012, p.23. Format PDF. Disponible sur : [https://www.univoran2.dz/images/these\\_memoires/FSC/Magister/TH3901.pdf](https://www.univoran2.dz/images/these_memoires/FSC/Magister/TH3901.pdf) (consulté le 01/03/2024).
146. BELCHAOUI, Ahmed. *Le système d'information à l'épreuve de l'organisation, cas de l'entreprise de télécommunication « Algérie Telecom »*. [En ligne]. Mémoire de magistère. Science de gestion, Tlemcen université Abou Bekr Belkaid, 2015, p. 39. Format PDF. Disponible sur : <https://bucket.theses-algerie.com/files/repositories-dz/2419060791454736.pdf> (téléchargé le 19/02/2024).
147. BOUABBACHE, Sihem., Epse BEN YOUNES. *Essai d'élaboration d'un système d'information comptable pour la gestion des encaissements, cas : Algérie télécom*. [En ligne]. Thèse de doctorat. Comptabilité, Koléa : école supérieure de commerce, 2014, p. 63. Format PDF. Disponible sur : <http://dspace.esc-alger.dz:8080/xmlui/bitstream/handle/123456789/1730/Th%c3%a8se%20BOUABBACHE%20SIHEM.pdf?sequence=3&isAllowed=y> (téléchargé le 17/03/2024).
148. DJENNAS, Mustapha. *Impact du système d'information marketing sur la performance organisationnelle cas des entreprises de la wilaya de Tlemcen*. [En ligne]. Mémoire de magistère. Marketing, Tlemcen : Université Abou Bekr Belkaid, 2003, p. 12. Format PDF. Disponible sur : <https://bucket.theses-algerie.com/files/repositories-dz/1645526599824932.pdf> (consulté le 05/03/2024).
149. LAUSSUCQ, Florian. *La connexion entre Droit fiscal et comptabilité dans les groupes de sociétés de l'union européenne*. [En ligne]. Thèse de doctorat. Bordeaux : Université de bordeaux, 2022, p. 14. Format PDF. Disponible sur : <https://theses.hal.science/tel-04060151v1/document> (consulté le 02/04/2024).
150. NEKKAL, Menana. *Le rôle du système d'information dans le développement stratégique de l'entreprise étude du cas de la société algérienne gestionnaire du réseau transport du gaz (GRTG)*. [En ligne]. Mémoire de magistère. Management, Oran : Université d'Oran, 2014, p. 70. Format PDF. Disponible sur: <file:///C:/Users/user/OneDrive/Desktop/school%20books/TH4410.pdf> (consulté le 05/03/2024).
151. PAILLISSER, Hervé. *Les relations entre la fiscalité des entreprises et la comptabilité commerciale*. [En ligne]. Thèse de doctorat. Droit fiscal, Paris : Université Paris IX Dauphine, 1990, p.07. Format PDF. Disponible sur :

<https://bu.dauphine.psl.eu/fileviewer/view.php?doc=1990PA090011&target=internet>  
(consulté le 02/04/2024).p.08.

152. PAPOUTSAKIS, Charalampos (Haris). *The Contribution of Shared Knowledge and Information Technology to Manufacturing Performance: An Evaluation Model*. [En ligne]. Thèse de doctorat, management, Barcelone : Université polytechnique de Catalogne, 2005, p. 42. Format PDF. Disponible sur : <https://upcommons.upc.edu/handle/2117/94081> (consulté le 12/01/2024).

### **Textes réglementaires (décrets, lois, circulaires)**

153. Ministère de finances, direction générale des impôts. *Art n° 136*. [En ligne], 2023, p. 136. Format PDF. Disponible sur : <http://www.droit-afrique.com/uploads/Algerie-Code-2023-impots-directs-taxes-assimilees.pdf> (consulté le 26/03/2024).
154. Ministère de finances, direction générale des impôts. *Art n° 138*. [En ligne], 2023, p. 55. Format PDF. Disponible sur : <http://www.droit-afrique.com/uploads/Algerie-Code-2023-impots-directs-taxes-assimilees.pdf> (consulté le 26/03/2024).
155. Ministère de finances, direction générale des impôts. *Art n°104*. [En ligne]. 2023, p. 41. Format PDF. Disponible sur : <http://www.droit-afrique.com/uploads/Algerie-Code-2023-impots-directs-taxes-assimilees.pdf> (consulté le 25/03/2024).
156. Ministère des finances, direction générale des impôts. *Codes des impôts directs et taxe assimilés Art n° 09*. [En ligne], 2023, p. 08. Format PDF. Disponible sur : <https://www.droit-afrique.com/uploads/Algerie-Code-2023-taxes-chiffre-affaires.pdf> (consulté le 29/03/2024).
157. Ministère des finances, secrétariat général du gouvernement. *Journal n° 27*. [En ligne], mai 2008, p. 11. Format PDF. Disponible sur : [https://portail.mta.gov.dz/journal\\_officiel/Guide\\_touristique/F2008027.pdf](https://portail.mta.gov.dz/journal_officiel/Guide_touristique/F2008027.pdf) (consulté le 05/04/2024)
158. Ministère des finances, secrétariat générale du gouvernement, *journal n° 100*. [En ligne], décembre 2021, p. 03-04. Format PDF. Disponible sur : <https://www.joradp.dz/FTP/jo-francais/2021/F2021100.pdf> (consulté le 25/03/2024).
159. Ministère des finances. Secrétariat général du gouvernement. *Journal n° 74*. [En ligne], novembre 2007, p. 04. Format PDF. Disponible sur : [https://www.mf.gov.dz/pdf/texte/autre\\_textes/upl-e3c3c2013fef5dab13560df1b8b5bbe.pdf](https://www.mf.gov.dz/pdf/texte/autre_textes/upl-e3c3c2013fef5dab13560df1b8b5bbe.pdf) (consulté le 17/03/2024).

### **Sites internet**

160. ISACA. Information systems auditing: tools *and techniques, creating audit programs*. [En ligne]. Etats Unis, 2016, p. 06. Disponible sur : <https://community.mis.temple.edu/mis5201sec001sp2017/files/2017/03/IS-Auditing-Tools-and-Techniques-Creating-Audit-Programs.pdf> (consulté le 02/03/2024).
161. La banque mondiale. An accounting and taxation coundrum [en ligne]. (septembre 2007), p. 14- 15. Disponible sur : [https://cfrr.worldbank.org/sites/default/files/2019-09/Taxation\\_Conundrum.pdf](https://cfrr.worldbank.org/sites/default/files/2019-09/Taxation_Conundrum.pdf) (consulté le 03/04/2024).

162. Organisation nationale des comptables agréés. Code fiscaux [en ligne]. (2010). Disponible sur : <https://www.onca.dz/articles/56/81e02129/presentation-de-l-onca/> (consulté le 21/03/2024).
163. République algérienne démocratique et populaire. [En ligne]. (2024). Disponible sur : <https://www.mfdgi.gov.dz/fr/professionnels/services-pro/regime-forfaitaire-unique/ifu> (consulté le 30/03/2024).

### **Communiqués**

164. CHEURFA, Djamel., BEN BELHACEM, Sofiane. *Le droit comptable et la normalisation comptable en Algérie : qui fait quoi ?*. [En ligne]. Journal of industrial economics, décembre 2016, vol. 11, n° 02, p. 27- 48. Format PDF. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/19662> (consulté 01/04/2024).
165. DRISSI, Mehdi., BENTHAMI, Asmae. *La relation comptabilité- fiscalité : revue de littérature internationale et contextualisation marocaine*. [En ligne]. Revue Du contrôle, De La Comptabilité Et De l'audit, octobre 2023, vol. 07, n° 03, p. 218- 237. Format PDF. Disponible sur : <https://www.revuecca.com/index.php/home/article/view/950/844> (consulté le 30/03/2024).
166. DUMONTIER, Pascal., RAFFOURNIER, Bernard. L'information comptable : pour qui ? Pour quoi ? [En ligne]. In : 9ème Congrès de l'AFC, mai 1988, France, p. 67-68. Format PDF. Disponible sur : <https://hal.science/hal-00823775/document> (consulté le 16/03/2024).
167. JMAL DERBEL, Manel., ALI BOUJELBENE, Mohamed. La conformité comptabilité-fiscalité et la gestion des résultats : cas des entreprises tunisiennes. [En ligne]. In : 36ème congrès de l'association francophone de comptabilité (AFC), Mai 2015, Toulouse, France, 2015, p. 02. Format PDF. Disponible sur : <https://hal.science/hal-01188533/document> (consulté le 30/03/2024).
168. LOUIZI, Zied., ALI BOUJELBENE. L'impact des caractéristiques du système d'information comptable et l'incertitude environnementale sur la performance financière : cas des PME Tunisiennes. [En ligne]. 37ème Congrès de l'Association Francophone de Comptabilité (AFC), Clermont-Ferrand, 2016, p. 05. Format PDF. Disponible sur : <https://hal.science/hal-02273549/document> (consulté le 18/03/2024).

# **Annexes**

**Annexe 01 :**

ERGR DJURDJURA  
RUE BERKANI AREZKI  
TIZI-OUZOU

**BALANCE GENERALE**  
-copie provisoire

PAGE:1  
EDITION DU 03/06/2024 15:11  
EXERCICE:01/01/2021 AU 31/12/2021

COMPTE	LIBELLE	SOLDE AU 31/12/2021	
		DEBIT	CREDIT
656130	Dons et libéralités	987 725,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>987 725,00</b>	<b>0,00</b>

**Annexe 02 :****TABLEAU N°9 :****EXERCICE 2020****IMPOTS ET TAXES NON DEDUCTIBLES**

Désignation	TOTAL
<b>REINTEGRATIONS</b>	
TAXE A LA FORMATION (2%)	<b>3 947 543,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 947 543,00</b>

**Annexe 03 :**

ERGR DJURDJURA  
RUE BERKANI AREZKI  
TIZI-OUZOU

**BALANCE GENERALE**  
-copie provisoire

PAGE:1  
EDITION DU 03/06/2024 15:14  
EXERCICE:01/01/2021 AU 31/12/2021

COMPTE	LIBELLE	SOLDE AU 31/12/2021	
		DEBIT	CREDIT
641000	Taxe à la formation continue	1 489 441,41	
641200	Taxe à la formation apprentis	1 489 441,42	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 978 882,83</b>	<b>0,00</b>

**Annexe 04:**

*Calcul de l'amortissement sur véhicules Touristique à réintégrer*

COMPTE « 218110 » : Mat. Transp. Touristiques

Exercice 2020

DATE	DESIGNATION	TAUX	VALEUR D'ORIGINE	AMORTISSEMENTS		V.N.C		Dotation Déductible	Dotation à réintégrer
				ANTERIEUR	DOTATION DE L'EXERCICE				
19/12/18	NEW OCTAVIA SKODA	20%	3 639 000,00	728 800,00	727 800,00	1 456 600,00	1 456 600,00	200 000,00	527 800,00
TOTAL :			3 639 000,00	728 800,00	727 800,00	1 456 600,00	2 182 400,00	200 000,00	527 800,00

Annexe 05 :

DATE	DESIGNATION	TAUX	VALEUR D'ORIGINE	AMORTISSEMENTS			V.N.C	DOTATION DEDUCTIBLE	DOTATION A REINTEGRER	
				ANTERIEUR	DOTATION DE L'EXERCICE	CUMULE				
1/11/2018	NEW/OCTAVIA SKODA	20 %	3 639 000,00	1 455 600,00	727 800,00	2 183 400,00	1 455 600,00	1 000 000,00	200 000,00	527 800
6/12/2016	SIEGE DG	1%	402 147 000,00	15 000 448,59	3 980 892,28	19 981 340,87	382 165 659,13		1 712 139,98	2 268 752
<b>Total</b>			405 786 000,00	17 456 048,53	4 708 692,28	22 164 740,87	383 621 259,13	1 000 000,00	1 912 139,98	2 796 552

**Annexe 06 :**

ERGR DJURDJURA DG  
RUE BERKANI AREZKI  
TIZI-OUZOU

PAGE:1  
EDITION DU 02/06/2024 11:20  
EXERCICE:01/01/2020 AU 31/12/2020

**FICHE D'IMPUTATION COMPTABLE**

JOURNAL	O.D-Operations diverses
PIECE	0028
FOLIO	6
DATE	30/06/2020
LIBELLE	IBS LIQUIDATION

COMPTE	LIB. COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
695000	Impôts sur les bénéfices basés sur les résultats des activités ordinaires	Impôts sur les bénéfices basés sur les résultats des activités ordinaires	10 000,00	
444100	Acompte provisionnel sur IBS	Acompte provisionnel sur IBS		10 000,00
<b>TOTAL GENERAL</b>			10 000,00	10 000,00

**Annexe 07 :**

EPE SPA ERGR DJURDJURA  
RUE BERKANI AREZKI  
TIZI-OUZOU

**BALANCE GENERALE**  
-copie provisoire

PAGE:1  
EDITION DU 02/06/2024 11: 3  
EXERCICE:01/01/2020 AU 31/12/2020

COMPTE	LIBELLE	SOLDE AU' 31/12/2020	
		DEBIT	CREDIT
656110	Amendes et pénalités	4 451 696,25	
656300	PENALITES DE RETARD PARA FISCA	454 563,70	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>4 906 259,95</b>	<b>0,00</b>

**Annexe 08 :**

ERGR DJURDJURA  
RUE BERKANI AREZKI  
TIZI-OUZOU

**BALANCE GENERALE**  
-copie provisoire

PAGE:1  
EDITION DU 03/06/2024 15:12  
EXERCICE:01/01/2021 AU 31/12/2021

COMPTE	LIBELLE	SOLDE AU 31/12/2021	
		DEBIT	CREDIT
656000	PENALITES SUR MARCHES(TRAVAUX)	1 025 770,22	
656110	Amendes et pénalités	1 513 375,34	
656300	PENALITES ET AMLENDES PARA FISCALES	265 136,04	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 804 281,60</b>	<b>0,00</b>

**Annexe 09 :**

EPE SPA ERGR DJURDJURA RUE BERKANI AREZKI TIZI-OUZOU		<b>BALANCE GENERALE</b> -copie provisoire		PAGE:1 EDITION DU 02/06/2024 11: 4 EXERCICE:01/01/2020 AU 31/12/2020	
COMPTE	LIBELLE	SOLDE AU 31/12/2020		DEBIT	CREDIT
686300	Provisions sur pensions et obligations similaires IDR			2 746 743,44	
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>2 746 743,44</b>	<b>0,00</b>

**Annexe 10 :**

ERGR DJURDJURA RUE BERKANI AREZKI TIZI-OUZOU		<b>BALANCE GENERALE</b> -copie provisoire		PAGE:1 EDITION DU 03/06/2024 15:14 EXERCICE:01/01/2021 AU 31/12/2021	
COMPTE	LIBELLE	SOLDE A'J 31/12/2021		DEBIT	CREDIT
686300	Provisions sur pensions et obligations similaires IDR			1 529 499,05	
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>1 529 499,05</b>	<b>0,00</b>

**Annexe 11 :**

EPE SPA ERGR DJURDJURA RUE BERKANI AREZKI TIZI-OUZOU		<b>EXTRAIT GRAND-LIVRE</b>		PAGE:1 EDITION DU 02/06/2024 11: 5 EXERCICE:01/01/2020 AU 31/12/2020				
<b>COMPTE:153100-Provisions pour retraite(IDR)</b>				<b>Celles Cochées</b>				
DATE	JOURNAL	FOLIO	N° LIGNE	PIECE	COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
31/12/2020	O.D005	12	36	000160	153100	CONST REPRISE IDR 2020 DP BOUMERDES	379 019,00	
<b>TOTAL (1) MOUVEMENTS</b>							<b>379 019,00</b>	<b>0,00</b>
<b>SOLDE</b>							<b>379 019,00</b>	

**Annexe 12 :**

ERGR DJURDJURA RUE BERKANI AREZKI TIZI-OUZOU		<b>BALANCE GENERALE</b> -copie provisoire		PAGE:1 EDITION DU 03/06/2024 15:15 EXERCICE:01/01/2021 AU 31/12/2021	
COMPTE	LIBELLE	SOLDE AU 31/12/2021		DEBIT	CREDIT
786300	Reprises provisions sur pensions et obligations similaires				2 170 072,65
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>	<b>2 170 072,65</b>

**Annexe 13 :**

**Questionnaire sur la relation comptabilité et la fiscalité**

**Université Mouloud Mammeri**

**Campus universitaire de Tamda 2**

**Département des Sciences Financières et Comptabilité**

**Objet : Enquête dans le cadre d'un mémoire de master**

Nous sommes des étudiantes en master 02 en train de réaliser notre mémoire de fin d'études, et notre thème est sur la relation entre la comptabilité et la fiscalité. Dans notre recherche nous avons créé un questionnaire pour les comptables et les experts comptables si vous pouvez nous aider et répondre au questionnaire.

1. **Âge :**

- 25-34 ans
- 35-44 ans
- 45-55 ans
- 55-64 ans
- 65 ans et plus

2. **Sexe :**

- Homme
- Femme

3. **Niveau d'Éducation :**

- Diplôme universitaire (Licence)
- Diplôme universitaire (Master)
- Doctorat

- Autre (précisez) :

4. **Quels est votre :**

- comptable
- commissaire au compte
- expert-comptable
- auditeur

5. **Combien de temps travaillez-vous dans le domaine de la comptabilité :**

- 1- 3 ans
- 4-7 ans
- 7- 10 ans
- 10- 15 ans
- 15- 20 ans
- plus de 20 ans

### 1. **Relation de Connexion**

- La relation entre la comptabilité selon le SCF et la fiscalité est une relation de forte connexion.
- Oui
- Non
- Neutre

### 2. **Notion d'Impôt Différé**

- La notion d'impôt différé est une technique fiscale permettant de relier la comptabilité avec la fiscalité.
- Oui
- Non
- Neutre

### 3. **Reconnaissance des Impôts Différés**

- Les impôts différés est une notion comptable non reconnue fiscalement.
- Oui
- Non
- Neutre

### 4. **Réintégrations et Déductions**

- Les réintégrations et déductions résultantes des décalages permanents entre le SCF et la fiscalité sont nombreuses.
- Oui
- Non
- Neutre

### 5. **Redressements Fiscaux**

- L'administration fiscale effectue des redressements fiscaux sur les entreprises qui s'alignent avec les règles fiscales en extra dans certains cas (abus de pouvoir).
- Oui

- Non
- Neutre

#### 6. **Relation de Déconnexion**

- La relation entre la comptabilité et la fiscalité doit être une relation de déconnexion.
- Oui
- Non
- Neutre

#### 7. **Élimination des Décalages Temporaires**

- Certains décalages temporaires peuvent être éliminés si l'administration fiscale s'aligne avec les dispositions du SCF.
- Oui
- Non
- Neutre

#### 8. **Comptabilité Fiscale**

- La comptabilité telle qu'elle est appliquée en Algérie est une comptabilité fiscale.
- Oui
- Non
- Neutre

#### 9. **Impact des Lois Fiscales**

- Les lois fiscales à travers certaines dispositions diminuent la capacité de comptabilité à répondre aux attentes des parties prenantes en matière d'information.
- Oui
- Non
- Neutre

#### 10. **Absence de Marché Financier Actif**

- L'absence du marché financier actif en Algérie a contribué à la situation actuelle de la relation fiscal-comptable.
- Oui
- Non
- Neutre

#### 11. Application du SCF

- L'application du système comptable financier a contribué aux divergences entre la comptabilité et la fiscalité.
- Oui
- Non
- Neutre

#### 12. Impact des Règles Fiscales

- Les règles fiscales ont un impact significatif sur les informations contenues dans les états financiers.
- Oui
- Non
- Neutre

#### 13. Adoption des Nouveautés Comptables

- Toute nouveauté comptable doit être adoptée fiscalement.
- Oui
- Non
- Neutre

#### 14. Divergences entre Comptabilité et Fiscalité

- Les divergences entre la comptabilité et la fiscalité sont nées des fins et buts différents des systèmes comptables et fiscaux.
- Oui
- Non

- Neutre

#### 15. **Impact des Règles Fiscales**

- Certaines règles fiscales polluent l'image fidèle de l'entreprise si elles sont appliquées.
- Oui
- Non
- Neutre

#### 16. **Méthodes d'Évaluation et de Comptabilisation**

- Dans le système comptable financier, il existe des méthodes d'évaluation et de comptabilisation qui impactent négativement les recettes fiscales.
- Oui
- Non
- Neutre

#### 17. **Application des Dispositions Fiscales**

- Toutes les dispositions fiscales doivent être appliquées par les entreprises qu'elles aient ou non un impact sur le résultat.
- Oui
- Non
- Neutre

#### 18. **Contradiction des Lois Fiscales**

- Les lois et codes fiscaux sont rarement en contradiction avec les dispositions du SCF.
- Oui
- Non
- Neutre

19. **Simplicité des Lois Fiscales**

- Les dispositions contenues dans les lois et codes fiscaux sont simples et faciles à appliquer.
- Oui
- Non
- Neutre

20. **Application Aveugle des Règles Fiscales**

- L'application aveugle des règles fiscales par les entreprises algériennes les épargne des vérifications et redressements fiscaux.
- Oui
- Non
- Neutre

**Questions ouvertes**

Comment percevez-vous la relation actuelle entre la comptabilité et la fiscalité en Algérie ?

Quels sont les principaux défis auxquels sont confrontées les entreprises en matière de la conformité fiscales ?

## Table des matières

<b>Introduction générale</b> .....	<b>1</b>
<b>Chapitre 01 : l'information : de la production à la présentation</b> .....	<b>4</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>4</b>
<b>1. Présentation de l'information et systèmes d'information</b> .....	<b>5</b>
1.1 Présentation de l'information et systèmes d'information .....	5
1.1.1. Définitions de l'information .....	5
1.1.1.1. L'information et la connaissance.....	5
1.1.1.2. L'information et les données .....	6
1.1.1.3. Information, données, connaissance .....	7
1.1.1.4. L'information et la communication .....	7
1.2. Rôle et importance de l'information .....	8
1.2.1. Rôle .....	8
1.2.2. Importance .....	8
1.2.2.1. Contexte politique et social .....	8
1.2.2.2. Contexte scientifique et éducatif .....	8
1.2.2.3. Contexte économique .....	9
1.3. Le cadre conceptuel du système d'information .....	9
1.3.1. La définition d'un système d'information .....	10
1.3.2. Les composants du système d'information .....	11
1.4. Rôle et objectifs du système d'information .....	12
1.4.1. Rôle .....	12
1.4.2. Les objectifs du système d'information .....	12
<b>2. Management des systèmes d'information</b> .....	<b>13</b>
2.1. Performance du système d'information .....	13
2.1.1. Les fonctions principales du SI .....	13
2.2. Audit des systèmes d'information .....	14
2.2.1. Les objectifs de l'audit des systèmes d'information .....	15
2.2.2. Les exigences en matière d'audit des systèmes d'information .....	15
2.2.2.1. Analyse des risques .....	15
2.2.2.2. Conformité réglementaire .....	15
2.2.2.3. Mesure de la performance .....	16
2.2.3. Types de procédures d'audit .....	16

2.2.4. Processus de la mission de l'audit des systèmes d'information .....	16
2.3. Typologie des systèmes d'informations .....	17
2.4. Système d'information dans un environnement technologique et sophistiqué .....	19
2.4.1. Le rôle de la technologie dans le système d'information .....	19
2.4.1.1. Les composants de la technologie de l'information .....	20
2.4.2. Le système d'information informatisé.....	20
2.4.2.1. Types du système d'information informatisé .....	21
2.4.2.1.1. Entreprise ressource processing (ERP) .....	21
2.4.2.1.2. Transaction processing system (TPS) .....	21
2.4.2.1.3. Customer relationship management (CRM).....	22
2.4.2.1.4. Supply chain management (SCM).....	22
2.4.2.2. Avantage d'utilisation un système d'information informatisé .....	23
2.4.3. Rôle de technologie de l'information dans l'entreprise.....	23
2.4.4. L'application du système d'information informatisé .....	24
<b>3. Système d'information comptable .....</b>	<b>25</b>
3.1. Définition et importance du système d'information comptable .....	25
3.1.1. Définition.....	25
3.1.1.1. Caractéristiques et la qualité du système d'information comptable .....	26
3.1.2. La comptabilité et l'information comptable .....	27
3.2. Importance du système d'information comptable .....	28
3.3.Éléments Clés d'un système d'information comptable .....	29
3.3.1. Facteurs de performance.....	29
3.3.2. Dimensions du SIC.....	30
3.3.3. Utilisateurs du système d'information comptable .....	31
3.3.4. Structure d'un SIC .....	31
3.3.5. Cycle d'un système d'information comptable.....	32
3.3.5.1. Analyse et conception .....	32
3.3.5.2. L'implémentation.....	32
3.3.5.3. Opération .....	33
3.4. Système d'information comptable et la technologie .....	33
<b>Conclusion.....</b>	<b>34</b>
<b>Chapitre 02 : de la relation comptabilité-fiscalité: connexion ou déconnexion .....</b>	<b>35</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>35</b>
<b>1. De la conception comptable aux restrictions fiscales .....</b>	<b>36</b>
1.1. Principes comptables à la base de la production de l'information financière .....	36
1.1.1. Continuité d'exploitation.....	36

1.1.2. Coût historique .....	37
1.1.3. Prééminence de la réalité économique sur l'apparence juridique .....	37
1.1.4. Permanence des méthodes .....	37
1.1.5. Principe de non compensation .....	37
1.1.6. Principe de prudence .....	37
1.2. Les qualités qualitatives de l'information financière .....	37
1.2.1. La pertinence .....	38
1.2.2. La fiabilité .....	38
1.2.3. La comparabilité .....	38
1.2.4. La compréhensibilité .....	38
1.3. Les utilisateurs de l'information financière .....	38
1.3.1. Les investisseurs et les marchés financiers .....	39
1.3.2. Le personnel et les syndicats .....	39
1.3.3. Les prêteurs .....	39
1.3.4. Les clients .....	39
1.3.5. Les fournisseurs et autres débiteurs .....	39
1.3.6. L'Etat et ses démembrements .....	39
1.4. La conception générale de l'impôt .....	39
1.4.1. La définition de l'impôt .....	40
1.4.2. La définition de la taxe .....	40
1.4.3. L'établissement de l'impôt .....	40
1.4.3.1. L'assiette de l'impôt .....	40
1.4.3.2. La liquidation de l'impôt .....	41
1.4.3.3. Le recouvrement de l'impôt .....	41
1.4.4. Les caractéristiques de l'impôt .....	41
1.4.5. Classifications des impôts .....	41
1.4.5.1. Classification administrative .....	41
1.4.5.2. Classification fondée sur l'étendue du champ d'application .....	41
1.4.5.3. Classification économique .....	42
1.5. Code des impôts .....	42
<b>2. De la fiscalité des entreprises .....</b>	<b>43</b>
2.1. Définition et objectifs du Droit fiscal .....	43
2.1.1. Définition du Droit fiscal .....	43

2.1.2. Objectifs du Droit fiscal .....	43
2.1.2.1. Champ d'application .....	43
2.1.2.2. Particularité du Droit fiscal .....	44
2.1.2.2.1. La prétendue autonomie du Droit fiscal .....	44
2.1.2.2.2. La prétendue réalisme du Droit fiscal .....	44
2.2. Les principes de la fiscalité .....	44
2.3. Le système fiscal algérien .....	45
2.3.1. Les régimes fiscaux algériens.....	46
2.4. Les principaux impôts et taxes algériens.....	47
2.4.1. Impôt sur le revenu global (IRG) .....	47
2.4.1.1. Champ d'application .....	47
2.4.1.2. Le barème .....	47
2.4.1.3. Exonération .....	48
2.4.2. Impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) .....	48
2.4.2.1. Champ d'application .....	48
2.4.2.2. Les taux .....	48
2.4.2.3. Exonération .....	48
2.4.2.3.1. Exonérations permanentes.....	49
2.4.2.3.2. Exonérations temporaires .....	49
2.4.3. Taxe sur la valeur ajoutée.....	50
2.4.3.1. Champ d'application .....	50
2.4.3.2. Les taux .....	50
2.4.3.3. Exonération .....	50
2.4.3.4. L'Impôt forfaitaire unique (IFU).....	51
2.4.3.4.1. Taux.....	51
2.4.3.4.2. Exonération .....	51
2.4.3.4.2.1. Exonération permanentes .....	51
2.4.3.4.2.2. Exonérations temporaires .....	51
<b>3. Nature de la relation entre la comptabilité et la fiscalité .....</b>	<b>52</b>
3.1. La déconnexion entre la comptabilité et la fiscalité .....	52
3.1.1. Divergences entre règles comptables et les règles fiscales.....	52
3.1.1.1. Divergences des sources du Droit comptable et Droit fiscal.....	52
3.1.1.1.1. Les sources du Droit comptable .....	53
3.1.1.1.2. Les sources du Droit fiscal .....	53
3.2. La connexion entre la comptabilité et la fiscalité .....	53
3.2.1. La relation entre les règles comptables et les règles fiscales.....	53

3.3. Types de relation .....	54
3.4. Les divergences permanentes et temporaires .....	55
3.4.1. Divergences permanentes .....	55
3.4.2. Divergences temporaires .....	56
3.5. Passage du résultat comptable au résultat fiscal .....	57
3.5.1. L'approche bilan .....	57
3.5.2. L'approche de compte de résultat .....	58
3.5.3. Calcul de résultat fiscal .....	58
3.5.3.1. Les réintégrations .....	59
3.5.3.2. Les déductions .....	59
3.6. L'impôt différé et imposition différée .....	60
<b>Conclusion .....</b>	<b>62</b>
<b>Chapitre 03 : analyse approfondie de la corrélation comptabilité-fiscalité .....</b>	<b>63</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>63</b>
<b>1. Présentation de l'ERGR Djurdjura .....</b>	<b>64</b>
1.1. Historique .....	64
1.2. Missions .....	64
1.3. Organisation de la Filiale .....	65
<b>2. Le passage du résultat comptable au résultat fiscal au sein de l'ERGR Djurdjura.....</b>	<b>67</b>
2.1. Détermination du résultat fiscal de la société .....	67
2.1.1. Détermination du résultat comptable de la société .....	67
2.1.1.1. Détermination du résultat comptable à partir du bilan comptable .....	67
2.1.1.2. Détermination du résultat comptable à partir du compte de résultat .....	70
2.1.2. Les retraitements extra-comptables .....	72
2.1.2.1. Les réintégrations .....	72
2.1.2.2 Les déductions .....	75
2.2. Liasse fiscal .....	76
<b>3. Evaluation de la nature de relation entre la comptabilité et la fiscalité .....</b>	<b>79</b>
3.1. Type et objectif d'étude .....	79
3.2 Population cible .....	79
3.3 La conception de l'outil de collecte de données de l'étude : le questionnaire .....	79
3.4. Le contenu du questionnaire .....	79
3.4.1. Les informations relatives aux répondants .....	79
3.4.2. Relation entre la comptabilité et la fiscalité .....	79

3.4.3. Impôt différé et décalages .....	80
3.4.4. Administration fiscale et pratiques .....	80
3.5. La méthode de la diffusion du questionnaire .....	80
3.6. Outils de traitement et analyse des données .....	80
3.7. Les obstacles rencontrés .....	80
3.8. Analyse et interprétation des données de l'enquête .....	80
3.8.1. Analyse descriptive des résultats de l'enquête .....	80
3.8.1.1. Les informations relatives aux répondants .....	81
3.8.1.2. Relation entre la comptabilité et la fiscalité .....	84
3.8.1.3. Impôt différé et décalages .....	86
3.8.1.4. Administrations fiscales .....	87
3.9. Interprétation et discussions des résultats.....	88
<b>Conclusion .....</b>	<b>90</b>
<b>Conclusion générale .....</b>	<b>91</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>94</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>109</b>